This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MARIN LE ROY

SIEUR DE

GOMBERVILLE

L'UN DES QUARANTE FONDATEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1600-1674)

PAR

RENE KERVILER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
AUTEUR DES ÉTUDES SUR LE CHANCELIER SÉGUIER

EXTRAIT DU CONTEMPORAIN DES 1er MAI, 1er JUIN,
1er JUILLET ET 1er AOUT 1876.

129

PARIS

A. CLAUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GUÉNÉGAUD, 3.

1876

~~NS. 96 F. 9~~

C/T 7616 A.1

MARIN LE ROY

SIEUR DE

GOMBERVILLE

AUTRES TRAVAUX DU MÊME AUTEUR :

Les Académiciens bibliophiles. Paris, *Bibliophile français*, 1872-1873.

La Bretagne à l'Académie française. Nantes, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1873-1876.

Le Chancelier Pierre Séguier et son groupe académique. Paris, Didier, 1874, in-8, et 1876, in-18.

Jean de Silhon. Paris, Dumoulin, 1876, in-8.

La Presse politique sous Richelieu et Jean de Sirmond. Paris, Baur, 1876, in-8.

Jean Ogier de Gombauld. Paris, Aubry, 1876, in-8.

Un évêque de Vannes à l'Académie. Mgr de Caumartin. Vannes, Galles, 1876, in-8.

Un évêque de Saint-Pol à l'Académie. Mgr de Montigny. Paris, Detaille, 1876, in-8.

Géographie armoricaine sous les Romains. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1874, in-8.

Projet de bibliographie bretonne. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1875, in-8.

PARIS. — IMP. JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

MARIN LE ROY

SIEUR DE

GOMBERVILLE

L'UN DES QUARANTE FONDATEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1600-1674)

PAR

RENÉ KERVILER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
AUTEUR DES ÉTUDES SUR LE GROUPE ACADÉMIQUE DU *CHANCELIER SÉGUIER*

EXTRAIT DU CONTEMPORAIN DES 1er MAI, 1er JUIN, 1er JUILLET ET 1er AOUT 1876.

PARIS

A. CLAUDIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GUÉNÉGAUD, 3.

—

1876

L'unité du travail, la durée du zèle, la persévérance de la passion, l'ardeur de la convoitise et l'honnêteté du but... voilà comme on réussit quelquefois dans ce monde.

CUVILLIER-FLEURY, *Etudes historiques*.

MARIN LE ROY

SIEUR DE GOMBERVILLE

I

PREMIERS TRAVAUX (1600-1620).

Gomberville publia son premier ouvrage en 1614 et ne mourut qu'en 1674, sans avoir jamais cessé, pendant cet intervalle de soixante ans, de travailler ni de produire. Une si longue carrière littéraire, dont il est fort rare de rencontrer plus d'un ou deux exemples par siècle, mériterait déjà de solliciter les études et les recherches d'un biographe, si plusieurs titres spéciaux ne recommandaient le nom de Gomberville à l'attention sérieuse de la postérité. Tour à tour poëte, historien, romancier, traducteur, critique ou éditeur, ce travailleur infatigable, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française, sut conquérir, pendant plus de la moitié de sa carrière, la vogue et le succès. Son roman de *Polexandre*, dont le nombre des éditions est extraordinaire pour l'époque, fut assez populaire pour détrôner l'*Astrée* et n'être éclipsé que par le *Grand Cyrus*. Il est vrai que le nom de Polexandre est plus connu aujourd'hui que celui de Gomberville; mais n'est-ce pas là une de ces injustices trop fréquentes dans

l'histoire de la république des lettres?... C'est ce que nous allons rechercher dans le cours de cette étude. Si Boileau eût vertement critiqué, dans quelque passage de ses *Satires* ou de ses *Epîtres*, l'auteur du poëme de *Noël* et du *Sonnet sur le Saint-Sacrement*, son nom serait aujourd'hui dans la bouche de tous les bacheliers à côté de ceux de Scudéry, de Brébeuf et de Chapelain; mais Boileau eut assez en estime le talent modeste de Gomberville pour lui épargner les traits mordants qu'il décochait si volontiers contre ses confrères, et c'est ce qui l'a perdu dans la mémoire de la postérité. Tout le monde connaît Scudéry et les autres victimes sacrifiées par le législateur du Parnasse; seuls les érudits connaissent Gomberville. Faut-il le plaindre de cet abandon?..... Cependant les exhumations littéraires peu justifiées ont été de notre temps si fréquentes, qu'il nous a paru juste et convenable de remettre au jour une physionomie originale, ou du moins très-accentuée, qui n'a point mérité un si long oubli après avoir reçu de si nombreux tributs d'admiration et d'éloges de tous ses contemporains. Soyez vivement attaqué de votre temps, et votre nom vivra dans les siècles futurs; le souvenir des talents modestes franchit rarement la génération qui les suit (1).

La date exacte et le lieu précis de la naissance de Marin Le Roy, sieur de Gomberville, de Chapitre et du Parc-aux-Chevaux, sont encore inconnus : l'accord des biographes à cet égard est fort touchant, et l'on se demande où il a été possible de recueillir tant de renseignements divers, dont voici un rapide exposé :

Ouvrons d'abord le *Dictionnaire* de Moreri : « Gomberville naquit en 1599 à Chevreuse (près Versailles), comme le témoigne l'avocat Bruneau, qui le dit son compatriote et le nomme *Caprosinus*. » Voilà qui est clair. Prenons maintenant les *Mémoires*, ordinairement exacts, publiés par Niceron, *pour servir à l'histoire des hommes illustres :* « Gomberville, fils d'un boursier de la Chambre des comptes, d'après le *Ménagiana*, naquit à Paris l'an 1600!... » L'abbé d'Olivet, dans ses notes à l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson, et l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque*

(1) Les nombreuses et longues préfaces des œuvres de Gomberville nous ont fourni sur ses travaux et sur son caractère une foule de détails très-peu connus, qu'aucun biographe n'avait encore songé à mettre en œuvre : on y rencontre parfois de véritables pages de mémoires autobiographiques, devenues assez rares pour qu'on puisse les considérer comme inédites. Ces fragments nous seront d'un grand secours dans le cours de cette étude, où nous avons cherché avant tout l'impartialité, l'exactitude et la précision.

française, adoptent aussi Paris et 1600; mais Pellisson, qui écrivait son histoire vingt ans avant la mort de Gomberville, l'avait simplement nommé Parisien, sans fixer la date de sa naissance. Le chroniqueur Tallemant des Réaux se contente de dire : « Marin Le Roy, sieur de Gomberville et du Parc-aux-Chevaux, est d'honneste famille de Paris. » Voisenon, dans ses *Anecdotes littéraires*, où l'on trouve de curieux détails sur plusieurs écrivains du XVII^e^ siècle, adopte le lieu de naissance indiqué pour Gomberville par le *Dictionnaire* de Moreri. « Il était, dit-il, de Chevreuse, près Versailles; » mais, quelques lignes plus bas, il prétend que l'auteur de *Polexandre* mourut à soixante et onze ans; or, la date de cette mort est très-exactement connue, Gomberville mourut le 14 juin 1674, il serait donc né, d'après Voisenon, en 1603. L'érudit Bernard de la Monnoye, dans ses notes aux *Jugements des savants* de Baillet, prétend à son tour que notre académicien vécut jusqu'à quatre-vingts ans, ce qui porterait sa naissance en 1594. Enfin M. Weiss, dans la notice qu'il a consacrée à Gomberville dans la *Biographie universelle*, dit que cet auteur naquit en 1600 à Paris, ou peut-être à Étampes, où sa famille subsiste encore aujourd'hui.

Tous ces renseignements ne sont pas très-concordants; aussi doit-on regretter que M. Jal, qui, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, donne tant de renseignements précieux tirés des anciens registres des paroisses, malheureusement brûlés par la Commune, n'ait pas retrouvé l'acte de naissance de Gomberville. Il cite seulement les baptistaires de deux des fils du futur académicien et les noms exacts de son père et de sa mère.

En l'absence de documents plus précis, on peut cependant trouver une autorité suffisante dans la première édition de l'une des œuvres de Gomberville. La *Doctrine des Mœurs* parut en 1646, enrichie de belles figures gravées par Daret, avec un portrait de l'auteur, autour duquel on peut lire : *Thalassius Basilidès à Gombervilla, ætatis suæ* 43, *anno* 1643. Tallemant des Réaux se moque agréablement de ce portrait, où l'académicien paraissait « vestu comme un des sept sages de la Grèce » avec un nom traduit à la grecque. « Pour *Thalassius Basilidès*, dit Tallemant, c'estoit Marin Le Roy, en masque; mais *à Gombervilla* gastoit tout : il devoit ajouter à *Pareo Caballorum.* » Ce portrait bizarre nous apprend du moins que Gomberville avait quarante-trois ans en 1643; il était né par conséquent ou en 1599, ou en 1600, et l'erreur de

Voisenon vient très-probablement de ce que la date de l'édition de la *Doctrine des Mœurs* étant postérieure de trois ans à celle de la gravure du frontispice, le spirituel abbé aura compté en 1646 les quarante-trois ans de Gomberville.

De tout ceci résulte que nous croyons prudent d'imiter la sage discrétion des auteurs du *Nouveau Dictionnaire historique* publié à Caen en 1789, et nous dirons avec eux que Marin Le Roy, sieur de Gomberville et du Parc-aux-Chevaux, naquit vers l'an 1600 dans le diocèse de Paris, quoique la situation de Gomberville à une lieue de Versailles, dans la direction de Port-Royal et de Chevreuse, puisse donner quelque apparence de raison au *Dictionnaire* de Moreri. Les seuls détails généalogiques que l'on puisse donner comme certains, après les patientes et laborieuses recherches de M. Jal, c'est que son père s'appelait Louis Le Roy, sieur de la Croix-le-Chapitre, et sa mère Marie Vallenson (1). Louis Le Roy était-il noble? Autre problème difficile à résoudre. Le *Ménagiana* prétend qu'il était buvetier (2) de la Chambre des comptes, et cette charge n'était guère de celles qui conféraient la noblesse de robe. L'*État de la France* de 1658 semblerait cependant indiquer que son fils porta des armoiries réelles, car il cite : «Le Roy, dit Gomberville, qui pour ses rares vertus mérite d'estre mis au rang des illustres, et porte de sable à trois chevrons d'argent, qui est la Chesnaie, écartelé d'azur à la croix d'argent, qui est Daillon, dit du Lude, et, sur le tout, d'argent à trois chevrons de sable, à la fasce de gueules brochant sur le tout.» M. Livet, qui a reproduit ce passage dans ses *Notes au Dictionnaire des Précieuses* de Somaize, remarque que l'état de 1668 ne fait pas le même honneur à Gomberville, car il ne le cite plus, et il pense que ses prétentions de noblesse venaient peut-être du fait de sa femme (3).

Quoi qu'il en soit, le jeune Marin fut un enfant précoce; ses progrès furent si rapides qu'on le citait comme un petit prodige; pourtant Ménage a plus tard insinué dans sa *Requête des dictionnaires* que notre académicien ne savait pas le latin.

> Que si nous sommes moins utiles
> Aux l'Estoiles, aux Gombervilles,

(1) Jal, *Dict. crit. de biog. et d'hist.*, p. 646.
(2) Var : *boursier*.
(3) Livet, *Dict. des Précieuses*, II, 242.

Ces grands et fameux palatins
Estrangers à pays latins,
Il est pourtant très-véritable
Que ce qu'ils savent de la fable
Ils l'ont appris des versions
Qu'à l'aide de nos dictions
Il fut autrefois nécessaire
De leur faire en langue vulgaire...

Mais la requête de Ménage est un écrit satirique dans lequel le grammairien piqué ne se fait pas faute de sacrifier la vérité biographique au plaisir de mortifier ses victimes. Nous verrons en effet que Gomberville a plusieurs fois imité Horace et divers autres poëtes dont il insère le texte même dans l'un de ses ouvrages; à moins d'admettre qu'il ne voulût en imposer au public dans un moment où, détaché du monde, il tournait son esprit vers les idées religieuses, on reconnaîtra que ce n'est point là le fait d'un écrivain non versé dans la connaissance de la langue latine.

Au surplus, on lui attribue communément l'édition des poésies latines de l'abbé de Brienne et l'avertissement latin qui se trouve en tête des poésies latines du P. Cossart; il faut donc supposer que le jeune Marin reçut l'éducation complète qu'on donnait dans les «honnestes familles» de ce temps. On n'aura plus aucun doute à cet égard quand on saura qu'il eut pour compagnon d'étude le célèbre abbé de Marolles, traducteur infatigable, qui le cite avec éloge dans ses Mémoires.

«Je commençai mes études au collége de la Marche en 1611, dit l'abbé, et je les achevai presque en mesme temps avec mes chers compagnons de classe: Henry de Litolfi Maroni, esprit agréable et facile, depuis mort évêque de Bazas, fils du seigneur Constance de Montoue, escuier de la petite escurie du roy; Florent de Masparant, d'une douceur non pareille, qui est mort conseiller au grand conseil; François de Machault, conseiller aux requestes du palais; Jean Nicole de Chartres (1), devenu l'organe et la voix de sa patrie, portant sa parole et ses sentiments quand l'occasion s'en offre à propos; Pierre Chanut, que son sçavoir et sa prudence ont rendu si digne des grands employs qu'il a eus (2); Martin (3) Le Roy, sieur de Gomberville, dont la plume a tant

(1) Le célèbre Nicole.
(2) Il fut ambassadeur de Suède.
(3) C'est une erreur; il faut lire Marin, et non Martin. La même erreur a été com-

d'agréments; Ange Massac, si judicieux dans ses plaidoyers et si sage dans ses conseils... et quelques autres qui se sont contentez d'une moindre réputation (1)... »

L'inclination naturelle des goûts du jeune Marin le porta d'abord vers la poésie avec une vivacité extraordinaire; mais les premiers fruits de sa muse furent beaucoup trop précoces. Dès l'âge de quatorze ans, en 1614, il les livra au public. C'était un recueil de cent dix quatrains et de huit sonnets intitulé : *Le Tableau du bonheur de la vieillesse opposé au malheur de la jeunesse*, sujet qui, pour être convenablement traité, demande une maturité de jugement fort peu en proportion avec l'âge de l'auteur. Il dédia ce volume à son père, avec une épître dédicatoire écrite en prose et un quatrain acrostiche. Les pères sont généralement peu disposés à recevoir favorablement les premiers essais poétiques de leurs enfants; ils ont même une sorte de répulsion naturelle à voir leur progéniture se lancer dans les hasards de la vie littéraire. Nous ne savons si l'accueil paternel répondit aux espérances du jeune nourrisson des Muses, mais ce que nous pouvons assurer, c'est que l'infortuné boursier de la Chambre des comptes dut se faire d'étranges illusions, si la lecture des quatrains de son fils lui firent penser qu'il avait engendré un poëte. Quoique ce premier essai de la verve poétique du futur académicien ait été loué en vers latins et français par Alexandre de Trame, Claude du Chesne (2), et quelques autres habitants du Parnasse aujourd'hui complétement inconnus, la versification n'en vaut à peu près rien; mais, remarque l'abbé d'Olivet, « que peut-on attendre d'un écolier (3)? » Il est bon d'ajouter : de cet âge.

Il paraît que le jeune Gomberville fut assez sage pour se rendre justice à lui-même, car, pendant vingt ans, il ne publia plus de vers, du moins en volume spécial; et si, pendant cet intervalle, il composa quelques sonnets en l'honneur de Louis XIII et de Richelieu, il se garda bien de les donner trop tôt au public. Pour varier ses travaux, et peut-être pour essayer ses talents sur divers sujets, afin de trouver sa véritable voie, il se livra pendant quelques années avec beaucoup d'ardeur aux études historiques, et

mise plusieurs fois pour Marin Cureau de la Chambre, médecin de Louis XIV et de Séguier, collègue de Gomberville à la première Académie. (Voir notre *Histoire du chancelier Séguier*. Paris, Didier, 1874. 1 vol. in-8°.)

(1) *Mémoires de Marolles*, 1re édit., in-fol., p. 12.

(2) Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, 341.

(3) Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, I, 328.

s'il y mit de la passion, ce fut au moins une passion bien dirigée, car cette fois ses études portèrent des fruits plus sérieux que les premiers. En 1620, six ans après son livre de poésies, il mit au jour un volume intitulé : *Discours des vertus et des vices de l'histoire*, auquel était joint un petit *Traité de l'origine des Français*, destiné à combattre l'origine fabuleuse qui les faisait descendre des Troyens. Ce petit livre subit quelques vicissitudes que Gomberville a racontées lui-même quarante ans plus tard dans sa *Préface des Mémoires du duc de Nevers*. « Pendant que M. le président de Vair avoit les sceaux, dit-il, je fis un *Discours des vices de l'histoire* et le luy dédiay, dans l'espérance qu'estant homme de lettres et ayant luy-mesme fait des livres, le premier essay d'un homme de dix-neuf ans l'obligeroit à me donner une place en son amitié. Mais il arriva par les mauvais offices de quelqu'un que cela mesme qui me le devoit rendre favorable produisit un effet tout contraire. Le juste ressentiment que j'eus d'un traitement si dur me fit abandonner le sceau et attendre que les choses eussent changé de face pour continuer un travail qui n'estoit que commencé. Ma patience n'eut pas beaucoup d'exercice, car M. de Vic ayant eu les sceaux à son tour, eut la bonté de m'envoyer offrir par son secrétaire le privilége que M. de Vair m'avoit refusé, et me dire que les armes du roy s'estoient si hautement déclarées pour tout ce que les esprits timides avoient désapprouvé dans mon livre, qu'il devoit estre confirmé par son sceau et publié avec sa permission... »

Il faut avouer que cet ouvrage, aussi bien que le *Tableau du bonheur de la vieillesse*, suppose une maturité de jugement peu ordinaire; mais on peut rencontrer chez un esprit de vingt ans ce qu'on chercherait vainement chez un enfant de quatorze. Le style du *Discours des vertus et des vices de l'histoire* est en effet fort passable pour l'époque, et les idées, souvent originales, sont assez approfondies; ce qui fait voir, dit l'abbé d'Olivet, « que, dans un jeune homme qui unit l'application aux talents qu'il a reçus, les connaissances font beaucoup de chemin, au lieu que dans un âge déjà avancé, les progrès d'un écrivain sont lents et imperceptibles (1). » Il est certain qu'on trouve dans ce petit livre, aujourd'hui fort rare, d'excellentes leçons pour écrire l'histoire; au milieu de remarques quelquefois singulières et hardies, on

(1) Pellisson et d'Olivet, I, 328.

reconnaît un esprit déjà sûr de lui-même, un jugement sain et bien formé sur le but moral et élevé des études historiques, sur les moyens qu'il faut employer pour y atteindre. L'abbé Langlet du Fresnoy qui, près de cent ans plus tard, écrivait sa *Méthode pour étudier l'histoire*, parle ainsi de l'opuscule de Gomberville : « Je n'ai pas vu de livre où il y ait plus à profiter que dans celui-ci, qui est plein de réflexions judicieuses et de traits curieux. On peut apprendre dans sa lecture à juger sainement des historiens et à discerner le vrai du faux dans les faits historiques..... » Et quoique Baillet critique beaucoup ce petit traité, en disant que l'auteur « y fait un peu trop le difficile, qu'il ne trouve presque rien à son goût parmi les anciens historiens et les modernes, et qu'il auroit pu témoigner un peu moins de véhémence et moins de chaleur contre les historiens de la première réputation, etc.(1), » on peut le lire encore avec plaisir et avec fruit. Ce que nous y remarquons de plus original, c'est la manière dont l'auteur expose ses idées au sujet de l'exactitude absolue qu'il exige dans les faits : « Si j'en étois crû, dit-il, toutes les histoires seroient des contracts que l'on appelle en droit *stricti juris;* la première imposture qui seroit reconnüe feroit perdre et brûler tout le corps du livre : car les histoires n'étant produites à nos yeux que pour nous apprendre la vérité des choses passées, n'est-ce pas abuser de notre temps et du titre recommandable de l'histoire, que de l'emplir de choses qui ne se sont jamais vues?..... » Et plus loin : « Plut à Dieu qu'il fût défendu à tout le reste du monde (hormis aux rois), sur peine d'être écorchés vifs, d'entreprendre une histoire; et que les rois fussent aussi jaloux de l'écrire qu'ils sont jaloux de leur autorité! »

« Où en serions-nous, s'écrie l'abbé du Fresnoy, si l'on suivait cette règle? A peine aurions-nous quelques livres d'histoires. Il ne faut pas pour des fautes d'inadvertance rejeter un habile historien : il suffit de plaindre la fragilité humaine, qui n'est pas en état d'éviter tous les piéges où elle peut tomber. A-t-on le droit de rompre avec un ami sincère et fidèle, parce qu'il est sujet à quelques-unes de ces faiblesses attachées à notre nature? On ne trouverait aucun ami si l'on poussait les choses à cet excès de rigueur... Mais quand on écrit à vingt ans un traité dogmatique de ce genre, il est permis de se laisser entraîner à une intolérance

(1) Baillet, *Jugement des Savants*, II, 210.

de doctrine qui prouve, en somme, des sentiments généreux. »

Il est fâcheux qu'après un début si propre à l'encourager, Gomberville ait jugé à propos d'abandonner, au moins pour quelque temps, ses travaux historiques. Nous le verrons plus tard entreprendre l'histoire des cinq derniers rois de la maison de Valois, puis reculer devant la difficulté de cette tâche; et cependant il donnera dans une remarquable préface, en publiant les Mémoires du duc de Nevers, d'excellents aperçus sur cette période de nos annales. Le seul opuscule ayant trait aux études historiques qui soit sorti de la plume de Gomberville pendant les quelques années qui suivirent la publication du discours, est une brochure in-4° qui parut en 1622 et qui s'intitule : *Remarques sur la vie du roy* (Louis XIII) *et sur celle d'Alexandre Sevère, contenant la comparaison de ces deux grands princes, et comme les prophéties de l'heureux règne du roy*. Ce petit travail, écrit sans prétention, et dans lequel l'auteur applique ses théories, augmente encore pour nous les regrets que nous venons d'exprimer.

On sera probablement fort surpris d'apprendre après cela qu'en 1621, entre les deux ouvrages précédents, Gomberville, changeant une troisième fois le cours de ses études et de ses travaux, se soit laissé entraîner par la vogue du moment pour marcher sur les traces de l'auteur de l'*Astrée*. La lecture du roman d'Honoré d'Urfé, dont le quatrième volume (le dernier publié par l'auteur) avait paru en 1618, avait surexcité vivement l'imagination du poëte de la vieillesse; et comme la vogue de l'*Astrée* était telle à cette époque qu'on saluait dans l'apparition de ce livre une révolution littéraire, le jeune Marin fit un nouvel essai de ses forces et publia un gros roman, la « Carithée ».

II

LE ROMAN AU XVII^e^ SIÈCLE. *La Carithée* (1621).

C'est un spectacle curieux et intéressant que celui des essais et des travaux si divers de ce jeune homme, qui à vingt et un ans a déjà publié un volume de poésies, un livre sur la philosophie de l'histoire et un roman fort érudit. En même temps qu'il offre à nos observations une flexibilité de talent peu ordinaire, puisqu'elle s'étend sans effort depuis les gracieuses leçons des

muses jusqu'aux problèmes les plus abstraits de la métaphysique du cœur et de l'esprit humain, nous y remarquons aussi un caractère modeste et maître de lui-même, qui cherche franchement le meilleur emploi de ses facultés intellectuelles, sans parti pris, sans préférence exclusive. Combien de gens s'opiniâtrent à marcher dans une voie où d'ornière en ornière ils s'embourbent sans espoir? Moins infatué de lui-même, Gomberville, en présence de plusieurs chemins qui s'ouvrent à sa carrière, dirige prudemment ses reconnaissances dans chacun d'eux et ne se lance décidément sur l'une des routes que lorsqu'il est sûr de son terrain.

Pendant deux ou trois ans, le jeune auteur resta indécis sur la direction qu'il allait enfin choisir. Ses premières poésies n'avaient eu qu'un demi-succès de précocité; son discours sur l'histoire l'avait au contraire favorablement posé en penseur sérieux; enfin sa *Carithée*, qui contenait des détails ingénieux et bien amenés, qui annonçait même d'heureuses dispositions pour ce genre d'écrire, avait paru à une époque beaucoup trop voisine du dernier volume de l'*Astrée* pour s'attirer beaucoup de lecteurs. L'*Astrée* seule régnait encore en souveraine dans les ruelles, et la planète éclipsait complétement son satellite. On pourrait croire qu'après ce court exposé Gomberville dût se décider pour les travaux historiques; mais la pratique lui sembla présenter beaucoup plus de difficultés que la théorie; d'un autre côté, les illustres qu'il fréquentait, et qui applaudissaient quelquefois ses rares essais de poésie : Malherbe, Racan, Maynard, Colomby, lui ayant adressé des éloges sur son petit roman, Gomberville pensa qu'il serait peut-être lu avec succès, s'il avait la patience d'attendre que la grande vogue d'Honoré d'Urfé eût commencé à se refroidir. L'événement lui donna raison.

Du reste, écoutons-le parler lui-même; ses introductions et ses préfaces sont de véritables professions de foi, et nous reconnaîtrons plus tard, dans celles des *Mémoires du duc de Nevers*, plusieurs pages d'une autobiographie très-sincère. Gomberville s'exprime ainsi, dans ce qu'il appelle l'*Argument de la Carithée* (1), son premier roman :

« Ceux qui s'amusent à faire des livres d'amour se doivent pro-

(1) *La Carithée*, de M. Le Roy, sieur de Gomberville, contenant sous des temps, des provinces et des noms supposez, plusieurs rares et véritables histoires de nostre temps. — A Paris, chez Jacques Quesnel, rue Sainct-Jacques, aux Colombes, près Sainct-Benoist. 1 vol. in-12, 735 pag., divisé en six livres. Sans dédicace.

poser une fin en leurs ouvrages, de laquelle ils ne se doivent jamais esloigner, s'ils ne veulent courir fortune de faire un monstre. Il y a deux espèces toutes contraires dans ce genre d'escrire; la plus estimable et la plus difficile est celle où l'on observe une si exacte vraysemblance que souvent on se laisse emporter à croire que c'est une vérité : de cette sorte sont tous les amours faits à l'imitation de Théagènes et de Cariclée. L'autre est plus prodigieuse et plus espouvantable, mais elle ne fait point d'impression sur l'âme de ceux qui ne s'esmeuvent que pour les choses ou vrayes ou vraysemblables : de cette qualité sont tous les poëtes anciens : l'*Ame d'or*, l'*Amadis*, le *Perse-Forest*, et un nombre infini d'autres semblables. J'advoüe que je me suis grandement pleu à perdre le temps en ces inutiles labeurs, et particulièrement depuis que j'ay remarqué qu'il n'y avoit sorte de sujets au monde qui fust plus capable que celle-cy de *former le stile d'un enfant qui veut commencer à marcher tout seul*. Cette considération me fit broüiller à quinze ans une déplorable pièce que par imprudence je laissai imprimer; mais encore que je ne la puisse voir aujourd'huy sans fascherie, toutes fois je confesseray qu'elle m'a servy de ce que sert une lisière aux petits enfans... Depuis ce temps là ayant veu quelques galanteries laissées par un vieux courtisan sur les amours de la cour, il me prit envie de suivre aucunement ses mémoires et de passer le temps à marcher après luy. Je fis donc cette partie de *la Carithée* que tu vois maintenant, où j'inséray les fortunes de ce grand capitaine romain Germanicus, non pas en historien (aussi ne les ay-je ainsi tastées, si j'ose parler de cette sorte, que pour voir si je pourrois bien l'escrire quelque jour en histoire), mais comme l'on a accoustumé de les mettre dans les livres d'amour... Et je m'estois tellement proposé d'escrire la vérité, que je pensois avoir assez bien desguisé ce que je voulois faire passer pour vray ponr oster toute la doute que l'on en eust pu avoir. Non-seulement j'ay rencontré ce que je cherchois; mais encore j'ay esté au-delà et voicy comment. Un gentilhomme que je ne veux pas nommer ayant eu quelques morceaux de ce livre... creut que je parlois de luy; comme je sceu cela, je changé la résolution que j'avois prise de ne dire qu'à ceux qui me font l'honneur de m'aymer les noms de Cérynthe et de Carithée en l'histoire desquels le gentilhomme pensoit estre compris; pour le désintéresser et moy aussy, je te dis maintenant la vérité estouffée parmy les fictions de ce livre. Charles IX, l'un des plus

accomplis monarques des fleurs de lys, est le Cérynthe qui est comme le chef de cette compagnie; je lui ai donné ce nom et non pas celuy d'Eurymédon que lui donne Ronsard, pour ce que mon premier autheur dit au commencement de ses Mémoires qu'il a ouy dire mille fois à ce prince en sa jeunesse qu'il estoit le *soucy* dont l'amour estoit le soleil et qu'il ne pouvoit estre gay sans amour, non plus que le soucy sans soleil. Ce grand roy ne sceut pas plus tost distinguer un beau visage d'avec un désagréable qu'il ayma; il n'avoit pas quinze ans qu'il eust de l'amour pour Cidarie, *de laquelle il eust la cognoissance comme je l'ay descrit avec toutes les particularitez de sa chasse.* Cet exercice lui plaisoit tant comme tout noble et tout guerrier, et y sçavoit tant de subtilitez qu'il en composa un livre en vers que les curieux ont pû voir. Après ceste maistresse pour qui Ronsard a faict des vers sous le nom d'Astrée, il en eut plusieurs autres qu'il quitta aussi tost qu'il ne se plaisoit plus en leur recherche. Enfin il eut un tel amour pour une incomparable merveille que Ronsard appelle Calirée et que pour desguiser je t'avais donnée sous le nom de Carithée, que toute la cour en fut longtemps entretenüe et presque estonnée. Il y eust au commencement tout le plaisir qu'il y désira, mais la majesté de l'Estat lui estant un invincible obstacle empescha qu'il ne peût gouter avec ceste belle Calirée les douceurs qu'il se promettoit de sa passion : je faits parler cest intérest sous la personne de Chrimante, père de Carithée, afin de rendre l'empeschement plus vray-semblable et plus fort, car de dire qu'un berger ne peut jamais avoir celle pour qui il mouroit à cause que son intérest l'en destournoit, c'eust esté tesmoigner ou un lasche amour en ce berger, ou fort peu de jugement en moy. Desporte fit des vers pour les amours..... Le lecteur me dira à ceste heure que je n'ay guères pris garde à la bien-seance des choses d'avoir mis l'histoire de Germanicus parmy celle de cet incomparable prince; je lui respons que je l'ay fait à dessein, et que pour avoir occasion de mettre ceste vie, j'ay choisy le temps de Tibère sous le règne duquel Germanicus mourut. L'on adjoustera que c'est donc mal à propos que je dédie mon livre à des personnes mortes, je réplique que cela n'est pas si mal à propos que l'on pense, et que j'ay faict expressément ceste feinte pour n'avoir pas sujet de donner mon livre à quelque grand, qu'à n'en mentir point, j'eusse deshonoré de luy donner une si meschante pièce. Enfin que l'on fasse tel jugement que l'on voudra de moy; comme ces ouvrages

ne sont pas assez excellens, ny assez considérables pour donner de la réputation à leurs autheurs, aussi ne sont-ils pas assez honteux pour les jetter dans l'infamie... »

Voilà une déclaration très-nette, et l'on devra trouver dans la *Carithée* l'histoire des amours de Charles IX en l'absence de toute couleur locale appartenant à ce règne, puisqu'il s'agit de bergeries, mais bergeries dans le sens de celles de Racan et d'Urfé sous l'empire de Tibère et durant le cours des exploits de Germanicus. C'est une sorte de roman historique à triple caractère, où l'érudition la plus étendue sur cette époque de l'histoire romaine doit rivaliser avec les galanteries précieuses des cercles et des ruelles. Avant de dire quelques mots de cet ouvrage curieux, qui nous arrêtera moins cependant que le fameux *Polexandre*, il est bon d'indiquer en quelques mots quel était alors en France l'engouement des esprits au sujet de ce genre de littérature.

La production et la vogue de ces grandes compositions romanesques, dans lesquelles, remarque M. Gérusez, l'histoire et la passion sont également faussées (1), l'*Astrée*, *Polexandre*, *Ariane*, *Pharamond*, *Cléopâtre*, *Cassandre*, *le Grand Cyrus*, *Clélie*, etc., marquent l'un des événements littéraires caractéristiques de la première moitié du XVII^e^ siècle. Le roman poétique et chevaleresque, si on peut l'appeler ainsi, donne son empreinte spéciale à cette période, comme le poëme épique le donne à celle qui suit. De 1610 à 1650, il pleut des romans en France; de 1650 à 1680, il pleut des épopées. On trouvera peut-être quelques rapports entre ces courants littéraires qui se produisent comme à l'insu du public, en recherchant la direction naturelle que prennent ses appétits sous des influences spéciales et en la comparant à la situation politique aux mêmes époques. Il nous suffit d'indiquer ici ce rapport sans chercher à l'approfondir, parce que cela nous entraînerait trop loin de notre sujet.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le mouvement fut indiqué par l'apparition des tendres bergeries de l'*Astrée*, vers 1610, à une époque où la sage administration d'Henri IV et de Sully amenait dans les esprits le repos et la tranquillité après les troubles et les luttes sanglantes de la Ligue. Le même phénomène se produisit à la fin de la grande Révolution. Pendant près de quinze ans on s'arracha les volumes du chantre des bergers, et les libraires ne

(1) Gérusez, *Histoire de la Littér. franç.*, II, 130.

suffisaient pas aux demandes. Certains portèrent même l'enthousiasme jusqu'à faire le voyage du Limousin pour visiter les bords du Lignon et suivre le livre à la main les descriptions du site enchanteur. Il est vrai, comme le dit M. Saint-Marc-Girardin dans son *Cours de littérature dramatique*, « que ces bergers-là ne le sont que par goût, et qu'en mettant l'amour à la campagne, d'Urfé, comme les poëtes pastoraux de l'Italie, a voulu seulement lui donner plus de charme et plus de liberté. Ses bergers et ses bergères vont se promenant ensemble, cherchant les fraîches ombres et les agréables sources des fontaines, parce que, n'ayant nul troupeau à garder, ils n'emploient leur temps qu'à passer leur vie le plus doucement qu'il leur est possible. Ce ne sont pas gens du village, ce sont gens qui font la villégiature. Ils ont le loisir que donne l'aisance; ils sont de noble naissance; ils sont enfin aussi discrets et aussi civils que les meilleurs courtisans. »

Quoi qu'il en soit, on ne goûta plus pendant quelque temps que des bergeries. Racan fit en vers des bergeries, on traduisit les bergeries italiennes du Tasse et du cavalier Marin; au théâtre, on représenta des pastorales; ce fut une véritable invasion de bergers. Bientôt les événements politiques donnèrent aux esprits des préoccupations sérieuses qu'une longue paix, seulement interrompue par quelques troubles intérieurs, avait depuis longtemps endormies. A mesure que s'avance le règne de Richelieu, le roman tourne de plus en plus à l'héroïque et au chevaleresque. Gombauld commence la transformation du roman pastoral en publiant son roman mythologique d'*Endymion*, et Gomberville, bientôt après avoir sacrifié aux bergeries dans la *Carithée*, fonde avec *Polexandre* le roman chevaleresque, où Desmarets, la Calprenède et Mlle de Scudéry devaient acquérir tant de renommée.

Écoutons à ce sujet le maître de la critique poétique, Boileau lui-même, qui, dans son *Discours sur le dialogue des Héros de roman*, s'exprime un peu sévèrement sur cette transformation. Après avoir parlé avec quelque éloge de l'œuvre de d'Urfé, il ajoute: « Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix et de douze volumes; et ce fut quelque tems comme une espèce de débordement sur le Parnasse. On vantoit surtout ceux de *Gomberville*, de la Calprenède, de Desmarais et de Scudéry. Mais ces imitateurs, s'efforçant mal à propos d'enchérir sur l'original et prétendant ennoblir ses carac-

tères, tombèrent, à mon avis, dans une très-grande puérilité. Car, au lieu de prendre, comme lui, pour leurs héros, des bergers occupés du seul soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non-seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers, ayant à leur exemple fait une espèce de vœu de ne parler jamais, et de n'entendre parler jamais que d'amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé, dans son *Astrée*, de bergers très-frivoles avait fait des héros de roman considérables, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très-frivoles, et quelquefois même des bourgeois encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages néanmoins ne laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent longtemps une fort grande vogue..... »

Boileau, qui ne parlait qu'au nom du goût, nous semble ici, à dessein fort probablement, faire une confusion regrettable. Ce qui le choque surtout, c'est de voir des personnages anciens travestis en amoureux modernes; cependant il devait bien savoir (et sans doute il ne l'ignorait pas, puisque les clefs de ces livres couraient dans toutes les mains) que tous ces ouvrages n'étaient pas des romans historiques, mais des études de mœurs contemporaines sous des noms pris à l'aventure. Il savait aussi bien que nous aujourd'hui que le grand Cyrus représentait le grand Condé, et les autres personnages de ce roman, les seigneurs de la cour et les habitués de l'hôtel de Rambouillet; que la *Clélie* était l'histoire de la Fronde sous un déguisement romain; que même dans l'*Astrée* tous les bergers ne sont pas de si basse extraction qu'il veut bien le supposer. Astrée n'est autre que Diane de Châteaumorand, et parmi les personnages qui l'accompagnent dans l'action, plusieurs sont des portraits de seigneurs de la cour de Henri IV. Dans sa critique un peu trop injuste, Boileau n'a vu que le goût pur; il n'a point voulu avouer que les auteurs de ces œuvres n'avaient jamais eu la pensée de profaner l'antiquité, mais bien de trouver un masque quelconque pour peindre plus à leur aise les figures contemporaines. Comme le remarque d'une manière fort piquante M. Victor Cousin dans son étude sur le *Cyrus*, il confond Mlle de Scudéry avec Mme Dacier. Pour nous, depuis l'*Astrée* jusqu'à la *Clélie*, tous ces romans sont jetés dans le même moule; l'idée inspiratrice est identiquement la même : esquisser

les mœurs contemporaines avec un crayon de provenance exotique; le crayon laisse une trace, une couleur, si l'on veut, qui lui appartient, mais la figure se reconnaît sans peine; elle est bien française et de l'époque. Si l'on rencontre des différences dans toutes ces œuvres, elles tiennent uniquement au temps dans lequel elles ont été écrites. Les bergers de d'Urfé sont calmes et tranquilles, parce qu'alors la France était en paix; les héros de Gomberville et de la Calprenède sont des guerriers qui bataillent à la façon des Amadis, parce que Richelieu met toute la France en armes; enfin, dans la *Clélie*, Mlle de Scudéry nous retrace les péripéties de la fronde elle-même. Le fond de toutes ces œuvres est l'amour avec les discours galants et polis de l'hôtel de Rambouillet; les circonstances de l'action prennent leur ton sur les préoccupations du moment; la forme est ce qu'elle veut, romaine, grecque, gauloise, mexicaine ou asiatique. Que si l'on veut trouver, comme le prétend Boileau, des Romains dans la *Clélie*, la *Carithée* ou l'*Ariane*, des Francs dans le *Pharamond*, des Assyriens dans le *Cyrus*, des Mexicains dans le *Polexandre*, on les cherchera bien en vain; mais trouve-t-on de vrais bergers dans l'*Astrée*? Nous ajouterons que Boileau n'avait pas eu le courage de publier sa satire, faite au moment de sa conversion littéraire, du vivant de Mlle de Scudéry, qu'il aimait et qu'il estimait fort, et « qui, après tout, dit-il lui-même, avoit beaucoup de mérite; » elle ne parut qu'au commencement du XVIII[e] siècle, quarante ans après sa composition.

Il est juste de reconnaître cependant que Gomberville a cherché, sinon par le langage de ses héros, du moins à l'aide de tous les accessoires qui forment le cadre de sa fiction, à donner une sorte de couleur locale à son roman. Quand il ne s'agit point de bergers, les fragments d'histoire romaine sont franchement abordés par le futur académicien, et nous n'hésitons pas à déclarer que ces passages sont les meilleurs de son œuvre. Lorsque Agrippine raconte les vicissitudes, les combats, les victoires et les harangues de Germanicus, on croirait entendre un morceau de Tite-Live; cela est fort bien exposé, d'un style noble, bien cadencé, simple et sans affectation. On reconnaît à ces passages que Gomberville aurait pu produire d'excellents traités d'histoire et l'on regrette qu'il se soit borné à ne laisser en ce genre que ses notes sur les *Mémoires du duc de Nevers*. La harangue de Germanicus aux légions révoltées qui ne veulent pas reconnaître Tibère comme

successeur d'Auguste est un morceau oratoire fort supérieur à toutes les harangues ampoulées de l'époque (1), même aux plaidoyers du fameux Le Maitre, et la scène de la révolte forme un tableau achevé. Cela prouve qu'on peut chercher dans les romans de Gomberville autre chose que de fades galanteries ; outre ces pages d'histoire fort bien traitées parmi lesquelles nous avons encore remarqué le siége de Régiue, en Dalmatie, on rencontre aussi, disséminées de côté et d'autre, une foule de dissertations érudites, ici sur les mœurs du crocodile et sur les propriétés que les anciens lui attribuaient, là sur la signification symbolique du dieu Pan, ailleurs sur la philologie ou les langues comparées (2).

Mais laissons ces dissertations savantes, ces descriptions merveilleuses et ces fragments historiques habilement ménagés qui

(1) « Quel nom vous puis-je donner maintenant ? Vous appelleray-je soldats, vous, dis-je, qui oublians tout le respect que vous devez à vostre empereur, avez osé enfermer son fils au milieu de vostre camp et de vos armes ? Nommeray-je citoyens de Rome ceux qui ont si indignement profané l'authorité de son Sénat ? .... Que diray-je de toi, première légion, qui as eu l'honneur de recevoir les enseignes de la main de Tybère ; et toy, vingtiesme, qui as été sa compagne en tant de combats, et qu'il a enrichie de tant de dépouiles et de tant de faveurs ? Est-ce là la récompense que tu rends à son fils (fils adoptif) qui le représente parmy vous ? Seray-je contraint de porter ces nouvelles funestes à mon père, en une saison où il n'en reçoit que de très-agréables de toutes les provinces de l'empire ? Lui conteray-je que ces nouvelles bandes et ses vieux soldats n'ont peu être assouvis, ny par le congé ny par l'argent, ny par la liberté que je leur ay donnée ? Que dira-t-il lorsqu'il sçaura que vous estes les seuls qui tuez les centeniers, qui chassez vos tribuns, et qui emprisonnez ses ambassadeurs ; que vous avez emply vostre camp du sang de vos compagnons ; que vous en avez infecté les eaux de ce grand fleuve, et que moy-mesme je ne vis plus parmy tant de rebelles qu'autant qu'il leur plaira de me laisser la vie. » (Gomberville, *La Carithée*, 2e livre, p. 179-183.)

(2) C'est ainsi que Cérinthe, racontant son histoire depuis les prodiges qui marquèrent la grossesse de sa mère, explique les divers noms qu'il porte :

« Enfin quand il pleust aux dieux, je nasquis et me donna-t-on le nom de *Thamos* et de *Cérinthe*, ces deux noms estant fort convenables à mes infortunes et à mes qualitez, puisque l'un et l'autre signifient non-seulement l'inquiétude et le *soucy* que l'on gouste parmy les adventures du monde, mais aussi qu'il signifie une petite fleur de couleur jaune, qui suit le cours du soleil et qui se ferme aussi tost qu'il est couché, tout ainsi que ceste grande fleur appelée en Égypte *oziriphale*, c'est-à-dire fleur d'Oziris ou du soleil, et en grec *héliotrope*. Les Latins m'apprirent lorsque je passai il y a deux ans à Rome, qu'ils appeloient la fleur dont je porte le nom *solisequium*, et que leurs poëtes l'appellent *caltha*. Pour les Grecs, ils on confondu ces deux fleurs dont j'ay parlé, sinon qu'ils nomment l'une le grand héliotrope et l'autre le petit. Toutefois j'ai remarqué que Théophraste, cet incomparable esprit, luy donne le nom que les Egyptiens lui ont attribué et l'appelle cérinthe. Aussi durant le long séjour que j'ay fait en Grèçe, je me suis fait nommer toujours Cérinthe, et je croy que, depuis mon départ de ma patrie, personne ne m'avoit appelé Thamos que ceste voix qui me commanda hier d'annoncer la mort de Pan Voilà un maigre entretien, mes chers amys, que je vous ay fait jusques à cette heure ; mais nous sommes tellement idolâtres des plus petites choses qui semblent nous mettre aucunement par-dessus le commun des hommes, que vous me pardonnerez cette importune recherche... » Gomberville, *La Carithée*, I, p. 21, 22.)

prouvent de sérieuses études de la part d'un jeune homme de vingt et un ans, pour aborder le roman proprement dit. Nous n'en décrirons point les divers incidents, ce qui nous entraînerait beaucoup trop loin, et la préface que nous avons citée plus haut en donne une idée suffisante. Nous dirons seulement que la plupart des scènes se passent dans une sorte de paradis terrestre, appelé par le poëte l'*Ile heureuse*, et situé sur les bords du Nil ; là vivent en société patriarcale des bergers véritables et des familles jadis opulentes, qui, désenchantées du monde ou frappées par des revers de fortune, ont préféré la retraite à la vie agitée des palais et « pris l'habit et la condition des bergers ».

Les seules tribulations de ce séjour privilégié sont les tribulations amoureuses, et l'on pourrait raconter en quelques mots les diverses péripéties de celles du héros principal; mais, suivant l'usage de cette époque, chacun des personnages accessoires raconte ses propres aventures, et cela produit un enchevêtrement souvent fort difficile à débrouiller d'aventures et d'histoires très-disparates. Ces récits épisodiques sont, en principe, assez favorables à la marche de l'action, et dans le roman si populaire de *Gil Blas*, Le Sage s'en servait encore très-largement près d'un siècle après Gomberville, mais il leur donnait au moins quelque caractère de vraisemblance en faisant parler ses personnages d'une façon naturelle. Au commencement du XVII^e^ siècle, cette vraisemblance n'était ni connue des auteurs ni réclamée par le lecteur, et tous les récits des bergers de l'Ile heureuse ou des courtisans de Tibère contiennent textuellement des correspondances complètes ou des pièces de vers, chansons, stances, plaintes, sonnets, élégies, qu'il est impossible de confier à la mémoire la plus exercée. La harangue de Germanicus, que nous citions précédemment, est ainsi rapportée dans la longue histoire que fait Agrippine des prouesses et des infortunes de son valeureux époux. C'est le principal reproche que nous ayons à faire au roman de Gomberville au point de vue de la conduite de l'action, car nous devons avouer que plusieurs de ces épisodes forment de petits poëmes très-intéressants; les interlocuteurs parlent un langage fleuri sans être trop précieux, et si l'on rencontre des phrases comme la suivante : « Tandis que nos félicitez rouloient (s'il faut dire ainsi) à vagues étendues..... », c'est dans la bouche d'Agrippine, habituée aux grandes manières de la cour. Nous voudrions avoir le loisir de reproduire ici plusieurs dialo-

gues parmi les plus amoureux ou les plus piquants, tels que celui de Philidas, personnage assez original, qui traite de fous tous les amoureux, avec la bergère «incognue» (à la fin du troisième livre); qu'on sache seulement que les «gentils bergers», les «jeunes merveilles», «belle et incomparable bergère» y sont prodigués outre mesure, et que «les bergers de l'Ile heureuse s'entretenans en leurs ordinaires douceurs, passoient les jours aussi insensiblement que les plus florissans monarques du monde peuvent faire.»

C'est dans «le pré des Adventures», près d'une «saulsaye ombragée», voisine de la fontaine d'amour, que se tiennent ordinairement ces réunions pastorales où chacun raconte tour à tour ses victoires ou ses infortunes; mais, malgré la diversité que l'auteur a cru trouver dans la nature même de ses récits, en nous présentant les amours naïves de Népante et de Panacée, les amours militantes d'Amélite et d'Abeille, les amours précieuses d'Agrippine et de Germanicus, les amours contrariées mais constantes et inviolables de Cérinthe et de Carithée, etc. (1), en interrompant de temps à autre ses dialogues par les extravagances de Philidas ou les plaintes d'Hénione abandonnée, ou en intercalant avec assez d'habileté les incidents et les dissertations dont nous avons parlé précédemment, cette multitude de longues histoires où s'étale à plaisir toute la fade sensiblerie mise à la mode par l'*Astrée* devient à la longue monotone et fatigante. Les épisodes merveilleux et invraisemblables, comme la résurrection du Phénix ou le palais enchanté d'Orante, ne rencontrent plus qu'une attention émoussée ou distraite; et cependant les allusions de l'auteur sont parfois fort transparentes; dans ce dernier épisode, par exemple, les deux héros sont l'incomparable prince des Indes *Sivol* et son inséparable chevalier *Sunile*. On reconnaît dans ces deux noms les anagrammes exacts de *Louis* (*XIII*) et de *Luines*. Mais combien pâles sont leurs exploits devant ceux de l'incomparable Cérinthe, qui prend la précaution de se déclarer lui-même au commencement de son récit «le plus constant et le plus parfaict amant du monde! Que ceux qui ont quelque goût pour les

(1) Carithée dit quelque part à Népante qu'elle a «pris pour sa devise, il y a longtemps, une hermine enveloppée d'un cercle d'ordures, et ce mot pour son âme. Je mourray plus tost que de changer.» Ce cercle d'ordures nous a rendu rêveur: comment cela peut-il se représenter? On connaît la devise des armes de Bretagne: *Potius mori quam fœdari*.

bergeries de la carte du Tendre les relisent dans le roman de Gomberville.

Les pièces de poésie qui sont parsemées çà et là dans le cours du récit sont, au point de vue du style, la partie la moins heureuse du livre; la versification y est faible ou inégale, le souffle poétique est presque toujours absent; on ne reconnaît trop souvent dans ces petites pièces que de la prose rimée, froide, incolore, languissante, et l'on ne peut prévoir à de si humbles débuts le poëte noble et élevé qui produira plus tard le sonnet du Saint-Sacrement. Les moins mauvaises sont les chansons; et parmi les sonnets, voici le plus supportable; il est de Cérinthe, qui «admire les prodigieuses contrariétez de son amour» pendant une période de galanteries volages qui précéda sa première rencontre avec Carithée. On pourrait lui donner pour titre *l'Inconstance :*

Isis, dont la beauté toutes beautez efface
Me ravit aussi tost que je la vis icy.
Ses yeux doux et cruels furent tout mon soucy
Et je n'adorai plus que les fleurs de sa face.

Son âme où la pitié ne trouvoit point de place
Me vit six mois languir tout sec et tout trancy;
Aujourd'hui sa douceur me veut prendre à mercy,
Et mon cœur refroidy n'est plus rien que de glace.

Parmi ces changements je suis si transporté
Que ma raison se perd avec ma volonté :
Ce qui tourmente Isis me tourmente moy-mesme.

Que le sort marque tout d'un estrange compas!
Tandis que je l'aymais, elle ne m'aymoit pas,
Et je ne l'aime plus maintenant qu'elle m'ayme.

III

MARIAGE DE GOMBERVILLE. SES TRAVAUX HISTORIQUES. AUTOBIOGRAPHIE (1621-1630)

Ceci se passait en 1621. Nous ne connaissons pas d'édition postérieure de la *Carithée*. Pendant sept années consécutives, Gomberville garda le silence, se livrant à de sérieuses recherches sur l'histoire des cinq derniers rois de la maison de Valois et préparant l'œuvre qui devait asseoir sa renommée. Les premiers volumes du fameux *Polexandre*, ce roman que Balzac appelait « un

ouvrage parfait en son espèce (1), » ne parurent en effet qu'en 1629, l'année qui suivit la mort de Malherbe, et quatre ans après celle d'Honoré d'Urfé. Pendant ces sept années de silence, nous ne trouvons mention de Gomberville que dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, qui nous le montre quelquefois dans la société de Malherbe et de ses élèves. C'est à lui que le réformateur du Parnasse français tint un jour ce propos dédaigneux au sujet de celui qu'on a appelé le Malherbe de la prose. Comme on vantait fort les premières lettres de Balzac publiées en 1624 : « Pardieu, pardieu ! dit Malherbe à Gomberville, toutes ces badineries-là me sont venues à l'esprit; mais je les ay rebutées... (2). » Les mémoires littéraires ne fournissent rien de plus sur notre auteur pendant cette époque; mais les recherches de M. Jal nous apprennent sur sa vie intime quelques détails restés inconnus jusqu'à lui.

Gomberville s'était marié fort jeune, vers 1620, à Barbe Fauveau, fille de Claude Fauveau, « l'un des douze marchands de vin privilégiés suivant la cour (3). » M. Jal n'a pu découvrir le contrat de mariage, ce qui lui eût permis d'en préciser la date; mais il a constaté que cinq fils naquirent de cette union, et les actes de baptême de deux d'entre eux se sont retrouvés dans les registres paroissiaux; ce sont ceux de *Claude-François*, qui naquit le 7 septembre 1622, rue Frépaut, et fut baptisé à Saint-Nicolas des Champs, ayant pour parrain son grand-père, et de *Bonaventure*, baptisé à Saint-Jean en Grève le 18 juillet 1627, ayant pour marraine sa grand'mère. Les trois autres enfants de Gomberville, nés peut-être dans l'intervalle, reçurent les noms de Philippe-François, Marin et Marc-Antoine, et nous sommes fort porté à croire que ce Philippe-François est le même que Philippe-Frédéric Le Roy, sieur de Gomberville, dont M. Jal rapporte le décès, et qui mourut dans sa maison, rue de Sèvres, à quatre-vingt-deux ans, le 17 mai 1705, ce qui donnerait l'année 1623 pour date de sa naissance. Il avait été capitaine dans le régiment de la couronne et gentilhomme servant du duc d'Orléans.

Cependant le jeune romancier songeait à mettre au jour un important ouvrage historique. Écoutons ses confidences et détachons de sa préface des *Mémoires du duc de Nevers* ces quelques pages trop peu connues et fort précieuses pour un biographe.

(1) Les *Entretiens* de feu M. de Balzac. Paris, Courbé, 1660, p. 111.
(2) Tallemant, *Historiettes*, III, 06
(3) Voir Jal, *Dict. cr t. de biog. et d'hist*, p. 646.

« Avant que Davila eust fait imprimer à Venise l'histoire de nos guerres civiles (1), j'avois formé le dessein d'escrire celle des cinq derniers rois de la maison de Valois et d'y enfermer tous les événements extraordinaires et toutes les estranges révolutions dont la France a esté le théâtre depuis la mort de Louis XII jusqu'à celle de Henri III. J'avois choisi ce siècle-là comme un siècle où il est arrivé des changements si estranges dans la religion et dans l'Estat, que quiconque y fera réflexion, demeurera d'accord que c'est comme un abrégé et comme un renouvellement de tout ce qui s'est passé dans les dix premiers siècles de cette monarchie. Me voyant donc une si riche matière entre les mains, je n'oubliay rien de tout ce qui estoit en mon pouvoir, pour tascher de luy donner une belle forme. Je fis une reveüe générale des meilleurs historiens. J'examinay avec soin les catholiques et les protestans, pour découvrir au moins la vérité des faits, au travers des ombres et des nüages qu'ils ont respandus sur leurs narrations. Mais je connus que les Allemands n'estoient pas plus fidèles que les Espagnols. Je remarquay de l'emportement dans les Italiens autant que dans les Anglois, et ne trouvoy dans les François que des invectives et des partialitez. En effet, si l'on en retranche un fort petit nombre, on verra que tous ceux qui ont escrit notre histoire depuis l'an 1515, sont si huguenots ou si ligueux, qu'ils ne méritent pas le nom d'historiens véritables et désinteressez. Je me garday bien aussi de marcher sur la foy et sous la conduite de personnes si suspectes. Je cherchay des guides plus fidelles et employay tous mes soins et tous mes amis pour en recouvrer. Leurs diligences et les miennes réussirent admirablement. Il me fut permis de foüiller dans les trésors de M. de Loménie, secrétaire d'Estat, de M. le président de Thou, de MM. des Puits, et de quelques autres curieux. Je fis des recueils fort exacts de toutes les véritez que les historiens ont altérées, et de toutes les particularitez qu'ils n'ont pas sçues. Ayant ainsi préparé mes matériaux et arresté le plan de mon ouvrage avec les connaisseux, je le commençay dans toute l'ardeur qu'il faut avoir pour les grandes entreprises. Je travaillay d'abord à un projet de préface qui ne fut pas désapprouvé de ceux qui le virent ; et en quatre ou cinq mois, j'achevay le premier livre des vingt dont je voulois composer mon histoire. Un abbé de mes amis m'ayant obligé de

(1) Cet ouvrage parut à Venise en 1630.

luy prester la préface pour deux jours, la fit imprimer sans ma participation, et m'en envoya cent exemplaires, avec une lettre d'excuses et de raisons pour justifier son action. Il y avoit un autre abbé d'importance auprès de M. le cardinal de Richelieu, qui estoit le meilleur de mes amis. Je ne crûs pas me pouvoir dispenser de luy envoyer une copie de ma préface. Il estoit en Italie avec S. E. et m'escrivoit de temps en temps. A la première occasion qui se présenta je luy envoyay non-seulement ma préface, mais aussi le premier livre, et le plan de toute mon histoire. Deux mois après il m'escrivit une lettre pleine d'applaudissements, de loüanges et d'approbations. Il m'excitoit à continuer mon ouvrage, à lui envoyer bientost le second livre, et à estre bien persuadé que la peine que je me donnois me feroit de puissans amis. Voilà un beau costé de médaille; mais voicy un revers qui surprendra tous ceux qui ne sçavent pas la manière dont on use à la cour. M'estant aperçu qu'il y avoit quelque chose d'escrit au dos de la lettre de mon amy, je voulus voir ce que c'estoit, et j'y trouvay ces lignes :

« Depuis ma lettre escrite, j'ay eu une longue conférence sur « vostre sujet. Mon amitié ne me permet pas de vous la céler. On « m'a dit que les morts ne sçavent point de gré aux gens de la « peine qu'ils se donnent pour eux, et que le public est un ingrat « que rien ne peut obliger. Qu'il n'en faut point d'autres preuves « que les satyres que l'on publie tous les jours contre les per- « sonnes qui se tuent pour le servir, et qu'il n'y a de satisfaction « qu'à tesmoigner de l'amitié à ceux qui le méritent. Voilà le « sentiment d'autruy, voicy le mien. Laissez là les morts et obli- « gez les vivants. Vous m'avez autrefois parlé d'une pièce de « théâtre. Si je ne me trompe c'estoit *les Amants d'Angélique*. « Si vous me croyez, vous y travaillerez. Cela vaut mieux que « cent histoires. »

« Il faut que j'avoüe la vérité; je fus picqué de cet advis, et quoique je ne pusse douter de l'intention avec laquelle il m'estoit donné, non-seulement je ne laissay pas d'en vouloir un peu de mal à mon amy, mais je pris une ferme résolution de n'escrire de ma vie, ny pour les morts ny pour les vivants. Mais ce premier mouvement ne fust pas plustost passé, que la joye de me voir desgagé d'une obligation que je regardois déjà comme une longue servitude, convertit mon dépit en une action de grâces, et me fist entrer dans les sentimens d'une personne qui étoit in-

finiment plus sage et plus clairvoyante que moy. Je l'en aymay aussi beaucoup dans le fond de mon cœur, et fus rasvy de l'honneste prétexte qu'il me donnoit de jouyr de mon ancienne oisiveté; et de ne plus penser qu'à continuer la voie que j'avois commencée. Il arriva cependant par une advanture que je n'avois pas prévenue, que je retombay dans la maladie des romans, et que je fus engagé par une dame de la première condition, de me souvenir de mon premier *Polexandre*. Je le revys pour luy plaire, et ne luy trouvant ny la qualité ny le mérite que je luy aurois souhaité, je voulus me rendre le maistre de sa fortune et de sa condition; et puisque son eslévation ne me coustoit que quelques momens de rêveries, le porter aussi haut que mon imagination pouvoit aller. La princesse pour le divertissement de qui j'avois entrepris ce roman, l'ayant trouvé fort agréable comme il estoit, je le publiay sous son nom et voulus voir si la fable me seroit un peu plus favorable que l'histoire. Si les bagatelles peuvent donner de la satisfaction, j'ose dire que le succèz des miennes fut assez heureux pour ne me pas repentir d'y avoir employé une des meilleures années de ma vie. Ce livre fut porté à la cour qui estoit à Lion, et y fut reçu avec tant de marques d'estime, qu'il m'acquit en mon absence mesme l'amitié de la plupart des personnes de condition et d'esprit. Lorsque le roy fut de retour à Paris, mes vieux amis m'obligèrent de voir les nouveaux, et de leur tesmoigner mon ressentiment des bontez qu'ils avoient eües pour moy. Ils m'en donnèrent tant de nouvelles preuves, et sceurent combattre si adroitement la répugnance que j'avois à leur vie tumultueuse, que par la complaisance qui est née avec moy, j'en oubliay mes premières résolutions et l'amour de la solitude. Pendant que vray-semblablement je me devois promettre des suittes considérables d'un si beau commencement, il s'esleva une grande tempeste à la cour (1). Plusieurs des plus adroits pilotes y firent naufrage avec tous ceux qui voguoient sous leur conduite, et les autres demeurèrent longtemps entre l'espérance et la crainte. En même temps un gentilhomme de mes amis revint d'Italie et m'apporta l'histoire de Davila nouvellement imprimée. Je fus bien aise d'avoir ce divertissement pour charmer la perte de quelques-uns de mes amis, et par la lecture des choses passées adoucir l'amertume des présentes. Je leus donc l'histoire de Da-

(1) Sans doute celle de la journée des Dupes.

vila avec beaucoup d'application et beaucoup de plaisir, et connus non-seulement qu'il y avoit eu de bons mémoires, mais aussy qu'il s'en estoit servy avec bien de l'art et bien du jugement. Je ne fais point de difficulté de confesser que j'en fus touché d'émulation, et qu'il me renouvella les déplaisirs que j'avois presque oubliez. Je diroy aussy, sans prétendre de rien diminuer de l'estime que cet historien a méritée, que mon histoire n'auroit presque point eu de conformité avec la sienne, et que j'avais pris un chemin tout différent du sien. Car, si l'on en excepte les faits, où il m'auroit fallu de nécessité convenir avec luy, nous ne nous fussions rencontrez que très-rarement. Les lumières que j'avois tirées de mes Mémoires m'avoient fait pénétrer dans le secret des affaires, bien au delà de ce que Catherine de Médicis en avoit voulu apprendre à Davila. J'aurois aussi fort mal exécuté mon dessein, ou mon histoire auroit indubitablement eu des beautez que l'on ne trouve point dans la sienne. J'achevois cette lecture, lorsque j'appris qu'il y avoit à la cour des troubles plus grands que les premiers. Mais, contre toutes les apparences, après deux ou trois mois d'agitation, les choses reprirent leur cours ordinaire, et l'on commença à parler de divertissements et de comédies. Je fus sollicité fort obligeamment de faire comme les autres, et de n'estre pas plus cruel aux *Amants d'Angélique* que je l'avois été à *Polexandre*. Mais ce dernier l'emporta, car estant appuyé de la faveur des personnes à qui toutes les autres font gloire d'obéyr, j'en reçus un commandement absolu de finir ses avantures. Je ne balançay point sur l'exécution d'un ordre si obligeant, et surmontay toute ma paresse, pour mettre mon *Conquérant imaginaire* en l'estat où tout le monde l'a vû. Je supplie très-humblement les lecteurs de ne point imputer le récit de ces particularitez à un mouvement de vanité, ny à une démangeaison de parler de moy. Je m'y trouve contraint, malgré mes propres sentiments, par les impertinentes conjectures de certains visionaires, qui prennent leurs illusions pour des réalitez... »

L'histoire des cinq derniers rois de la maison de Valois ne fut jamais achevée, mais il n'en fut pas de même du *Polexandre*, roman fameux qui fut, avec ses nombreuses transformations, un événement littéraire considérable et qui doit appeler notre sérieuse attention, car son succès se maintint sans rival pendant plus de trente ans.

IV

Le Polexandre. CONFESSION DE L'AUTEUR (1629-1637).

L'ouvrage capital de Gomberville parut en 1629 chez Toussaint du Bray, complet en deux volumes, sous le titre de l'*Exil de Polexandre où sont racontées diverses aventures de ce grand prince;* et dès l'année suivante, peu après la journée des Dupes, ainsi que le fait pressentir un passage de la citation précédente, une seconde édition déjà modifiée de l'*Exil* paraissait chez Augustin Courbé (2), dédiée à la duchesse de Lorraine. Cette dédicace nous intéresse à plus d'un titre, et l'on nous spermettra d'en reproduire les principaux fragments ; ils n'ont pas besoin de commentaires.

« Madame (3), dit Gomberville, je ne suis pas du nombre de ceux qui se sont persuadés que les grandes vertus ne se rencontrent presque jamais avec les grandes fortunes. Je sçay que les siècles passez ont vû quelques monstres dans le throsne; mais si nous les ostons du rang des princes, il ne s'en trouvera pas un qui, par quelque avantage extraordinaire, n'ait mérité l'absolu pouvoir que Dieu luy avoit donné sur les hommes. Ceux qui n'ont pu faire de miracles par leur esprit, ont fait des conquestes par leur courage; les autres, qui n'ont esté ny bons capitaines, ny excellens hommes d'Estat, pour le moins se sont trouvez bons mesnagers du sang et de la substance de leurs sujets. En un mot, ceux à qui les plus hautes et les plus héroïques inclinations ont manqué, ont couvert ce défaut par les qualitez basses à la vérité, mais sainctes et profitables à leur peuple. Cette considération seule m'a de tout temps fait aimer les louanges des princes ; je dis mesme de ceux qui avoient le moins de réputation. Mais quand il est arrivé que ces personnes sacrées n'ont pas esté moins illustres par l'éminence de leur mérite que par l'éclat de leur condition, j'ay mieux aimé leur eslever des autels de gazons et leur faire des statues de terre que de ne pas contribuer quelque chose du mien à la gloire de leur immortalité. Je me suis imposé cette

(1) Voir la livraison de mai 1876.
(2) Libraire et imprimeur de Monseigneur, frère du roy, dans la petite salle du Palais, à la Palme.
(3) La première lettre est ornée aux armes de Lorraine.

loy, aussi bien pour les princes estrangers, que pour ce monarque victorieux, mon seul et légitime seigneur, etc... »

De ceci, on peut déjà conclure que Polexandre représentera Louis XIII, et c'est peut-être pour cela que le Père Le Long n'a pas hésité à placer ce roman dans sa *Bibliothèque historique de la France;* mais continuons :

« Cela estant, madame, je vous laisse à penser si je suis assez contraire à moy-même, pour demeurer muet pendant que tout le monde prend plaisir à parler de vous. Non, madame, je vous loüe et je vous admire, je renouvelle de temps en temps les tesmoignages glorieux que mille personnes vous rendent en vostre absence; et sans vous en faire accroire, je puis dire que l'expression de vos vertus a fait depuis trois ou quatre ans la meilleure partie des conversations que j'ay presque tous les jours avecque Mme la marquise de Bréval. Cette divine femme, qui tout ainsi que V. A. n'a rien de femme que la beauté, ne tient aucune des heures de sa vie bien employée, que celles où son éloquence fait multiplier le nombre de vos adorateurs. Pour moy qui fais vanité de me régler par son jugement et me laisser vaincre à des passions justes et innocentes comme les siennes, j'ay toujours les yeux tournés sur elle, et puis me vanter d'estre un parfait imitateur de tout ce qu'elle invente pour vous honorer..... C'est donc par son conseil et par ses mains que je prends la hardiesse de vous présenter une partie des avantures de trois princesses presque aussi belles et aussi vertueuses que vous. Leur condition et leur mérite me font espérer que leur compagnie ne vous déplaira pas, mais quand elles auroient trop peu de charmes pour gaigner vos bonnes grâces, je m'asseure que la considération de celle qui les engage à vous aller faire la révérence, obtiendra tout ce qu'elles peuvent souhaiter. S'il est ainsi, comme si je l'ose croire, je les rendray avec le temps dignes de la faveur que vous leur aurez faite. Bientost je les remèneray moy-mesme à vostre court, plus belles et plus ajustées qu'elles ne sont; et me hasarderay de vous confirmer de bouche ce que je vous promets par cette lettre, qui est de vivre et mourir, Madame, etc... »

Gomberville tint largement sa promesse, et pour rendre ses personnages encore « mieux ajustés », il céda, comme il nous l'apprend dans le fragment cité plus haut de sa préface des *Mémoires du duc de Nevers*, au commandement des personnes de qualité qui lui ordonnaient de finir les aventures de son héros et

de les porter au plus haut degré de perfection qu'il pût atteindre. C'est pourquoi il publia une troisième fois son roman, en 1632, sous le nom définitif de *Polexandre*, avec de grands changements dans les péripéties du drame; un troisième volume, puis un quatrième, et enfin un cinquième, « contenant la suite de la quatrième partie du *Polexandre* », parurent en 1637. On les réimprima de nouveau tous les cinq cette année (1), et l'on doit remarquer que la dédicace de chacun d'eux est différente : le premier est dédié au roi, qui représente Polexandre; le second au cardinal de Richelieu, qui en a imité les exploits; le troisième au chancelier Séguier, protecteur des lettres et des arts; le quatrième à Schomberg et le cinquième au duc de Liancourt. Aucun des protecteurs de Gomberville n'est oublié... Enfin, d'autres éditions du *Polexandre* parurent encore en 1638, en 1640 et en 1641, toutes différentes et « considérablement revues, changées et augmentées... », leur titre le déclare formellement.

Cette énumération suffit pour constater quel fut le succès de l'œuvre de Gomberville. Si l'on cherche à s'en rendre compte d'une manière précise, on devra reconnaître avec MM. Victor

(1) Le privilége de cette édition de 1637 est fort curieux et contient des particularités assez originales; il est signé Conrart :

« Louis par la grâce de Dieu, etc..... Nostre cher et bien aimé *Marin Le Roy, sieur de Gomberville et de Chapitre*, nous a fait remonstrer qu'il y a quelques années qu'il mit en lumière un livre intitulé *l'Exil de Polexandre*, lequel il auroit depuis augmenté, changé et fait imprimer sous le titre de *Polexandre*, mais que comme l'un et l'autre n'estoient que des essais d'une pièce beaucoup plus longue et plus accomplie, laquelle il aurait dessein de donner au public lorsqu'elle seroit achevée, il auroit depuis travaillé de telle sorte, qu'elle est maintenant toute différente de ce qui en a esté imprimé, *tant pour le nombre que pour la suite et disposition des histoires*. C'est pourquoy il nous a très-humblement supplié de luy permettre de faire imprimer ledit livre, tel qu'il l'a composé de nouveau, sous le titre de *Polexandre*, et de luy accorder pour cet effect nos lettres nécessaires. — A ces causes, désirant gratifier ledit de Gomberville, et lui donner moyen d'empescher qu'il ne se fasse des impressions de son livre, pleines de fautes et mal corrigées, nous lui avons permis et permettons, etc... Et faisons très-expresses deffenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre ny distribuer ledit livre, etc..... *ny d'en extraire aucunes pièces ou histoires pour les mettre en vers, en faire des desseins de comédie, tragédies, poémes ou romans*, mesmes d'en prendre les titres et frontispices, ou de contrefaire les planches et tailles douces qui y serviront... sans le consentement de l'exposant ou de ceux qui auront droict de luy, etc..... Car tel est nostre plaisir, nonobstant édits, déclarations, etc... auxquels nous avons dérogé et dérogeons... mesmes à tous les privilèges que nous pourrions avoir accordés pour les livres que ledit Gomberville a cy-devant fait imprimer souz les titres d'*Exil de Polexandre* et de *Polexandre*, obtenus tant par luy que par Toussaint du Bray, libraire à Paris, *auquel nous faisons spécialement deffences de se servir desdits privilèges*, quand mesme le temps n'en seroit expiré, attendu la rétrocession que ledit du Bray en a faite audit de Gomberville, etc., etc... »

Fournel et de Loménie, qui ont parlé du *Polexandre* dans leurs études sur le roman chevaleresque et poétique au XVII^e^ siècle qu'il faut probablement attribuer ce succès considérable au caractère particulier du sujet et au choix du lieu de la scène, dans un pays lointain encore presque inconnu et dont on racontait des merveilles. Gomberville étudia les récits de tous les voyageurs, et de même qu'il avait introduit dans la *Carithée,* pour surexciter l'intérêt, une foule de détails curieux de l'histoire ancienne et des mœurs des Romains ou des Égyptiens, de même il fit entrer dans le cadre du *Polexandre* tous les renseignements les plus accrédités et les plus capables de captiver le lecteur, qu'il put recueillir sur le Mexique. Aussi, remarque M. Fournel, la plupart de ses descriptions, au lieu de flotter dans ce vague, de s'abandonner à ces lieux communs indéterminés qui étaient la ressource ordinaire des ouvrages de ce genre, ont-elles quelque chose de plus précis, de plus fixe, de mieux marqué; elles renferment même des particularités caractéristiques qui sont justes et vraies et qui indiquent un homme instruit et sérieusement préparé sur ce point. Il faut ajouter que l'action se passait presque tout entière sur un élément auquel on était alors peu habitué : l'océan; et M. de Loménie constate avec raison que Polexandre fut le premier de tous les chevaliers errants qui appartînt au corps de la marine.

C'était là un élément de succès fort précieux; la couleur locale, lorsqu'elle est empreinte d'une originalité puissante, ou qu'elle est tout à fait nouvelle, attire encore de nos jours les esprits blasés. Il est vrai que la couleur n'était acceptée au commencement du XVII^e^ siècle que pour le lieu de la scène; le langage des héros du drame ne devait point s'en ressentir, mais emprunter tous ses tons à la gamme conventionnelle imaginée par d'Urfé, puis accréditée dans les ruelles par la société élégante et polie. C'est pour cela que les Mexicains de Gomberville, comme autrefois ses Égyptiens ou ses Romains, et comme plus tard les Assyriens de Mlle de Scudéry, semblent tous avoir fait, tant ils montrent de galanterie précieuse, le voyage du *Tendre* ou du Lignon. Mais, malgré ce défaut qui était commandé par la situation des esprits, et que l'on retrouve uniformément dans les romans héroïques de l'époque, il y a progrès dans la manière de Gomberville. La *Carithée* marquait une sorte de transition entre les types d'Honoré d'Urfé et ceux que le *Polexandre* mit à la mode; on y rencontrait de soi-disant bergers côte à côte avec de grands capitaines ou d'illustres

princes; ici les bergeries ou plutôt les bergers ont disparu, et l'on ne rencontre plus que des corsaires, des chevaliers et des paladins poussés par l'amour dans les expéditions les plus prodigieuses et les plus invraisemblables. Le roman d'aventures est créé définitivement, et si Gomberville est inférieur à ses devanciers au point de vue de l'analyse des sentiments et de la connaissance du cœur humain, il leur est beaucoup supérieur non-seulement par le style, mais surtout par l'invention et par l'art de développer et de nouer ses intrigues. Il est difficile en effet de rencontrer un livre plus enchevêtré que le *Polexandre;* le sujet du roman peut cependant s'exposer en quelques mots, et nous ne saurions mieux faire que de reproduire cette analyse rapide donnée par La Harpe, qui fait, au sujet des romans de cette époque, une profession de foi peu enthousiaste. « Je n'ai jamais pu les lire, dit-il, du moins jusqu'au bout : ce n'est pas faute de bonne volonté, mais il m'est impossible de lire ce qui m'ennuie..... (1) »; puis ayant parlé en quelques mots des œuvres de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, il ajoute :

« Il y a longtemps qu'on a pris le parti de rire des héroïnes de tous ces romans, pour qui la déclaration la plus respectueuse est un outrage si grand, qu'il ne se pardonne qu'après des années d'expiation. Mais rien n'approche en ce genre d'un *Polexandre, du sieur de Gomberville,* en cinq gros volumes ou billots de mille à douze cents pages chacun, qui sont d'un excès de folie si curieux, qu'il donne le courage de les lire, à la vérité un peu légèrement. La princesse héroïne de ce terrible ouvrage est une certaine Alcidiane, qui est bien la plus extraordinaire créature que l'on ait jamais imaginée. Elle est aimée de tous les monarques du monde et il lui vient des ambassadeurs de tous les coins de l'univers pour la demander en mariage. Ceux qui ne peuvent pas y prétendre se contentent de se déclarer ses chevaliers à cinq ou six cents lieues d'elle, rompent des lances en son honneur et s'abstiennent de regarder aucune femme au monde après avoir vu le portrait d'Alcidiane. Il semble d'abord que cette espèce d'hommage ne doive pas tirer beaucoup à conséquence, et il faut avoir de l'humeur pour s'en formaliser. Cependant la princesse en est très-offensée; elle trouve très-mauvais que le grand khan des Tartares, le roi de Cachemire et les sultans des Indes aient la

(1) La Harpe, *Cours de Littérature*, édit. Ledoux, VII, 222.

hardiesse d'être amoureux d'elle, quoique d'un peu loin. Enfin, aimer Alcidiane, même à mille lieues, est un crime digne de mort, excepté pour Polexandre, le héros du roman, à qui seul elle a permis de l'aimer, parce qu'après tout il faut bien faire grâce à quelqu'un. En qualité de son chevalier, elle le dépêche dans toutes les cours pour châtier les insolents qui osent se déclarer ses soupirants sans sa permission. Polexandre fait ainsi le tour du monde, défiant tout ce qu'il rencontre, et quand il a tué l'un, blessé l'autre, détrôné celui-ci, fait celui-là prisonnier, et tiré parole de tous qu'ils n'oseront plus se dire amoureux d'Alcidiane, il revient auprès de sa belle, qui daigne l'honorer d'un regard, mais qui ne peut encore s'accoutumer que longtemps après à l'idée d'épouser un homme après en avoir tant fait tuer. Lui-même ne le conçoit pas plus qu'elle, et lorsque enfin il est marié, il a toutes les peines du monde à se persuader qu'un mortel puisse être l'époux d'Alcidiane, et que cet époux ce soit lui. La tête lui tourne lorsqu'il faut monter à l'appartement de sa femme; il faut que deux escuyers le soutiennent dans l'escalier, il est prêt de tomber à chaque marche, et le roman est fini que l'on n'est pas encore bien assuré de sa vie... (1). »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer sur quel ton est écrite cette analyse, que M. de Loménie a traitée un jour de caricature, ni comment le critique ne relève que les exagérations pour les railler. Aussi ne citerons-nous pas la superbe tirade de dédain qui suit cette analyse, où l'on apprend que dans la peinture de ces caractères follement outrés qui régna d'abord dans nos grands romans, nous imitions les Espagnols qui avaient imité les Arabes, et que la galanterie enthousiaste des Castillans et des Arabes, ces passions exaltées, ces paladins invincibles qui disposent de la destinée des rois et des empires, toutes ces idées hors de nature et de vraisemblance devaient dominer dans notre littérature en même temps que la puissance espagnole donnait le ton dans l'Europe et lui faisait adopter ses habillements, ses fêtes et ses tournois. La Harpe ajoute, il est vrai, que les exploits de Duguesclin en Espagne et de Warwick en Angleterre (qui tous deux avaient renversé et relevé des trônes dans un temps où les rois, n'ayant point de grandes armées à leur solde, ni de grands

(1) La Harpe, *Cours de Littérature*, VII, 225. N. B. Girault de Saint-Fargeau, dans sa *Revue des Romans*, donne, au sujet de Gomberville et du *Polexandre*, l'analyse littérale de La Harpe, sans indiquer où il l'a prise, et comme si elle était de lui.

trains d'artillerie, dépendaient davantage de l'ascendant d'un homme et des coups de la fortune) semblèrent donner quelque fondement à la supposition de ces aventuriers que nos romans représentaient faisant et défaisant des rois; mais il n'est pas inutile de rappeler que le grand tort de la critique, pendant près de deux cents ans, à l'égard des romans de la première moitié du XVII^e^ siècle, a été de discuter, comme à plaisir, à côté de la question; elle n'a vu qu'un des côtés de la forme et n'a point considéré le fond, l'idée inspiratrice, celle qui a fait le succès de ces livres. Depuis quelques années, une réaction se produit en leur faveur et provient précisément de ce que l'histoire a dû recourir à eux pour retrouver la vie intime de la haute société française à cette époque. M. Victor Cousin a pu écrire deux volumes de portraits historiques avec de seuls extraits du *Grand Cyrus*; M. Saint-Marc-Girardin, dans son *Cours de littérature dramatique*, a pénétré les secrets de l'*Astrée*, dont le contemporain Patru avait dérobé quelques mystères, et s'il refuse de voir des portraits de personnages particuliers dans les figures de l'*Astrée*, il avoue au moins que d'Urfé a peint le monde qu'il a vu; et dans ces peintures beaucoup pouvaient involontairement se reconnaître. M. Victor Fournel, dans une élégante notice sur le *Roman chevaleresque et poétique au XVII^e^ siècle*, a fort bien indiqué le but et la tendance de tous ces ouvrages et montré l'influence qu'elles ont exercée sur le théâtre français, en laissant des traces même dans les œuvres de nos grands maîtres. Enfin, M. de Loménie, étudiant le *Roman sous Louis XIII*, a recherché ses diverses transformations et ses liaisons intimes avec les mœurs de l'époque.

On peut donc affirmer, sans crainte de s'avancer beaucoup, que le succès de presque tous les romans d'alors a été un succès d'allusions. L'*Endymion* de Gombault n'était qu'une sorte d'allégorie vivante représentant la passion platonique de la reine-mère pour le poëte; les *Amours du grand Alcandre*, publiés peu après l'apparition de l'*Astrée* par Mlle de Guise, représentent les amours mêmes du roi Henri IV; Jean de Lannel, qui donnait en 1624 le *Romant satirique*, réimprimé l'année suivante sous le nom de *Romant des Indes*, prenait soin, dans un avis au lecteur, de prévenir le public qu'il avait retracé des événements et des personnages français; enfin nous avons vu que, dans son premier roman, Gomberville avait eu la précaution d'indiquer, dès le titre même, que la *Carithée* contenait, « sous des temps, des provinces et des

noms supposez, plusieurs rares et véritables histoires de notre temps. » Il n'y a pas à s'y tromper, l'aveu est formel. Chez Mlle de Scudéry l'aveu n'est pas nécessaire, les portraits sont frappants. Pourquoi donc tant discuter la forme de l'adaptation et ne pas rechercher l'intention de l'auteur, la source même de son succès? Cette source fut, il est vrai, l'une des causes principales de l'oubli profond dans lequel tombèrent ces livres pendant près de deux cents ans, après une vogue incontestable d'un demi-siècle; ils étaient alors parfaitement compris des lecteurs d'élite auxquels ils s'adressaient de préférence, tandis qu'aujourd'hui, et depuis très-longtemps, comme l'a remarqué M. V. Cousin pour le *Cyrus*, ils sont absolument inintelligibles.

C'est là le principal défaut de ce genre d'écrire; tous ces personnages qu'aujourd'hui nous ne reconnaissons pas, occupaient la scène sous Louis XIII et sous la Régence et faisaient l'entretien de la France entière. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans l'ignorance de ces particularités le dédain profond que La Harpe professe pour ces ouvrages. Nous comprenons qu'il ait pu dire que leur lecture l'ennuyait profondément; elles abondent en détails d'une fadeur désespérante que notre littérature épicée trouve fades, en descriptions d'une longueur interminable que nos habitudes de lecture à la vapeur ne peuvent souffrir sans impatience; mais les lecteurs d'alors étaient gens de loisir qui savouraient toutes ces choses précieuses, et si l'on veut bien réfléchir que les cinq volumes du *Polexandre* mirent près de huit ans à paraître complets, on comprendra mieux encore leur succès préparé par l'attente fiévreuse de nouvelles aventures. C'était du reste une tactique à cette époque parmi les romanciers, car le quatrième volume de l'*Astrée* parut huit ans après le premier; et les dix volumes du *Cyrus* furent distillés goutte à goutte pendant cinq années consécutives.

Le premier volume, ou plutôt la *première partie* du *Polexandre* définitif, orné de gracieuses vignettes d'Abraham Bosse, est dédié à Louis XIII, dont les vertus et les grandes actions sont représentées par celles du *Conquérant imaginaire*.

« Sire, dit Gomberville, Polexandre ne se croiroit pas légitime possesseur de sa gloire, s'il n'en faisoit hommage à V. M. et ne reconnaissoit les miracles de vostre vie pour les premiers autheurs des grandes actions qu'il a faites. C'est pourquoy, Sire, il descend de son trosne et apporte aux pieds de V. M. sa couronne

et son sceptre, comme le tribut de cette haute et immortelle réputation, qu'il n'eût jamais acquise, sans l'émulation magnanime dont les beaux faits de V. M. ont enflammé son courage. En effet, Sire, il n'y a rien de grand, rien d'extraordinaire, rien de merveilleux en toutes les advantures de ce héros, qui ne trouve son exemple dans les admirables événements qui composent l'histoire du règne de V. M. Quand je voy que presque au sortir du berceau, Polexandre prend les armes pour le salut de son peuple, et que les combats, les siéges et les autres travaux de la guerre sont les jeux et les exercices de son enfance; quand je lis que, pour le bien général du monde, il porte la terreur et la mort dans le séjour des tyrans, et se déclare le protecteur universel de l'innocence opprimée; quand je le considère vainqueur des hommes, des élémens, de la fortune et de sa propre puissance, je ne puis m'empescher de croire, ou que Polexandre est *Louis le Juste*, ou que c'est un autre luy-mesme... Si V. M. daigne baisser les yeux sur mon ouvrage, elle reconnoistra que j'ay travaillé pour sa gloire, quand j'ay travaillé pour celle de son imitateur; et que je ne pouvois donner *une plus superbe et plus magnifique préface à l'histoire de Louis le Juste* que l'histoire mesme de Polexandre... »

Puis le romancier complète sa dédicace par le sonnet suivant, supérieur à toutes les poésies de la *Carithée*, après avoir inscrit au revers la devise : *Aspirat primo fortuna labori!*

A SA MAJESTÉ.

Suspens les hauts desseins que t'inspire la gloire,
Croy moins à l'avenir ton cœur ambitieux;
Et de peur de lasser la puissance des cieux,
Lasse-toy d'entasser victoire sur victoire.

Desjà tu fais douter de la foy de l'histoire,
Tu fais que tous les jours nous démentons nos yeux;
Ton père en est jaloux; et tu n'as point d'ayeux
De qui ton nom formé n'efface la mémoire.

Donne donc quelque borne à des actes guerriers,
Adjouste un peu de myrthe à beaucoup de lauriers,
Et gouste les plaisirs où l'âge te convie.

Mais, ô laschez conseils, ô discours insolans;
Es-tu pas ce grand roy qui doit faire en sa vie
Ce que soixante rois n'ont pu faire en mille ans?

Voilà qui est formel et précis; l'auteur lui-même ne permet

aucun doute au sujet de son intention ; les grandes actions de Polexandre figurent celles du roi Louis XIII ; mais à quoi ne se résout-on pas pour récompenser d'illustres protecteurs ? Le second volume est dédié à Monseigneur l'Éminentissime cardinal duc de Richelieu, et Gomberville, après avoir exalté les miracles opérés par les « charmes secrets et victorieux... les facultez esmerveillables et divines..... et la majesté du pouvoir extraordinaire.....» qui font reconnaître dans le tout-puissant ministre « une puissance universelle qui ne peut être prise pour la puissance d'un homme, » termine ainsi son épître :

« ...Ces véritez, Monseigneur, estant de ces véritez incroyables et prodigieuses, qui n'ont esté connües qu'au temps des demy-dieux, je me suis figuré que pour les faire paroistre avec tout leur esclat, il ne falloit pas les renfermer dans les limites de l'histoire; et j'ay crû que, pour représenter le grand cardinal de Richelieu tel qu'il est, je veux dire pour le représenter en héros, je devois emprunter les pinceaux et les couleurs de la *peinture parlante*. C'est ce que j'ay fait, monseigneur, dans l'ouvrage que je prens la hardiesse de vous présenter. Si vous daignez y jeter les yeux, *je me persuade que vous vous y reconnoistrez, autant de fois que vous verrez Polexandre*; et soit que vous le trouviez combattant, soit que vous le considériez victorieux, il vous donnera bien asseurément un très-délicieux souvenir de vos aventures héroïques. Mais quelque jour, monseigneur, vous ayant despouillé de vostre splendeur, qui esblouit les uns, et espouvante les autres, je vous rendray supportable aux yeux mortels; et vous feray converser sous la figure d'un homme avec les rois et les peuples qui attendent la félicité de leur siècle, de la connoissance de vostre vie. En un mot, je passeray de la fable à l'histoire, et n'ayant autre dessein que de profiter aux siècles futurs; je découvriray publiquement les mystères que je cache maintenant sous des voiles et des nuages, etc., etc... »

Suivent trois sonnets adressés *à son Éminance*, parmi lesquel nous remarquons celui-ci, d'une facture magistrale :

Par tes hautes vertus et tes faits héroïques,
Tu changes le destin, les hommes et le temps,
Tu fais malgré l'effort des astres inconstans
Marcher d'un pas égal les fortunes publiques.

Tu détruis l'espérance et les desseins tragiques
Dont l'Espagne nourrit ses orgueilleux Titans,

Tu rends perpétuel l'heur de nos combattans,
Et portes nostre empire à ses bornes antiques.

Certes j'avois pensé que ces fameux mortels
A qui le siècle d'or consacra des autels,
Dans nos siècles de fer, n'auroient pas de semblables.

Mais, ô puissant Atlas du throsne de mon Roy,
Comparant à leurs faits tes faits esmerveillables,
Je voy que le temps seul les a mis devant toy.

Après cette pompeuse dédicace, on est en droit de se demander qui donc représente Polexandre? Le ministre ou le roi?... Et l'on ne trouve de solution satisfaisante à cette question, qu'en réfléchissant que Louis XIII recueillit toute la gloire de la grande politique de Richelieu. Célébrer les hauts faits du cardinal, n'était-ce point célébrer ceux de son maître, et les louanges adressées au roi ne s'adressaient-elles point, en réalité, à son puissant ministre? On pourrait se demander aussi jusqu'à quelle limite il était permis à Gomberville, en suivant cette voie, de pousser la complaisance. Les trois autres volumes sont dédiés au chancelier Séguier, au duc de Schomberg et au marquis de Liancourt, beau-frère de ce dernier, qui participèrent plus ou moins aux hauts faits du règne. Ces trois illustres protecteurs du romancier seront-ils aussi des images de son héros? Gomberville se contente d'appeler « la troisième des divinitez tutélaires de *Polexandre* » le grand Séguier, « dont les vertus extraordinaires sont placées immédiatement après les incomparables vertus du plus juste monarque et du plus grand ministre par qui la France ait jamais esté gouvernée. » Mais il fait un pas de plus pour le maréchal duc de Schomberg; après avoir célébré ses exploits à travers les Alpes et devant Leucate, exploits qui ramènent en notre âge l'ère des « demy-dieux », il lui adresse ces paroles :

« Vous triomphastes, Monseigneur, de l'horreur de la nuict, des périls et de la mort, et passastes de cet admirable triomphe à la possession des beautez, après lesquelles vous soupirez depuis que vous estes capables de soupirer. Que je prends de plaisir à vous considérer sur ce glorieux théâtre que vous laissastes enrichy des pièces sanglantes de trois de vos espées. *Que je vous reconnois bien pour Bajazet*, quand je vous voy jusques à neuf fois vous précipiter dans les armes ennemies, rallier jusqu'à vingt fois vostre cavalerie dissipée; fouler aux pieds l'orgueil et les espérances d'Espagne, faire tourner le dos à cet invincible démon de

la maison d'Autriche, et contraindre la fortune de manquer de parole à ce fameux comte-duc, qui seul croyoit avoir trouvé l'art de la rendre éternellement constante... (1). »

Enfin, Gomberville, s'adressant à Roger du Plessis, marquis de Liencourt, le prie de trouver bon qu'il « face sçavoir à tous ceux qui verront *Polexandre* qu'il en est le véritable autheur. Rappelez-vous, lui dit-il, la mémoire des sept ou huict dernières années. Contez, s'il est possible, toutes les occasions où j'ay eu l'honneur de vous voir et de vous ouïr parler. Adjoutez-y la connoissance que vous m'avez donnée des plus particulières actions de vostre vie, et des plus secrets mouvemens de vostre âme. Faites sur tant de choses diférantes la réflexion qu'elles exigent de vous, et très-certainement vous ne serez plus en peine de sçavoir pourquoy je vous appelle le véritable autheur de *Polexandre*... » Tout nous porte à croire que, dans le roman, le marquis représente le personnage de Zelmatide, et nous verrons bientôt, par un aveu de Gomberville lui-même, que la duchesse de Lorraine doit figurer celui d'Eolinde.

Mais c'est nous arrêter trop longtemps au seuil de ce monument remarquable, ouvrons-en les portes toutes grandes pour contempler son ordonnance intérieure et la beauté de sa décoration. On connaît déjà, par l'analyse sommaire que nous avons citée de La Harpe, la fable générale du poëme; en voici les péripéties les plus caractéristiques.

La scène s'ouvre à bord d'un vaisseau, comme dans le roman de la *Carithée*; Gomberville aime beaucoup à montrer ses connaissances en art naval; aucune des manœuvres de bord ne lui

(1) Ce qu'il y a de fort curieux à remarquer dans ces diverses dédicaces, c'est que Gomberville promet à chacun de ses protecteurs d'écrire plus tard son histoire véritable, après les avoir dépeints sous le voile allégorique de la Fable. Cette promesse est contenue dans la citation que nous avons faite plus haut de la dédicace à Richelieu. Nous lisons dans l'épître à Séguier : «... Quelque jour j'employrai plus noblement la dignité de vostre protection; et si l'on peut produire ses esoérances sans estre accusé d'orgueil, je me promets qu'après avoir mis vostre illustre nom sur la porte d'une cabane, je le graveray en lettres d'or sur le portail de quelque palais...» Et dans la lettre au maréchal de Schomberg : «... J'ay esté vostre prophète en cet ouvrage, je seray vostre historien en un autre, et laisseray aux siècles à venir une si vive image de vous-même, que les yeux les moins clairvoyans de la postérité ne pourront vous mesconnoître...»

Nous ne sachions pas que Gomberville ait jamais tenu ces promesses; mais cela s'explique par le caractère même de l'auteur, qui entreprenait une foule de travaux divers sans les achever; nous saisirons bientôt cet aveu dans un passage de l'un de ses avertissements au lecteur : « Et si vous voulez que je vous face sincèrement ma confession générale, je vous avoüeray que si j'ay toujours esté ennemy de l'ordre dans mes ouvrages, je l'ay esté encore plus du secret. »

est inconnue, et dans le *Polexandre,* il a souvent occasion de déployer tous les trésors de sa science favorite, tantôt à propos de tempêtes ou de *bonaces*, tantôt à propos de chasses ou de combats de pirates, car presque tous les voyages de son héros à la recherche de la belle Alcidiane et de l'île Inconnue, où elle fait sa demeure, se passent à travers l'Océan. L'île Inconnue ou Inaccessible se trouve en effet dans le voisinage des Canaries, et quand, trompé par des mirages sans cesse renaissants, on croit y aborder, elle s'évanouit aussitôt; et comment suivre au vol les oiseaux sacrés que la reine de ces lieux enchanteurs envoie tous les jours au temple du soleil, ou atteindre le vaisseau rapide porteur des offrandes qu'elle y adresse aussi chaque année?..... Dans l'une de ces courses, Polexandre, roi de l'une des îles Heureuses, qu'il a nommée l'île d'Alcidiane, rencontre un navire turc auquel il livre bataille, et dont le commandant, qui se rend à merci après un combat acharné, se trouve être son propre frère Iphidamante, qu'on croyait mort depuis longtemps et qui avait été donné jadis au sultan Bajazet pour la rançon du roi leur père. Tous les deux se mettent à la poursuite du vaisseau sacré d'Alcidiane, porteur de ses présents à l'île du Soleil, qui, aperçu un instant, a réussi à les doubler de vitesse, et le frère de Polexandre jure de n'avoir ni repos ni trêve qu'il ne l'ait conduit à l'île invisible. Tout le premier livre se passe en combats contre des galères turques ou espagnoles dans les intervalles de la chasse. Polexandre est toujours victorieux; mais pendant la bataille le vaisseau d'Alcidiane lui échappe. A la suite d'un de ces combats, Iphidamante, pris par le pirate Bajazet, souverain des îles Canaries, prince aux vertus éminentes et au courage indomptable, jure une éternelle amitié avec lui, et tous deux ayant fait les préparatifs d'une grande expédition, capturent le vaisseau de Zelmatide, héritier de l'empire des Incas, qui revenait du Mexique chargé d'or et de pierreries. Bientôt les quatre princes incomparables, Polexandre, Bajazet, Iphidamante et Zelmatide, auquel le chef des pirates a offert son palais, se trouvent réunis aux îles Fortunées; et alors commence une série d'histoires interminables qui s'entremêlent les unes aux autres et sont coupées par les incidents du récit principal; cela introduit à la fois une grande variété, car il est question du Mexique, du Sénégal, du Maroc,..... et une confusion presque inextricable, car on perd le fil de toutes ces prodigieuses aventures ainsi morcelées. Zelmatide, racontant ses amours mal-

heureuses pour la belle Izatide, fait un cours complet d'histoire mexicaine et de l'empire des Incas : Montezume, les siéges de Mexico, les Amazones et les Géants n'y sont pas oubliés, et les noms d'hommes et de lieux, les costumes, les usages, les descriptions géographiques, sont scrupuleusement conformes aux plus récentes relations des voyageurs.

Pendant ce récit, Pallante, esclave d'Alcidiane, envoyé à la recherche de la belle Amalthée, est jeté par la tempête sur les côtes des Canaries et conduit devant les princes; Polexandre le reconnaît, et Pallante lui avoue que, s'il possède toute l'estime d'Alcidiane, il a aussi mérité sa colère. Ici, qu'on nous permette quelques citations caractéristiques.

« Déclare-moy donc, cher Pallante, ce que mon destin a de plus « cruel, et sans me flatter d'une estime que je ne mériteray jamais, « fais-moy sçavoir ce que le juste courroux d'Alcidiane réserve à « ma témérité.— Pallante eust bien voulu cacher à Polexandre ce qu'il sçavoit de sa fortune, mais craignant d'offenser, par sa discrétion, l'obéissance aveugle qu'il avoit jurée à Alcidiane : Ne « doutez point, dit-il à nostre héros, que ma belle reine n'estime « vostre valeur, et n'entende avec estonnement ce que la renom- « mée publie de vostre générosité. Mais vostre audace ne luy a « pas esté agréable, et lorsqu'elle a sceu que vous ne la regardiez « pas avec toute la terreur et toute la révérance que l'on dit avoir « pour les choses saincte, elle a voulu, par une longue absence, « chastier le desréglement de vos désirs. Son indignation se fust « contenté de vous faire souffrir cette peine, si l'imprudence de « ses sujets ne l'eust obligé à vous retrancher pour jamais le contentement de la voir. — Hé quoy, s'écria Polexandre, n'é- « toit-ce pas assez que je fusse puny pour mes crimes, sans m'o- « bliger à porter encore l'iniquité des autres? — Non, respondit « Pallante. Les fautes de vos amis estant confondües avec les vos- « tres, vous ont mis en butte à tout ce que la justice d'Alcidiane « a de plus rigoureux. Les erreurs d'Amaltée, les sollicitations « de Pisandre, les larmes d'Aminthe, et l'amour déréglé d'un « peuple fou de vostre valeur, ont porté ma reine à vous def- « fendre l'entrée de son royaume et vous condamner à mort, s'il « vous arrivoit jamais de violer ses deffences. — O erreurs! ô « sollicitations! ô larmes! ô aveuglement populaire! que je vous « suis redevable, dit alors Polexandre, puisque vous avez obtenu « pour moy une faveur que je n'estime guère moins que la bien-

« veillance d'Alcidiane. Ouy chère reine, ajouta-t-il, tournant les « yeux vers Alcidiane, ouy je mourray de la mort à laquelle vous « m'avez condamné, et mourray, si je puis, sans vous desplaire « par ma désobéissance... (1). »

Cependant le héros ayant obtenu de Bajazet que Zelmatide l'accompagne, reprend la mer, rencontre de nouveau le vaisseau sacré d'Alcidiane, et propose au commandant de l'escorter comme esclave soumis de l'incomparable princesse; mais le commandant, qui n'est autre qu'Abdelmelec, fils du sultan de Maroc, esclave en titre d'Alcidiane, s'écrie qu'une telle proposition est un blasphème; un combat singulier s'engage : Polexandre tue Abdelmelec, s'empare du bouclier orné du portrait de la reine de l'île invisible, et rentre avec ces dépouilles dans son île, où l'on voit bientôt arriver sur un vaisseau magnifique un nouveau personnage : c'est une « dame de qualité, Persélide Amathonte Ennoramita, » qui se déclare fille de Muley-Hassen, roi de Tunis, et vient demander protection contre Néphize, second fils du roi de Maroc et frère de cet Abdelmelec que Polexandre vient de tuer. Alors s'entremêlent de nouveau d'interminables histoires des amours de Persélide, de Néphize, d'Abdelmelec et de Bajazet, au milieu desquelles on voit apparaître le nom de Cydarie, sœur de Polexandre qu'on croyait morte et qu'il faut délivrer. Polexandre part pour le Maroc avec Persélide, et pour charmer les loisirs de la route, raconte une autre série d'aventures, cette fois peu vertueuses, de Benzaïde, de Néphize et d'Izalie.

Comment un tournoi magnifique et sanglant a lieu à la cour de Maroc; comment Polexandre, après y avoir fait des prodiges de valeur et rendu Persélide à Muley, part pour le Danemark, « afin de venger Alcidiane de la témérité d'un Barbare » et d'exterminer par son ordre le téméraire Phélismond, « qui, au milieu des nuicts du septentrion, avait basty des temples à ce nouveau soleil... »; comment, pendant ce voyage, le vice-roi des îles Fortunées raconte à Zelmatide la merveilleuse histoire de son maître, le grand Polexandre, sa descendance de Charles d'Anjou, ses batailles en Bretagne, son séjour à la cour de France sous Charles VIII, ses tournois chez les Maures, son naufrage à l'île Invisible, ses exploits pour tuer l'usurpateur Sisyphe et sauver Alcidiane, son départ sans retour pour punir le ravisseur d'Amynte...; comment

(1) Polexandre, I, 576-580.

Polexandre combat Phélismond en Danemark; comment à son retour il rencontre un navire abandonné et apprend les infortunes d'Eolinde et du comte d'Essex, il nous faudrait de longues pages pour l'exposer.

Ajoutons seulement que Polexandre fait à son tour naufrage sur les côtes d'Afrique, qu'on apprend la merveilleuse histoire d'Almanzaïre, reine de Sénéga, puis celles de la favorite Zelopa, d'Amaltée, d'Axiamire, d'Almanzor et d'Almaïde; qu'Almanzor se trouve n'être autre que Bajazet, que Polexandre se bat en duel avec Almaïde, rétablit Abrinzias sur son trône et devient un demi-dieu pour les peuples de la Gambie et du Sénéga; que Zelmatide retrouve sa chère Izatide et que Polexandre reconnaît sa sœur Cydarie dans Iphidamante, qu'il prenait pour son frère, que Bajazet retrouve son père et sa mère, qu'on fait le siége de Maroc, suivi du mariage de Bajazet et de Cydarie; qu'on découvre dans le Danois Phélismond le frère d'Alcidiane, et qu'on fait connaissance avec les nègres de Galatie et le roi de Thombut, etc., et l'on n'aura qu'une faible idée d'un imbroglio inextricable qui nous conduit à la fin du quatrième volume, au moment où l'un des esclaves d'Alcidiane, Aphéristidez, sauvé par Polexandre, lui cède sa place pour les grandes cérémonies de l'île du Soleil.

La cinquième et dernière partie du roman, la plus merveilleuse et la plus invraisemblable, nous apprend comment Polexandre devient prince des prêtres à l'île du Soleil; comment il aborde enfin à l'île invisible; comment l'arrivée des Espagnols le force à faire le siége d'Elize, où s'est retirée Alcidiane, et comment enfin, le temps des prophéties étant venu, le grand-prêtre Alcippe unit Polexandre et Alcidiane, enfin vaincue par tant de dévouement. Après de si héroïques aventures, le roman se termine par cette curieuse péroraison :

« Minuit sonnant, les deux princes sortirent du temple et accompagnez de toute la cour et de presque toute la ville, retournèrent au palais. Comme ils y entrèrent, les cris, les batemens de mains et les autres marques de resjouissance furent renouvellées. Les canons tirèrent de tous les costez de la ville, les feux d'artifice couronnèrent d'une grande lumière les pavillons et les dômes du palais, et les trompettes imitèrent par leurs bruits esclatans les cris du peuple, qui avoit continuellement en la bouche les noms de Polexandre et d'Alcidiane. Le grand chambellan sortit du palais à deux heures après mynuit; et ayant remercié le

péuple au nom des roys, le convia aux fêtes et aux jeux qui seroient célébrez un mois durant pour la solennité d'une si belle feste. A ces promesses, chacun battit des mains et se retira. Ceux qui avoient eu la permission de suivre nos demy-dieux dans leur sanctuaire en sortirent incontinent après que le peuple se fût écoulé. Imitons des personnes qui sçavent si bien leur court. N'allons point frapper effrontément à des portes qui sont sacrées. Contentons-nous de sçavoir que Polexandre et Alcidiane sont ensemble; puisque nous les avons si longtemps possédez, ayons assez de justice pour trouver bon qu'ils se possèdent eux-mêmes. »

Est-il besoin d'ajouter maintenant de longues citations pour achever de connaître le *Polexandre?*... Le principal mérite de ce roman, après celui de l'invention et de l'agencement des aventures, fut pour les contemporains celui de la pureté du style. On n'avait pas encore écrit d'histoire de ce genre avec une si élégante et si noble simplicité. Il y a bien çà et là quelques expressions surannées qui choquent aujourd'hui notre goût plus épuré, comme *se conjoüir*, *recogné*, *enflambé*;..... mais elles sont très-rares, elles étaient de mise à cette époque, et quelques-unes, comme *possible* au lieu de *peut-être*, locution qui revient fréquemment sous la plume de Gomberville, auraient mérité de survivre. C'est surtout pour la facture générale de la phrase et des périodes successives qu'on reconnaît un progrès sensible dans la manière du romancier : il avait eu un long commerce avec Malherbe, et le réformateur du Parnasse n'était pas étranger à la facture de sa prose, que M. de Loménie appelle à certains égards *cornélienne*.

Nous citerons, parmi les morceaux les meilleurs ou les plus curieux du roman, d'abord les tablettes d'Alcidiane, sorte de mémoires sur lesquels on retrouve toutes ses impressions amoureuses lors du premier séjour de Polexandre dans son île :

« *Inquiétude*. — Qui peut causer l'estrange changement que je remarque en moy? Seroi-je bien ou malade ou insensée sans le cognoistre? Depuis quelque temps, je suis mal partout où je suis. Si je marche, aussitôt je suis lasse, et si je me repose, je me lasse encore davantage. Les lieux qui m'ont esté chers me sont désagréables. La chasse m'est odieuse, la conversation importune, et les livres bien aymez, où j'ay tousjours rencontré mon repos et ma joye, ne peuvent rien pour le soulagement de mon mal. Quel crime me reproche ma conscience qui ayt attiré sur moy ces trop

visibles et trop violans effects de la cholère du ciel? Mais quand j'en aurois commis quelqu'un qui méritast d'estre trop puny, falloit-il qu'il le fust par un supplice si cruel et si peu connu? O! démon vengeur, qui exécutes indifféramment les volontez de ton maistre, apprend-moy pour le moins quel est le tourment que tu me fais souffrir (1)...

« *Songe.*—Infortunée que je suis, je perds l'haleine et la force. Je n'en puis plus. Tous mes efforts ne servent de rien. Mes courses et mes résistances sont vaines. Cruel et agréable ennemy, dragon qui portes le visage d'un enfant, beau monstre, contente-toy de mes larmes et du sang que tes griffes ont desjà tiré de mon sein. N'achèves pas de l'ouvrir. Quoi! tu n'es pas assouvy. Tu m'arraches le cœur, et tes ongles, au lieu de le déchirer, le couvrent de playes qui le bruslent. Ne contiuuës pas tes fureurs. Cherches quelque autre proye. Veux-tu que je meure plus d'une fois et que je ne rencontre pas dans le tombeau le repos que les autres y trouvent. Ha! je vis, et tu n'achèves pas de me tuer...

« *Réveil.* — Qu'est devenu ce dragon si fier et si aggréable, qui toute la nuict m'a déchiré le cœur? Mais que dis-je? Je suis éveillée, et je parle comme si je resvois encore. Mon imagination toutefois n'est pas bien purgée des illusions qui luy ont fait tant de mal. Elle me fait porter la main où j'ay cru avoir esté blessée; je taste si je n'ay point le cœur ouvert, et si mon cœur est encore à sa place. Je ne recognois aucun changement en moy, et mes craintes sont aussi fausses que mes douleurs..., etc., etc. »

Qu'on lise ensuite les conseils belliqueux que Polexandre adresse à Iphidamante ou la description de quelque merveilleux combat, par exemple de celui d'Astramadon avec le héros, au quatrième volume, et l'on aura une idée de la souplesse du style de Gomberville, en même temps qu'on s'expliquera son succès. Quant aux allusions qui se rencontrent çà et là, il faudrait de longues pages pour les réunir toutes, et nous craindrions de fatiguer la patience du lecteur; en voici une qui pourra servir d'exemple. Polexandre, introduit dans le palais de Phélismond, apprend de son guide mille détails caractéristiques sur la sagesse de son gouvernement. «Il faut que les esprits du peuple soient bien méchans, dit-il, puisqu'il y en a qui le sont assez pour trouver à redire en ce que fait un si grand homme. — Il se peut faire, luy

(1) Polexandre I, 937, 938.

TAYLOR INSTITUTION LIBRARY OF OXFORD UNIVERSITY

respondit le guide, que quelqu'un ait sujet de se plaindre du prince. Je vous prie néantmoins de croire qu'on a grand tort de se prendre à luy des misères. Il travaille tous les jours pour les finir, et lorsqu'il croit estre sur le point de soulager le peuple, certains esprits, nez pour le malheur de leur siècle, changent ses bons desseins et le contraignent malgré luy d'accroistre les charges et les impôts, pour empescher la désolation entière de l'Estat... » Cela est assez transparent.

Nous terminerons en citant les principaux fragments de l'*Avertissement aux honnestes gens*, que Gomberville a placé à la fin de son dernier volume : il s'y est peint d'une façon fort originale, et plusieurs traits de ce tableau sont caractéristiques :

« Si vous avez reçu quelque contentement de cet ouvrage, dit-il, vous n'en avez l'obligation qu'à vous-mesmes. Votre courtoisie a surmonté ma paresse, vos caresses ont touché mon infidélité, et les témoignages avantageux que vous avez rendus d'une chose imparfaite ont esté, sans flatterie, les seuls qui luy ont donné son accomplissement. Si je n'eusse esté perpétuellement excité par de si agréables sollicitations et fortifié par de si généreux amis, il est très-certain que le cœur m'eust manqué au milieu d'une si longue navigation, et que j'eusse esté la proye des monstres et des tempestes dont j'ay souvent esté combattu. En un mot, si le désir de reconnoistre vostre affection *n'eust suspendu l'inconstance qui m'est naturelle*, je me serois bien empesché de me faire un nouveau Sysiphe et d'avoir si longtemps sur les épaules un si pesant rocher. *Je crains tout ce qui est capable d'assujetir ma liberté. Un grand dessein ne me déplaist pas, parce qu'il est bientost imaginé ; mais l'exécution m'en est insupportable, pour ce qu'il y faut beaucoup de temps, beaucoup d'attention, beaucoup de servitude et beaucoup d'ordre...* L'irrégularité de mon esprit ne peut souffrir d'importunes et perpétuelles justesses. *Il se plaist au désordre.* Il aime les déreiglements, et si un bras plus fort qu'un bras humain ne l'attachoit inséparablement au joug sacré de la foy, il se donneroit la liberté de croire que le monde ne fut jamais fait avec poids, nombre et mesure. Il aimeroit aussi beaucoup moins qu'il ne fait cette harmonieuse confusion de voix ou d'instruments qu'on nomme musique, si elle n'estoit éternellement inégale et ne formoit son tout de parties non-seulement différantes, mais diamétralement opposées... Et si vous voulez que je vous fasse ma confession générale, je vous avouëray que si j'ay

toujours esté ennemy de l'ordre, je l'ay esté encore plus du secret. De là vient que, pour estre en paix avec moy-mesme, *j'ay été contraint de publier toutes les choses que j'ay sceuës aussitost que je les ay sceuës*. Mais à peine ma fragilité a-t-elle esté satisfaite que, sans me soucier s'il manquoit à la statuë que j'avois commencée ou bras ou jambes, j'ai jetté par terre les cizeaux et le marteau, et n'ay point fait conscience de traitter ma réputation comme on traite la plupart de ces malheureuses et innocentes créatures qui, toute leur vie, portent l'iniquité de ceux qui les ont mises au monde.

« La première fois que Polexandre vit le jour, il le vit par la puissance d'Eolinde, et le perdit aussitost qu'elle eut cessé de luy prester sa lumière. Neuf ans après, il sortit des ténèbres et eut l'obligation de ce nouveau jour à Zelmatide et à Yzatide, car il ne fut que le prétexte de mon travail. Les deux autres en furent la cause. Incontinent après Yzatide estant mort pour Zelmatide et pour elle-mesme, je laissay Polexandre comme mort dans la grande place de Coppenhague. Deux ans après, je luy fis changer de condition par pure maxime d'Estat. Mais cette maxime se trouvant fausse, je le laissay avec toutes ses prétentions ensevely dans les désordres d'Allemagne. Maintenant, si je ne me flatte un peu trop, je vous le donne tel que vous l'avez désiré..... Mais d'autant que c'est la coustume de certains esprits de condamner les choses ou qu'ils ignorent, ou qu'ils ne trouvent pas proportionnées à l'estendue de leur imagination, je vous supplie très-humblement de lire les remarques qui suivent, afin que si quelqu'un de ces faux se rencontre où vous serez, et qu'après avoir débité ses loüanges malicieuses et empoisonnées, il veuëille faire paroistre la solidité de son jugement, en la correction des endroits de ce livre qui peuvent surprendre un ignorant, vous lui fassiez la honte de le renvoyer à l'escole. Je toucheray tous les lieux où il semble que la vray-semblance est mal observée... »

Et Gomberville fait suivre en effet son avertissement de dissertations savantes et pleines d'érudition sur « l'isle Inaccessible ou de la Félicité », signalée par les géographes anciens et modernes, « sur les îles Fortunées, nommées maintenant Canaries... » et cite des relations fort curieuses de marins et de voyageurs, afin de justifier tout ce qui pourrait dans son roman paraître invraisemblable ou exagéré.

Maintenant que nous connaissons bien l'œuvre et l'auteur, nous

pouvons apprécier avec justesse les sentiments des contemporains à l'égard du *Polexandre,* et l'on doit prévoir déjà que les éloges sont plus nombreux que les critiques.

« Le *Polexandre,* dit Balzac dans l'un de ses *Entretiens,* est, à mon avis, un ouvrage parfait en son espèce..... » Et ailleurs : « Quand je veux faire festin à mon esprit et le régler magnifiquement, je le mène à la cour de Polexandre..... » On sait que Balzac louait beaucoup ses amis; mais il y a loin d'un éloge de complaisance à un brevet de perfection, confirmé par le romancier bibliographe Charles Sorel : « Nous avons le *Polexandre* dont les inventions sont hautes et magnifiques, dont le langage est fort beau, et où l'on remarque beaucoup de sçavoir et de l'art (1)... » Préfère-t-on l'avis du bon La Fontaine, qui n'avait que fort peu connu Gomberville :

> Le roman d'*Ariane* est très-bien inventé,
> *J'ai lu vingt et vingt fois celui de* Polexandre;
> En fait d'événements, *Cléopatre* et *Cassandre*
> Entre les beaux premiers doivent être rangés (2).

« J'avois lu à Lunel, dit Sorbière, les deux premiers volumes du *Polexandre* et trouvé ce style sublime : les histoires héroïques ingénieusement mêlées et démêlées avec une merveilleuse adresse... Je fus un peu choqué par des pensées de piété qu'il profane, ce me semble, en les fourrant mal à propos dans un ouvrage de cette nature. Il fait dresser des croix pour les victoires obtenues, chanter le *Te Deum...* » Puis, après quelques critiques de détail, comme d'employer le mot *recouvert* pour *recouvré,* de faire parler Ennoramita quoiqu'elle ait la langue percée d'une flèche et la bouche toute sanglante, de donner à Iphidamante des travestissements invraisemblables, Sorbière ajoute : « De tous les endroits émouvans, je n'en ai pas rencontré auquel j'aie eu tant de peine à retenir mes larmes qu'à celui de la p. 318, où Iphidamante est tué. Achomat, que la nouvelle de la mort de sa femme avoit grandement affaibli, succombe à ce coup, et Mélicerte, sa fille, expire sur la bouche de son amant (3)... »

Mais voici un des maîtres du temps en matière romantique :

« Le *Polexandre,* dit Segrais, est bien écrit en notre langue.

(1) Sorel, *Bibliothèque française,* p. 165
(2) La Fontaine, *Ballade sur les romans. OEuvres,* édit. Walckenaër in-4°, p. 571.
(3) *Sorberiana,* p. 183-191.

M. de Gomberville regrettoit, sur la fin de ses jours, le temps qu'il y avoit employé ; cependant je ne crois pas que sa lecture ait donné occasion de faire beaucoup de mal (1). » Segrais fait allusion, dans ce passage, à la retraite de près de trente ans que Gomberville fit parmi les solitaires de Port-Royal ; et l'on sait que l'austère Nicole n'avait pas gardé de grands ménagements à l'égard des romanciers, qu'il appelle crûment des empoisonneurs publics, dans ses *Lettres visionnaires*. Les romans de Gomberville, pas plus que l'*Astrée*, qui fut louée par des évêques tels que Mascaron, Camus, Godeau, Fléchier, Massillon, ne peuvent cependant être rangés par des esprits sérieux au nombre des ouvrages corrupteurs qui ont infesté notre littérature depuis deux siècles. On doit au contraire leur appliquer avec raison ce que disait des ouvrages de cette époque le savant Huet, plus tard évêque d'Avranches, dans son *Traité de l'origine des romans :*

« Je ne prétends pas, dit-il, en condamner la lecture par ce seul fait qu'ils ont affaibli l'étude des lettres antiques. Les meilleures choses du monde ont toujours quelques suites fâcheuses. Les romans en peuvent avoir de pires encore que l'ignorance. Je sçay de quoy on les accuse ; ils dessèchent la dévotion, ils inspirent des passions déréglées, ils corrompent les mœurs. Tout cela peut arriver et arrive quelquefois. Mais de quoy les esprits mal faits ne peuvent-ils point faire un mauvais usage ? Les ames faibles s'empoisonnent elles-mêmes et font du venin de tout. Il leur faut donc interdire l'histoire, qui rapporte tant de pernicieux exemples, et la Fable, où les crimes sont autorisez par l'exemple même des dieux (2)... »

On sait, du reste, que lui-même s'était laissé tenter par ce genre d'écrire ; pour imiter l'exemple de l'évêque de Belley, Camus, qui occupait ses loisirs à composer quantité de romans chrétiens, dont plusieurs ont survécu jusqu'à nous (on a dernièrement édité celui de *Palombe* dans la bibliothèque des chemins de fer), Huet composa aussi un roman resté manuscrit dont le titre, le *Faux Incas*, semble indiquer une imitation du roman américain de Gomberville ; et plus tard, lorsqu'en 1674, devenu évêque d'A-

(1) Segrais, *Œuvres diverses*, I, 215.

(2) On pourrait, il est vrai, retrancher quelques pages des œuvres de Gomberville : celles qui contiennent certains détails sur l'accouplement des crocodiles dans la *Carithée*, ou les reproches adressés par le vieux pirate à Bajazet sur ses relations avec Iphidamante, dans la deuxième partie de *Polexandre* ; mais il faut être très-puriste pour s'en formaliser, eu égard aux idées de l'époque.

vranches, il prit la succession du fauteuil de Gomberville à l'Académie française, il n'hésita pas à proclamer hautement le mérite de son prédécesseur, usage qui n'était pas, comme maintenant, passé de règle dans les discours de réception, consacrés uniformément à la louange de Richelieu, de Séguier et de Louis XIV. Le directeur Fléchier répondant à l'évêque d'Avranches renchérit encore sur les éloges de Gomberville, déclarant que « son imagination vive et féconde, son discours pur et poli, sa raison droite et éclairée, son génie noble et élevé, ont paru dans ses narrations ingénieuses, où sous des noms de héros supposez, il représente des vertus véritablement héroïques (1)... » Nous sommes loin des exclamations de mépris de La Harpe, et cet accord remarquable explique comment l'abbé Sabatier, qui n'a pas de traits assez vifs contre le pauvre Gomberville, a dû se résigner à faire cet aveu : « Si les louanges des contemporains pouvoient assurer l'immortalité, cet auteur, qui n'est plus connu, tiendroit un rang distingué sur notre Parnasse (2)..... » L'éditeur de la *Bibliothèque des Romans* ne disait-il pas, en 1775, que le *Polexandre* est de tous les romans qui ont paru en notre langue le plus considérable par l'invention et par la texture?

L'impartialité nous fait cependant un devoir d'enregistrer une appréciation contemporaine qui n'est pas un éloge. Tallemant des Réaux n'aime pas les œuvres de Gomberville : « Son principal attachement, dit-il, a esté aux romans. Il avait fait d'abord *Polexandre*, en deux volumes, avec le titre de l'*Exil de Polexandre ;* depuis il a tout changé et continué jusqu'à cinq volumes. Beaucoup de gens aimoient mieux les deux premiers ; pour moy, j'ay trouvé, outre que cet homme n'est point naturel, qu'il y a mille obscuritez ; il est presque partout embarrassé et cherche midy à quatorze heures ; il a même quelquefois de mauvais mots. Pour le corps du roman, je laisse à juger s'il est raisonnable d'avoir mis sa scène à un lieu inconnu et en un siècle si connu et si proche du nostre (3)... »

Plusieurs critiques ont insisté longuement sur ces changements sans cesse répétés, qui portent en réalité à une vingtaine de volumes le récit des aventures du « conquérant imaginaire », qui choquent si fort Tallemant des Réaux. Dans le *Polexandre*, dit

(1) *Harangues de l'Académie*, I, 342.
(2) Sabatier de Castres, *Trois siècles littéraires*, II, 421.
(3) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, IV, 463.

Sorel, « on trouve cecy de particulier, à quoy chacun ne pense pas, que selon les différentes éditions, ce roman a changé trois ou quatre fois de scène et de personnage; que Polexandre, qui estoit Charles Martel, père du roy Pepin, est encore un prince de la cour de Charles IV, et est enfin un grand seigneur de France qui vivoit sous Charles VIII et Louis XII, lequel estoit amoureux d'Alcidiane, reyne de l'Ile Invisible. Il semble que l'autheur ayt fait cecy pour montrer qu'il s'est joüé de son ouvrage, comme un ouvrier qui d'une mesme cire fait diverses figures, l'une après l'autre, selon les moules où il la veut jeter; mais ceux qui ont vu le *Polexandre* sous ces diverses formes ont tesmoigné de les *tant aymer chacune, qu'ils eussent voulu qu'on en eust fait trois ou quatre romans divers* (1)... »

Pour terminer ce qui concerne le *Conquérant imaginaire* et ses brillants exploits, nous ajouterons que l'œuvre de Gomberville a inspiré, malgré la curieuse défense du privilége, plusieurs autres romans et nouvelles de son temps : la *Princesse Alcidiane*, de Mme de La Calprenède, l'*Exil de Polexandre* et d'*Ericlée*..., un ballet de Benserade, etc., et plus tard, au XVIII^e^ siècle, la *Jeune Alcidiane*, de Mme de Gomès. Enfin, La Harpe attribue à l'amour de Polexandre l'idée inspiratrice de plusieurs situations de *Rodogune*. Racine lui-même aurait donc subi l'influence de la vogue de Polexandre parmi ses contemporains.

(1) *Bibl. fr.*, p. 165.—Voici en effet un trait curieux qui montre que la vogue de ce roman ne fut point passagère. C'était en 1642; l'anecdote forme un des piquants épisodes de la jeunesse de Mme de Longueville, et M. Cousin, dans son intéressante étude, l'a copiée textuellement sur un manuscrit contemporain de la Bibliothèque nationale. « Anne de Bourbon, duchesse de Longueville, étoit alors une des plus aimables personnes du monde, tant par les charmes de son esprit que par ceux de sa beauté. Coligny, fils aîné du maréchal de Chatillon, l'aimoit passionnément, et l'on dit qu'il en étoit aimé..... et qu'il se servit d'un moyen assez fin et fort extraordinaire pour lui déclarer sa passion. Le roman de *Polexandre* étoit fort à la mode et fort en vogue, mais principalement à l'hôtel de Condé, qu'on regardoit alors comme le temple de la galanterie et des beaux esprits. *Le duc d'Enghien lisoit ce livre à toute heure*, et y trouvant une lettre tendre et passionnée, il la montra à Coligny, pour lequel il n'avoit rien de caché. Celui-ci sut profiter d'une occasion si favorable, et proposa au duc d'Enghien d'en faire une copie pour la mettre adroitement dans la poche de la duchesse. Il ne se passoit presque pas de jour qu'il n'y eût à l'hôtel de Condé quelque espèce de fête, et l'on y dansoit presque tous les soirs. La proposition fut acceptée, et Coligny s'étant volontiers chargé de copier cette lettre, il la donna au duc d'Enghien. Ce jour-là tout le monde étoit paré, et la duchesse brilloit de mille rayons. Le bal commença de bonne heure, et le duc ayant pris la main de sa sœur, exécuta aisément leur dessein. »

Huet n'avait pas prévu ce cas lorsqu'il parlait de l'innocuité des romans des imitateurs d'Honoré d'Urfé; d'un autre côté, il n'est pas indifférent pour l'histoire de notre auteur de voir son œuvre principale faire les délices de la jeunesse de celui qui fut le grand Condé.

V

L'ACADÉMIE. — POÉSIES DIVERSES. — LA CYTHÉRÉE. — L'ÉDITION DE MAYNARD (1634-1645).

Ce fut pendant la longue élaboration des cinq parties de *Polexandre*, et quelque temps après la seconde édition des deux premiers volumes, que Gomberville, au mois de janvier 1634, fut choisi par les membres du petit cercle littéraire qui se tenait chez Conrart, pour grossir le premier noyau de l'Académie française. On sait que Richelieu voulant instituer officiellement le corps académique, avait fait savoir aux douze fondateurs de la compagnie, qu'ils pouvaient s'adjoindre des gens de lettres à leur choix, leur laissant à ce sujet toute indépendance et toute liberté. Gomberville fut donc désigné avec Maynard, Colletet, Saint-Amand, Colomby et huit autres littérateurs, pour former le premier groupe de récipiendaires; mais il le fut par le cercle Conrart et non par Richelieu, comme l'indique la *Biographie universelle*. Pellisson, dans son *Histoire de l'Académie*, insiste assez sur cette liberté laissée aux premiers choix des membres de la compagnie, pour qu'on ne puisse pas même songer à une pression exercée par le tout-puissant ministre. Ce fut seulement après la réception de ce premier groupe, que, l'Académie comptant déjà vingt-cinq membres, on s'assembla régulièrement; et l'on décida que désormais aucun littérateur ne serait admis dans la compagnie sans l'avoir demandé.

Les travaux académiques de Gomberville sont peu nombreux; mais ils présentent un certain intérêt. On sait que la compagnie ne s'occupa point tout d'abord de réglementer la langue française : pendant la première année, on se réunit surtout pour discuter les statuts et choisir les nouveaux membres qui devaient compléter le nombre de quarante. Au commencement de 1635, on décida que chaque académicien prononcerait à tour de rôle un discours sur un sujet de sa convenance, et qu'il y en aurait un pour chacune des séances hebdomadaires. Le 9 mai, Gomberville prononça le neuvième de ces discours, et prit pour thème : « Que « lorsqu'un siècle a produit un excellent héros, il s'est trouvé des

« personnes capables de le louer (1)... » Malheureusement, sur les vingt dissertations qui furent ainsi lues dans les séances, cinq seulement ont été conservées ; et celle de Gomberville n'est pas de ce nombre. L'abbé d'Olivet regrettait fort, en 1730, la perte de ces harangues ; elles auraient formé un recueil fort intéressant pour notre histoire littéraire, comme le premier monument académique élevé par la célèbre compagnie.

On se lassa bientôt de ces discours, et l'on se mit à discuter les termes de la langue française pour élaborer l'œuvre délicate du dictionnaire. Pendant le protectorat de Richelieu, on s'assemblait régulièrement, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, suivant que la maladie ou l'absence empêchait de continuer de se rendre au premier lieu de réunion. C'est ainsi que les séances, qui d'abord s'étaient tenues chez Conrart, eurent lieu successivement chez Des Marets, chez Chapelain, chez Hubert de Montmort, etc..... Depuis le mois de décembre 1635, jusqu'au mois de juin 1636, elles se tinrent chez Gomberville, qui demeurait près de l'église Saint-Gervais (2). Ce ne fut qu'après la mort de Richelieu que le chancelier Séguier, membre de l'Académie et proclamé second protecteur, offrit son hôtel à la compagnie ; et pendant trente ans jusqu'à la mort du chancelier, en 1672, l'Académie tint ses séances à l'hôtel Séguier (3) ; puis, le roi s'étant déclaré protecteur, une des salles du Louvre fut mise à la disposition du docte cénacle.

Pendant les discussions littéraires qui eurent lieu dans les premières années de l'Académie, de 1635 à 1640, le nom de Gomberville se trouve mêlé à deux épisodes qui firent quelque bruit et que nous ne devons pas passer sous silence :

« Parfois, dit Pellisson, quand l'Académie n'avait plus rien à faire, elle lisoit et examinoit quelques livres françois ; et pour cet effet il fut ordonné qu'il y en auroit toujours dans le lieu de l'Assemblée. J'ai pris plaisir à lire dans les regîtres l'examen des *stances* de Malherbe *pour le roi allant en Limousin* ; car s'il y a rien qui fasse voir ce qu'on a dit plusieurs fois, que les vers n'étoient jamais achevez, c'est sans doute cette lecture. A peine y a-t-il une stance, où, sans user d'une critique trop sévère, on ne

(1) Pellisson, I, 95.
(2) *Ibid.*, p. 83.
(3) Voir à ce sujet des détails curieux dans notre *Histoire du chancelier Séguier* : Paris, Didier, 1874, 1 vol. in-8° ; et 1875, 1 vol. in-18.

rencontre quelque chose, ou plusieurs, qu'on souhaiteroit de changer, si cela se pouvoit, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, et cet inimitable tour de vers qu'on trouve partout dans ces excellens ouvrages..... » Puis, après avoir longtemps énuméré et justifié les critiques de style, Pellisson ajoute : « L'Académie employa près de trois mois à examiner ces stances, encore n'acheva-t-elle pas; car elle ne toucha point aux quatre dernières, parce qu'elle eut d'autres pensées, et que les vacations de cette année-là survinrent bientôt après. Quelques-uns des académiciens, et deux entre autres, M. de Gombauld et M. de Gomberville, souffroient avec impatience que la compagnie censurât ainsi les ouvrages d'un grand personnage après sa mort, en quoi ils trouvoient quelque chose de cruel et d'inhumain..... » Gomberville, en effet, se rappelant avec reconnaissance l'ancienne amitié qui l'avait lié avec Malherbe, et les excellents conseils que le réformateur du Parnasse lui avait donnés, témoignait d'une manière assez vive son mécontentement et défendait les expressions censurées, plutôt par le respect pour la mémoire de ce grand poëte, que par attachement pour les objets de la critique. La modération dont l'Académie avait usé dans cet examen témoignait assez que son intention était parfaitement innocente, et qu'on se livrait plutôt à une étude de style, qu'à une attaque contre l'illustre auteur des odes. « Si je juge d'autrui par moi-même, dit Pellisson, j'en suis tout à fait persuadé; car, quant à moi, si, bien loin de supprimer tout cet article, je m'y suis étendu un peu plus que de coutume, je sais bien qne ni ce désir de jeune homme de trouver à redire partout, ni aucun autre mouvement blâmable, ne m'ont point engagé dans ce discours; qu'au contraire, si j'avois eu moins d'estime et de respect pour Malherbe, je n'aurois point parlé de ses fautes; et qu'enfin je ne les ai rapportées (si l'on peut comparer les choses sacrées aux profanes) que comme l'Écriture rapporte celles des saints, pour consoler ceux qui ont trop de regret de faillir et les empêcher de perdre courage..... » Cette réflexion nous paraît assez juste; mais l'auteur du *Polexandre* n'était pas de cet avis, et nous ne serions pas étonné que l'irascibilité de Gomberville et de Gombauld à l'égard de tout ce qui touchait à Malherbe, n'ait été pour quelque chose dans la décision tacite que prit l'Académie de ne pas continuer ses critiques sur le grand poëte.

La seconde discussion dans laquelle Gomberville prit part, si part il y eut, fut la fameuse querelle du *car*.

« Comme vous savez, » raconte Pellisson, l'inépuisable chroniqueur du premier âge de l'Académie, « que chaque particulier a quelquefois des aversions, desquelles il ne sauroit rendre raison, pour certains mots et certaines phrases dont il n'aime pas à se servir; si quelqu'un de la compagnie témoignoit une de ces aversions en riant, ou autrement, l'envie et la médisance faisoient d'abord passer cela pour une décision académique. Il se trouva, par exemple, que M. de Gombérville n'aimoit pas à se servir du mot *car*, qui, à la vérité, est ennuyeux, s'il est souvent répété, et qui est bien plus nécessaire dans les discours de raisonnement que dans les romans et les poésies. Il se vanta un jour de n'avoir jamais employé ce mot dans les cinq volumes de *Polexandre*, où l'on m'a dit, néanmoins, qu'il se trouve trois fois; on conclut aussitôt de son discours que l'Académie vouloit bannir le *car*, et, bien qu'elle n'en ait jamais eu la moindre pensée, on en fit mille railleries (1)..... »

Tallemant des Réaux ajoute quelques détails au récit de Pellisson : Gomberville, dit l'auteur des *Historiettes*, « prétendoit ne s'estre point servy de la particule *car*, dans tout ce roman, et prétendoit prouver par là qu'on s'en pouvoit fort bien passer. Malleville dit cela au maréchal de Bassompierre, qui estoit alors dans la Bastille. Un valet de chambre du mareschal se mit en fantaisie de voir si cela estoit vray; il lut les cinq tomes et marqua grand nombre d'endroits où le *car* estoit employé. Je pense que c'est de là qu'est venu le bruit que l'Académie, car Gomberville en est, vouloit supprimer le *car* (2)..... »

Là-dessus, la veine des satiriques se donna pleine carrière, et la suppression du *car* devint bientôt le thème à variations humouristiques de tous ceux qui décochaient des traits contre les Quarante.

Dans la *Requête des Dictionnaires* de Ménage, Calepin, Nicod,

(1) Pellisson, I, 66, 67.

(2) Tallemant, *Historiettes*, IV, 464. Nous devons déclarer que nous avons tenté nous-même l'expérience en lisant le *Polexandre*. Nous avons remarqué le mot *car* au moins une fois dans le premier volume, à la page 917; mais il se trouve au moins *quarante-quatre* fois dans les mille pages du deuxième volume. Cela nous a suffi, et nous n'avons pas compté tous les *car* des trois autres volumes; mais nous pouvons affirmer qu'il y est employé assez souvent. Nous avons lu depuis dans les *Souvenirs du président Bouhier* (p. 19) que cet intrépide fureteur avait trouvé le mot *car* vingt-neuf fois dans le premier volume et vingt-cinq dans le second.

Estienne... et autres « lexicons, » après avoir pleuré les vieux mots bannis depuis quelque temps de la langue française, exhalent ainsi leurs plaintes :

Cependant on sait par la ville
Que, depuis, votre Gomberville
Auroit injustement proscrit
Le pauvre *car* d'un sien écrit,
Comme étant un mot trop antique
Et qui tire sur le gothique;
Et qu'aussitôt le sieur Baro
Sur ce mot cria tant haro
Qu'on alloit pour cette crierie
Bannir de la chancellerie
(Tant lors on estoit de loisir)
Le *car tel est nostre plaisir;*
Sans que Conrart, le secrétaire,
D'un tel mot ne pouvant se taire,
S'opposa généreusement
A ce cruel bannissement (1).

Saint-Evremont, dans sa *Comédie des académistes*, ne pouvait passer sous silence l'animosité de Gomberville contre ce pauvre *car*, comme dit Ménage. A la scène III du troisième acte, on discute sur les mots qu'il faut admettre ou repousser, et l'auteur du *Polexandre* demandant le rejet de *car* et de *pourquoi*, Desmarets répond brusquement :

Que deviendroit sans *car* l'autorité du roi?
— Le roi sera toujours ce que le roi doit être,
Et ce n'est pas un mot qui le fait notre maître (2).

Enfin, Voiture lui-même lança sa pointe contre Gomberville, en écrivant à Mademoiselle de Rambouillet cette jolie lettre :

« Mademoiselle, *car* estant d'une si grande considération dans nostre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment que vous avez du tort qu'on lui veut faire : et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut establir par une si grande violence. En un temps où la Fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, je ne voy rien si digne de pitié, quand je voy que l'on est prest de chasser et faire le procez à un mot, qui a si utilement servy cette monarchie, et qui dans toutes les brouilleries du royaume s'est tousjours montré bon françois. Pour moy, je ne puis comprendre quelles raisons ils

(1) Ménage, *Requête des Dictionnaires*. Voir *Factums de Furetière*, édit. Asselineau, II, 335, 336.
(2) Saint-Évremont, *Comédie des Académistes*, acte III, sc. 3.

pourront alléguer contre une diction qui marche tousjours à la teste de la raison, et qui n'a point d'autre charge que de l'introduire. Je ne sçay pour quel intérest ils taschent d'oster à *car* ce qui luy appartient, pour le donner à *pour-ce-que*, ny pourquoy ils veulent dire avec trois mots, ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est plus à craindre, Mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *mais;* et je ne sçay si *si* demeurera en seureté. De sorte qu'après nous avoir osté toutes les paroles qui lient les autres, les beaux esprits nous voudront réduire au langage des Anges : ou, si cela ne se peut, ils nous obligeront au moins à ne parler que par signes..... Lorsque j'espérois recevoir quelque consolation dans vostre lettre, j'ay trouvé qu'elle estoit plus pour *car*, que pour moy; et que son bannissement vous mettoit plus en peine que le nostre... Considérez-moi davantage une autre fois, s'il vous plaist : et quand vous entreprendrez la deffense des affligez, souvenez-vous que je suis du nombre. Je me serviray tousjours de luy-mesme pour vous obliger à m'accorder cette grâce; et je vous asseure que vous me le devez. *Car* je suis — Mademoiselle — Vostre, etc. (1).... »

« Le *car* de nostre ami est une fort jolie chose, » disait quelque temps après Balzac, en parlant de cette fantaisie de Voiture. La lettre du maître en précieux langage n'est pas datée, mais il résulte de plusieurs de ses détails qu'elle a dû être écrite pendant le voyage de Voiture en Belgique, ce qui ferait supposer que la date de la querelle du *car* remonte aux premiers jours de l'Académie. Quoi qu'il en soit, nous craindrions d'abuser de la patience du lecteur, en appuyant davantage sur ce grand combat encore célébré par une épigramme de Boisrobert, et nous préférons aborder de suite les travaux plus sérieux de Gomberville, en remarquant avec le P. Bouhours, qui s'est occupé de cette question dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, que « celuy qu'on a accusé si injustement d'avoir voulu bannir *car* de nostre langue, contribua peut estre autant que Balzac à la rendre, non-seulement nombreuse et magnifique, mais exacte et raisonnable. C'est à ce prétendu ennemi de *car*, que nous devons en partie le bannissement du galimatias et du phébus que Nervèze et des Escuteaux avoient autrefois introduits à la cour. Il fut le premier qui se déclara pour

(1) *Lettres de Voiture*, édit. de Pinchesne, p. 149-152.

la pureté, et qui enseigna comment il falloit accorder le beau style avec le bon sens..... » (1).

Depuis sa jeunesse, Gomberville n'avait pas complétement abandonné la poésie ; de temps en temps l'inspiration de la muse l'emportait, et presque toujours un sonnet, ou quelquefois une épigramme, était le fruit de sa muse en travail. Mais jusque vers l'année 1645, époque de sa conversion, ces accès poétiques, si on peut les appeler ainsi, furent très-rares; ce fut seulement après sa retraite que, les idées chrétiennes ayant fortement impressionné son esprit, Gomberville sentit sa verve étendre son domaine; alors les vers coulèrent plus facilement de sa plume, et le romancier converti put prétendre un moment à la brillante place qu'occupaient sur le Parnasse chrétien Godeau et ses imitateurs. Jusque là on rencontre à grand'peine, sauf dans le roman de la *Carithée*, quelques-unes de ses poésies égarées dans les recueils du temps. On peut lire, par exemple, trois de ses sonnets dans le *Sacrifice des Muses*, recueil publié en 1635 par Boisrobert ; l'un est composé en l'honneur de Henri IV, le second en l'honneur de Louis XIII, le troisième en l'honneur de Richelieu ; et les deux derniers parurent ensuite à la fin des dédicaces du *Polexandre*. La facture en est beaucoup meilleure que celle des premières pièces de Gomberville, et l'on y reconnaît un progrès véritable.

AU CARDINAL DE RICHELIEU.

Après que ton grand cœur et ta haute sagesse,
Ont travaillé long tems au bien de l'univers,
Tu suspends tes travaux et tes projets divers,
Et viens te reposer aux rives du Permesse.

Là tu répands sur nous l'immortelle richesse
Qui te couvre le front de lauriers toujours verts;
Et tu fais triompher notre scène et nos vers,
De la scène et des vers de l'une et l'autre Grèce (2).

Invoque qui voudra comme un des Immortels
Ce fantôme à qui Delphe érigea des autels,
Et l'aille consulter sur les bords de son onde;

Pour moi je ne tiens plus ce spectre comme un dieu,
Et veux par mes écrits apprendre à tout le monde
Qu'il n'est point d'Apollon que le grand Richelieu (3).

(1) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 178.

(2) Allusion aux pièces dramatiques des cinq auteurs, auxquelles on sait que Richelieu eut grande part.

(3) Voir *Sacrifice des Muses* et Lefort de la Morinière, *Bibliothèque poétique*, II, 165-168.

On peut conclure de ces derniers vers de la seconde partie de *Polexandre*, composés vers l'époque de la plus grande puissance du cardinal, que Gomberville ne fut pas étranger aux faveurs du premier ministre, qui, comme on le sait, se montrait, en général, favorablement disposé envers les gens de lettres, pourvu qu'ils ne prissent pas parti contre ses ennemis. Il paraît, du reste, si l'on en croit Tallemant des Réaux, que la situation pécuniaire de Gomberville n'était pas celle de la plupart de ses confrères. « On ne trouvera guères, dit il, d'autheur si riche que celuy-cy; il a quinze mille livres de rente. » Il est vrai que le médisant et méchant chroniqueur se hâte d'ajouter : « Je pense qu'une bonne partie vient d'espargnes, car c'est un homme qui n'a jamais donné un verre d'eau à personne (1). » Quoi qu'il en soit, cette fortune assez considérable pour l'époque, met Gomberville à l'abri du reproche qu'on a souvent fait à bien d'autres, d'avoir traité d'Apollon le tout-puissant cardinal, pour mendier ses libéralités.

Après avoir, dans ses sonnets, célébré les grands du jour, l'auteur du *Polexandre* se délassait aussi par des épigrammes, qui souvent ne laissaient pas d'être assez piquantes. Le célèbre avocat Le Maître s'étant retiré du barreau de fort bonne heure, vers 1640, pour vivre dans la retraite, et persistant à ne pas vouloir réditer ses plaidoyers, Gomberville composa ce quatrain :

Te dirai-je ce que je pense,
O grand exemple de nos jours !
J'admire tes nobles discours
Mais j'admire plus ton silence (2).

Après l'avoir admiré, il allait bientôt chercher à l'imiter.

D'autrefois, il abandonnait les personnalités pour faire une sorte de mélange de la fable et de l'épigramme, comme dans certain sonnet irrégulier, traduit de l'espagnol, que l'on pourra lire au *Recueil des épigrammes* de Richelet, et dans la *Bibliothèque poétique*, de Lefort de La Morinière. La versification de ces petits morceaux est assez facile ; mais on voit déjà percer un peu de misanthropie dans la pensée inspiratrice.

Gomberville entreprit cependant, avant de se retirer du monde, et sur les instances de la duchesse de Lorraine (3), une œuvre

(1) Tallemant, *Historiettes*, IV, 465.
(2) Voir Goujet, *Bibl. franç.*, II, 402.
(3) « Quand il eut achevé *Polexandre*, dit Tallemant, feu Madame de Lorraine

romantique considérable. Cela s'appelait *Cythérée*, roman dont les deux premiers volumes parurent en 1640, le troisième en 1641 et le quatrième en 1642. « Ce sont de petits volumes à la vérité, dit Tallemant, et ce second roman a moins réussi que le premier » (1). Le bibliographe Brunet assure même, dans le *Manuel du libraire*, que cet ouvrage n'eut point de seconde édition (2), ce qui tendrait à prouver que son apparition fut saluée avec beaucoup moins de faveur que celle du précédent. Cependant, Niceron qui se borne à dire, pour toute appréciation littéraire, que la *Cythérée* est écrite dans le style du *Polexandre*, cite une seconde édition, publiée en 1644 (3) (en 4 vol. in-8°); et l'abbé Lenglet Dufresnoy assure qu'elle en eut beaucoup d'autres; une dernière, en particulier, contenait neuf volumes, tellement Gomberville avait successivement étendu le cadre de son drame. On a lieu de s'étonner de la longueur interminable des œuvres romantiques de cette époque; il faut descendre deux siècles plus tard jusqu'au *d'Artagnan* d'Alexandre Dumas, ou jusqu'au *Rocambole* toujours renaissant de Ponson du Terrail, pour en trouver d'autres exemples dans notre histoire littéraire. Au dix-huitième siècle, on n'eût pas accepté aussi facilement des élucubrations résolues à persécuter si impitoyablement le lecteur. Marivaux s'en aperçut bien pour les derniers livres de *Marianne*. Lorsqu'on voulut rééditer, en 1752, la *Cassandre* de la Calprenède, il fallut la couper en tous sens, et l'éditeur disait avec raison dans sa préface : « En lisant les grands romans de la Calprenède, de Mlle de Scudéry et de Gomberville, je ne puis m'empêcher d'être surpris que ces nombreux volumes doivent leur existence à des auteurs français, et qu'ils aient pu amuser longtemps une nation légère, toujours pressée de jouir, et cherchant moins à s'amuser qu'à changer d'amusements, etc... » Il serait en effet difficile de pouvoir expliquer la réussite de beaucoup de ces œuvres, si elles ne contenaient les allusions dont nous avons déjà parlé, et si nous n'avions eu récemment sous les yeux l'exemple d'un pareil engouement.

luy dit qu'elle croyoit qu'il s'étoit épuisé en aventures, et qu'il ne pourroit pas faire après cela un petit roman d'une heure de lecture. » (Des Réaux, IV, 241). Gomberville répondit par les nombreux volumes de la *Cythérée*. Notons que plusieurs bibliographes ont confondu la *Carythée* avec la *Cythérée*, et nous sommes étonnés de trouver parmi eux le P. Lelong dans sa *Bibliothèque historique de la France*.

(1) Tallemant, *Historiettes*, IV, 465.

(2) Brunet, *Manuel du libraire*, art. *Gomberville*.

(3) Niceron, *Mémoires pour servir*, etc., t. XXXVIII.

Nous avons cependant de la peine à croire que la *Cythérée* ait eu beaucoup d'éditions en plus de quatre volumes, car la seconde, celle de 1644, en a quatre seulement, et Gomberville, après l'année 1645, avait complétement renoncé au monde : s'il composa plus tard un nouveau roman, ce fut un roman pieux. La *Cythérée* devait par conséquent avoir subi la dernière retouche avant la fin de l'année 1645.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ce roman n'eut pas la vogue du *Polexandre*. « La *Cythérée*, du même auteur, se contente de dire Sorel, est de même style, et s'accorde fort aux coustumes antiques..... » (1). Nous ne nous étendrons pas sur les jugements contemporains au sujet de ce roman, comme nous l'avons fait pour le précédent, ce serait nous exposer à des redites, dans lesquelles le nom seul du roman serait changé; nous citerons cependant ce passage de Sorbière :

Quoique le style de la *Cythérée*, dit-il, « soit tout pompeux et magnifique, et les intrigues belles et ingénieusement démêlées, j'eus de la peine à prendre plaisir à cette lecture. Je ne sçai si quelques esprits sérieux et importants dont j'avois encore l'âme pleine, m'empêchoient de prendre goût à des fables et à de simples paroles... (2) » On commençait à se fatiguer de ces rapsodies sans fin, car nous nous rappelons que Sorbière avait fort goûté la lecture de *Polexandre*.

La dernière œuvre profane de Gomberville, avant sa conversion définitive, fut la préface de l'édition des œuvres poétiques de Maynard, dont il avait jadis fait la connaissance parmi les élèves de Malherbe et qui, de sa retraite d'Aurillac, correspondait encore avec lui. Notre académicien se montra sous un nouveau jour dans ce petit ouvrage; après avoir essayé le roman, l'histoire et la poésie, il prend en main la plume du critique, et quoiqu'il se soit attiré d'assez vifs reproches de la part d'Adrien Baillet, on doit convenir qu'il s'est néanmoins fort bien acquitté de sa tâche. Parmi les œuvres poétiques de Maynard, les meilleures sont les épigrammes, et l'on sait que le président Caminade, du parlement de Toulouse, envoyait tous les ans à l'élève de Malherbe un exemplaire de Martial, en guise d'étrennes, lui rappelant ainsi qu'il ne cessait de le considérer comme un rival du célèbre poëte.

« Mais la principale gloire que M. Maynard a dû retirer de ses

(1) Sorel, *Bibl. franç.*, p. 165.
(2) *Sorberiana*, p. 60.

épigrammes, dit Baillet, est justement celle que son ami de Gomberville a voulu lui faire perdre, pour avoir fait un discernement et un triage un peu trop scrupuleux à son goût, des épigrammes qu'il a retranchées de son recueil, à cause qu'elles estoient trop libres et trop mal-honnestes (1). »

Quoi qu'en dise Baillet, il suffit de parcourir les éditions complètes et non expurgées qu'on a données récemment des œuvres de Maynard pour avouer que Gomberville a fort bien fait de ne pas se salir aux immondices qui s'y trouvent accumulées.

A l'égard des sonnets, qui n'eurent point autant de succès que les épigrammes, l'auteur des *Jugements des savants* n'est pas moins acerbe contre l'éditeur de Maynard. « Il reconnaît, dit-il, avec les autres critiques (qu'il appelle pourtant des *Juges corrompus*) que la forme de ces sonnets n'est pas régulière, et que la conformité des rimes ne s'y trouve pas observée comme dans les sonnets de tous les autres poëtes. Mais, bien résolu de mettre tout en usage pour la justification de son ami, il répond que M. Maynard n'est pas l'auteur de cette innovation, qu'il y en a des exemples dans Malherbe même, et que quand il auroit manqué en ce point, il trouve ses excuses et ses immunités dans la gloire d'imiter un si grand homme..... Mais si M. Maynard avoit voulu suivre Malherbe dans la composition des sonnets licencieux (2), pourquoi l'a-t-il abandonné dans la suite, lorsque celui-ci s'est corrigé ?... »

Mais c'est surtout à propos du caractère de Maynard que Baillet accuse Gomberville de partialité, quand il le raille amèrement de « s'être bien échauffé pour nous faire voir dans les poésies de son ami le plus grand désintéressement du monde, accompagné d'une rare modestie et d'une humilité sincère, qui l'ont porté à un grand mépris pour tout ce qu'il faisoit, et qui l'ont fait cacher aux yeux de la cour, de ses amis et souvent même du reste des hommes... » et il s'attache au contraire à démontrer qu'il semble que Maynard « ait voulu passer pour un des plus faibles, des plus intéressés et des plus dévoués idolâtres de la divinité poétique de Richelieu... (3). »

Il y a bien quelque chose de vrai dans le réquisitoire violent de Baillet contre Maynard; mais l'exagération du critique a dé-

(1) Baillet, *Jugemens des Savans*, V, 196.
(2) C'est-à-dire dont les deux quatrains ne sont pas sur les mêmes rimes.
(3) Baillet, *Jugemens des Savans*, V, 197, 198.

passé toutes les limites permises, et l'on reconnaît aujourd'hui que Maynard fut, après Racan, le meilleur des élèves de Malherbe. Si la postérité porte encore un pareil jugement à plus de deux cents ans de distance, un contemporain et un ami n'est-il pas excusable de n'avoir point caché son admiration pour celui que le réformateur du Parnasse déclarait lui-même « l'homme de France qui savait mieux faire les vers !... » et si le poëte poussa trop loin quelques-uns de ses éloges, ne fut-il pas assez sévèrement puni par la dure réponse que fit Richelieu à ses offres de service ?

Le volume des poésies de Maynard parut en 1646, l'année même de la mort du poëte disgracié. Nous y remarquons ce sonnet adressé à Gomberville :

Travaille utilement pour la postérité,
Abandonne la fable et prens soin de l'histoire ;
Ton esprit plein de force et brillant de clarté,
Par ce beau changement augmentera sa gloire.

Ta plume, Gomberville, a touché les sçavans,
Dont le goût épuré connoît les bonnes choses.
L'art qui fait les discours fleuris et décevans,
Montre toute sa pompe en ce que tu composes.

Cette heureuse éloquence abbaisse tes rivaux ;
La cour ne cherche plus que tes fameux travaux ;
Tes princes fabuleux l'ont puissamment charmée.

Rome plaint les déserts qu'Auguste a caressés ;
Tes écrits ont enfin guéri la renommée
De l'amour qu'elle avoit pour les siècles passés.

Ce sonnet prouve que déjà vers cette époque Gomberville songeait à reprendre le dessein qu'il avait formé d'écrire l'histoire des cinq derniers rois de France de la maison de Valois, et qu'il s'en était ouvert à son ami Maynard. Plusieurs biographes attribuent à l'influence de Port-Royal cette résolution prise par le romancier de revenir à ses anciens travaux historiques. Nous sommes tout disposé à le croire ; mais nous ferons simplement remarquer que Gomberville dut se résoudre bien promptement à ce dessein ; car les dernières éditions de la *Cythérée* sont fort proches, et tous les auteurs sont d'accord pour fixer à l'année 1645 la date de l'influence de Port-Royal sur la destinée de l'auteur du *Polexandre*.

VI

CONVERSION DE GOMBERVILLE, 1645. — PORT-ROYAL. — LA DOCTRINE DES MŒURS, 1646. — SONNET A MAZARIN.

Nous sommes arrivés à un moment solennel dans la vie de notre académicien; il va changer de vie pour se jeter dans la dévotion austère de l'école port-royaliste. Ses travaux vont se ressentir immédiatement de ce changement d'idées, la note religieuse dominera dans tout ce qui sortira de sa plume. Un jour même, sous le souffle puissant de l'inspiration chrétienne, il se sentira véritablement poëte, et plusieurs critiques pourront ranger deux de ses sonnets parmi les chefs-d'œuvre du genre.

Voici comment l'abbé d'Olivet raconte cette conversion dans ses notes à l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson. « M. de Gomberville, dit l'abbé, s'appliqua à faire des romans. C'étoit la fureur de son siècle. Mais enfin, à l'âge d'environ quarante-cinq ans, comme il alloit faire de longs séjours à Gomberville, qui est à une lieue de Versailles, et que là il étoit voisin de Port-Royal des Champs, il fit connaissance avec les fameux solitaires de cette abbaye. Dès lors, non-seulement il cessa de composer des romans, mais il embrassa une vie pénitente, et prit à tâche d'imiter les modèles qu'il avoit devant les yeux..... » (1). Nous ne serions pas étonné que le duc de Liancourt eût contribué d'une façon assez active à cet événement; il était, on le sait, grand ami d'Arnaud, qui prit vivement sa défense dans les célèbres apologies condamnées par la Sorbonne; et nous avons vu d'autre part que Gomberville lui avait dédié le dernier volume du *Polexandre;* il est assez probable que le duc, allant rendre visite à ses amis des Champs, y ait attiré Gomberville, qui passait la belle saison à très-peu de distance de l'abbaye.

On connaît trop bien l'histoire de Port-Royal pour que nous ayons besoin d'insister longuement sur le caractère de l'influence qu'exerça sur la vive imagination du romancier la vie calme et retirée de ces solitaires, dont quelques-uns avaient tenu un rang fort brillant dans le monde. Nous renvoyons le lecteur curieux à

(1) Pellisson et d'Olivet, I, 228.

l'ouvrage si intéressant de M. Sainte-Beuve. Nous indiquerons seulement en quelques mots quelle était la situation de l'abbaye en 1645, à l'époque de la conversion de Gomberville.

Le second ban des solitaires, si l'on peut s'exprimer ainsi, venait d'arriver à Port-Royal des Champs. Ceux que le célèbre abbé de Saint-Cyran avait attirés au *désert* vers 1637, étaient peu nombreux. C'était l'avocat Le Maître, son frère de Séricourt, Lancelot, le jeune de Sacy, l'abbé Singlin ; mais au moment où M. de Saint Cyran, quelques mois seulement après la fin de son exil de quatre longues années à la Bastille, mourait dans les bras de ses amis (octobre 1643), Arnaud, qui tout jeune encore avait débuté à la Sorbonne en 1641, par une des plus brillantes thèses du doctorat qu'on eût entendues depuis longtemps, publiait son *Traité de la fréquente Communion*. La lecture de ce livre gagna de nombreuses recrues à Port-Royal, et l'on compta bientôt parmi les nouveaux solitaires M. de Bascle, les médecins Pallu et Moreau, M. d'Andilly, que son fils M. de Luzanci avait précédé de quelques mois à l'abbaye, toute la famille Thomas du Fossé, M. de la Peltière, le docteur en Sorbonne Manguelen, etc... Or, à cette époque du dix-septième siècle, sous l'influence de l'exagération de la doctrine augustinienne, « la plus grande élévation religieuse dans la vérité consistait dit M. Sainte-Beuve, à croire la nature humaine déchue, mauvaise, pleine de ces vices originels qui, selon l'énergique expression de Saint-Cyran, la souillent et la *diffament* devant Dieu, et à n'adorer que l'unique et souveraine efficacité de la grâce... » (1). Aussi la méthode que le nouveau directeur M. Singlin avait reçue de Saint-Cyran, et qu'il appliquait scrupuleusement, consistait en ces deux points essentiels : « 1° Qu'il faut faire toutes choses, même les meilleures et celles qu'on a le plus raison de désirer, dans une certaine maturité qui amortit l'activité de l'esprit humain et qui attire la bénédiction de Dieu sur ces choses dont on s'est mortifié quelque temps ; 2° qu'après ce premier retardement fructueux et légitime, une fois l'action résolue et l'œuvre entamée, il n'y a plus à revenir, ni à regarder en arrière... » (2).

Tels étaient les principes qui devaient régler les actions des solitaires ; ceux-ci du reste, sans être astreints au cloître, menaient une sorte de vie monastique, cultivant leur jardin, se

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 408.
(2) *Ibid.*, I, 466.

servant eux-mêmes, instruisant les enfants, et se rassemblant la nuit pour dire matines dans la chambre de M. Singlin... Remarquons de plus, pour achever l'esquisse de la situation de Port-Royal à cette époque, que le jansénisme n'existait pas encore, ou du moins qu'il n'existait qu'à l'état latent, et que l'ardente polémique soulevée plus tard se préparait seulement dans l'esprit d'Arnaud et de ses futurs disciples. Le fameux *Augustinus*, ce livre de l'évêque d'Ypres, qui fut la source de la querelle, n'avait en effet paru en France qu'en 1641, et les violents sermons du docteur Habert contre la doctrine et les propositions énoncées dans cet ouvrage venaient seulement d'agiter les esprits.

Ce fut le spectacle de ce Port-Royal encore calme et toujours austère, qui, frappant vivement l'imagination de Gomberville, disposa peu à peu son esprit vers les idées religieuses et lui firent entreprendre des travaux plus sérieux. Sa conversion fut sincère, et si, pendant les trente années qu'il eut encore à vivre, la tentation se présenta plusieurs fois vive et séduisante de retourner aux errements passés, le nouveau Jérôme n'y céda jamais complétement. Hâtons-nous de dire cependant que notre comparaison avec le grand anachorète n'est pas exacte en tous points, car Gomberville ne s'enrôla point parmi les solitaires de Port-Royal pour vivre de leur vie et se consacrer entièrement à Dieu. Il leur dut seulement une conversion complète à des idées de dévotion sévère; et s'il resta toujours leur ami, leur partisan, leur défenseur même, il ne se sépara jamais complétement du monde, mais il vécut fort retiré, et pratiquant, pour l'édification des fidèles, tous les préceptes de l'Évangile et de l'Eglise. J'ai vogué sans péril, dira-t-il plus tard,

J'ai vogué sans péril sur ces mers infidelles
Où se perdent tant de nochers;
Et ma barque, cinglant par des routes nouvelles,
A triomphé des vents, des flots et des rochers.
Je ne me vante point d'avoir dompté l'orage
Et fait le bonheur de mon sort :
Dieu seul par son secours m'a sauvé du naufrage,
Et par sa bonté seule il m'a mis dans le port (1).

« Il y a dix ans ou environ, écrivait Des Réaux vers 1655, que Gomberville se laissa donner un coup de pié de crucifix. Courbé (2)

(1) Voir *Recueil de Brienne* et *Bibliothèque poétique*, t. II, 177. Paris, 1745. »
(2) L'un des libraires en vogue.

luy disoit : Eh! Monsieur, vous ne ferez plus de roman ! — Que sçais-tu, mon amy, lui-dit-il, si je n'en feray point de spirituels qui vaudront mieux que les autres?... — Depuis ayant été fait marguillier de Saint-Louis, dans l'Isle Notre-Dame (1), il pensa faire enrager les gens avec ses austéritez, car il est janséniste. Il ne vouloit pas que les femmes allassent à la messe, ny au sermon avec des rubans de couleur à leurs coiffes... (2). » Mais Gomberville n'arriva pas tout de suite à cet excès de dévotion; il ne fut marguillier de sa paroisse que vers l'année 1654.

Nous appellerons, avant d'aller plus loin, l'attention du lecteur sur une coïncidence particulière qui mérite d'être remarquée. Un grand nombre de littérateurs du dix-septième siècle nous présentent dans leur carrière le phénomène qui nous occupe en ce moment. La première partie de leur existence se passe en œuvres légères et profanes, romans, comédies, drames, poésies amoureuses, puis tout à coup un brusque revirement se fait dans leur esprit; leur muse devient chrétienne, et pendant de longues années, jusqu'à leur dernier jour, leurs nouvelles œuvres semblent offrir le spectacle d'une réparation des premières. A l'époque de la conversion de Gomberville, un autre académicien, son collègue, le fameux Des Marests de Saint-Sorlin, était aussi touché par la grâce; mais l'idée chrétienne produisit dans ces deux âmes des courants tout opposés. Autant Gomberville se montra dévoué à défendre les intérêts des solitaires, à les chanter dans ses vers, et même dans ses romans, autant Des Marests fut opiniâtre et fanatique dans la guerre acharnée qu'il leur déclara. On sait que, dans la polémique ardente et passionnée qu'il soutint contre Port-Royal, il n'hésitait pas à demander au roi de lever une armée pour exterminer l'hérésie. Nous n'insisterons pas sur cette différence dans la manière d'entendre la vérité : elle tenait sans doute à la différence des caractères des nouveaux convertis; mais elle nous a paru intéressante à noter en passant.

Le premier effet sensible de la conversion de Gomberville, celui qui devint comme l'occasion de sa profession de foi vis-à-vis du public, fut de tourner le cours de ses travaux vers la philosophie et vers la poésie morale; car s'il faut attribuer aussi à l'influence de Port-Royal, comme on le croit communément, son retour au projet d'écrire un fragment de l'histoire de France,

(1) Aujourd'hui l'île Saint-Louis.
(2) Tallemant, *Historiettes*, IV, 406.

projet qu'il entretenait certainement vers la fin de 1645, la réalisation partielle n'en eut lieu que beaucoup plus tard. Du reste, écoutons-le parler lui-même et continuons à profiter des confidences aux lecteurs que l'on rencontre dans sa préface des *Mémoires du duc de Nevers*.

« J'adjouste seulement, — dit-il, après avoir parlé du *Polexandre* qui l'avait distrait de ses travaux historiques, — qu'estant demeuré comme enchanté parmy les délices et l'oisiveté de la cour jusqu'à la mort du feu Roy, je m'en retournai peu de jours après dans ma chère solitude pour faire de longues réflexions sur la folie des espérances humaines et sur l'inutilité de l'affection des grands. Je tiray du proffit de mes méditations; car je remarquay dans les choses qui m'estoient advenües, que nos projets et nos résolutions sont apparemment en nostre disposition, mais que leur exécution en est tellement indépendante, que, quelques mesures que nous prenions pour les faire réussir, une force supérieure luy donne le mouvement qu'il lui plaist, et les avance et les recule par un ordre aussi juste qu'il est incompréhensible. L'homme propose et Dieu dispose, s'écriera plus tard Bossuet. « ..... Je diray donc, ajoute ailleurs Gomberville, qu'estant enfermé dans une solitude, et prenant plaisir, entre mes autres divertissements, à revoir les grands recueils que j'avois faits, et à me rafraîchir la mémoire de toutes les importantes affaires qui estoient arrivées pendant le règne de cinq Rois (1); la conjoncture du temps me fit une meschante affaire, et me força de retourner à la cour. Je crus que pour y rentrer avec un honneste prétexte, j'y devois porter un ouvrage de ma façon. J'avois fait, à la prière d'un graveur que j'aime, quelques vers et quelques petits discours sur des figures qu'il avoit copiées d'après les originaux des emblèmes d'Horace; et mon dessein estoit qu'il les publiast sans y mettre mon nom. Mais cette occasion inopinée me fit changer de résolution, et je me persuaday que donnant au roy un ouvrage si propre à le divertir en l'âge où il estoit, ce présent ne nuiroit point à mon affaire. Le Roy le receut d'une manière si obligeante, que je ne doutay point qu'il ne fût un jour ce qu'il est aujourd'hui. La Reine, mère de Sa Majesté, me témoigna en cette occasion les bontez qu'elle a toujours eues pour moy; et M. le cardinal Mazarin ayant receu mon livre avec bien des

(1) Les cinq derniers rois de la maison de Valois.

marques d'agrément, m'accorda tout ce que je lui demanday. Je laissay à mes amis à faire le surplus et m'en retournay dans mon désert, non-seulement le plus content du monde, mais bien résolu d'y achever le reste de ma vie..... »

En 1646 parut en effet « *la Doctrine des Mœurs, tirée de la Philosophie des stoïques*, représentée en cent tableaux et expliquée en cent discours, pour l'instruction de la jeunesse. » Cet ouvrage publié en format in-folio, était enrichi de belles figures de Pierre Daret, d'après Otho Vœnius, avec le « portrait de l'autheur, vestu comme un des sept sages de la Grèce, dit Tallemant, et au bas *Thalassius Basilides à Gombervilla*.. » Le malicieux chroniqueur qui, comme nous l'avons vu plus haut, se moque fort de cette prétention d'habiller à la grecque son nom comme sa personne, avait dit un peu auparavant, en parlant de la haute idée que Gomberville avait de son talent : « Je croy qu'il avoit prétendu à estre précepteur du Roy, car il fit je ne sçay quelle morale avec de grandes tailles douces qu'il trouva toutes faistes.,, » Les figures copiées par Pierre Daret avaient effectivement déjà paru dans un ouvrage hollandais, intitulé : *Emblemata Horatiana Othonis Vœnii*, plusieurs fois réimprimé ; mais cela n'empêcha point qu'elles ne déterminassent le succès du volume de Gomberville qui eut plusieurs éditions en divers formats ; quatorze ans après la mort de l'auteur, en 1688 (1), on le réimprimait encore en un vol. in-12, sous le titre de « *La Doctrine des Mœurs*, qui représente en cent tableaux la différence des passions, et enseigne la manière de parvenir à la sagesse universelle » (2).

Gomberville commence son livre par trois dédicaces : les deux premières, en prose, sont adressées, l'une à la reine, l'autre au cardinal Mazarin ; la troisième est en vers dédiées au roi, au nom de la Vertu qui en huit quatrains loue et instruit Sa Majesté le jeune Louis XIV. Viennent ensuite les cent tableaux et les cent discours. Chaque tableau ou figure est accompagné, outre l'explication ou discours en prose, de fragments s'adaptant au sujet, tirés des meilleurs poëtes latins, avec une traduction en vers français. Cette traduction ou plutôt cette paraphrase est ordi-

(1) Brunet indique une édition de 1684. J'en possède une de 1685. A Paris, en la boutique de A. Soubron, chez Jacques Le Gras, à l'entrée de la gallerie des Prisonniers, à l'image Notre-Dame.

(2) Dix ans auparavant, en 1678, les discours moraux avaient été reproduits dans l'édition des *Emblèmes tirés d'Horace* qui parut à Bruxelles (in-folio) sous le titre de *Théâtre moral de la vie humaine*.

nairement écrite en quatrains, comme l'épître au roi, mais quelquefois en sixains, en huitains ou même en dixains. « Tout y est moral, dit l'abbé Goujet, tout y tend à l'instruction; ce qui n'empêche pas qu'on y rencontre quelquefois des maximes plus philosophiques que chrétiennes, et quelques-unes mêmes que la saine morale réprouve... » (1). Il est certain que des extraits d'Horace peuvent ne pas être toujours de l'orthodoxie la plus pure (2).

Voici un spécimen de ces discours moraux. Au-dessous de la dixième figure est écrite la maxime : « En fuyant un vice, l'imprudent tombe en un autre. » Gomberville en donne ainsi l'explication :

> Éviter tout excès n'est pas chose facile,
> Si l'un nous semble laid, l'autre nous paroit beau.
> Ainsi fait l'ignorant qui conduit un vaisseau,
> S'il évite Caribde, il se jette dans Scylle.

« Nostre sage conducteur nous vient d'enseigner ce que la vertu nous oblige d'entreprendre. Maintenant elle nous montre ce que la plupart des hommes ont accoustumé de faire; et pour nous donner de la honte de nos propres actions, elle expose à nos yeux l'état infâme où nostre faiblesse nous conduit. Considérez bien cette folle, qui se jette au col d'une autre folle, c'est nostre âme, qui paroist presque toujours incertaine, flottante, insensée, et qui ne sachant à quoy s'attacher, se porte tantost à une extré-

(1) Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, 346.
(2) Tristan l'Hermite composa le sonnet suivant sur l'ouvrage de Gomberville :

> Superbe Galerie, ou du grave Stoïque,
> Les austères leçons touchent si bien le sens,
> Tu n'as point de tableaux qui ne soient ravissans,
> Tu n'as point d'ornement qui ne soit magnifique.
>
> L'âme qui se promène en ta belle fabrique,
> Cède sans résistance à ses attraits puissans,
> Où la philosophie en des tons si pressans,
> Nous forme des vertus un concert harmonique.
>
> Mais encore qu'Horace ait illustré son nom,
> En relevant ici l'ouvrage de Zénon
> Que le soldat barbare avait mis en poussière,
>
> Notre monarque à peine y verroit rien de beau,
> N'étoit que Gomberville avec tant de lumière,
> A jetté de l'éclat dessus chaque tableau.

Nous ne donnons pas les vers de Tristan comme un modèle de haute poésie, mais nous n'avons pas voulu laisser échapper cette occasion de citer ici un témoignage contemporain sur l'œuvre nouvelle de Gomberville et d'entendre louer un académicien par un de ses confrères.

mité et tantost à une autre : c'est-à-dire qu'elle est ordinairement ou dans l'excès ou dans le défaut. Mais parce que le vice nous est odieux, toutes les fois qu'il n'emprunte rien de la vertu, il arrive souvent que nous nous laissons tromper à l'apparence du bien ; et par conséquent que nous nous jettons du costé de la prodigalité, parce qu'elle nous semble magnanime, plutost que de celui de l'avarice, à cause qu'estant toute hideuse et toute déchirée, elle fait horreur à quiconque n'a pas perdu le sentiment de la noblesse de son être. Toutefois, puisqu'il est constant que la vertu est également ennemie des extrémitez, concevons de bonne heure cette importante vérité, que le crime est toujours crime ; et bien que le temps, le lieu, ou quelque autre circonstance y mettent de la différence, il est vray néanmoins qu'ils n'en changent point la nature. »

Ces discours en prose sont en général beaucoup supérieurs aux vers qui les précédent, la plupart sans grand caractère ; on reconnaît au moins dans ceux-ci une bonne intention. Quelques-uns de ces morceaux sont assez réalistes :

Bale, masque, brelende, yvrogne, fais l'amour ;
Sois tout aux voluptez, et les possède toutes :
Bientôt la pauvreté, la gravelle et les gouttes
Et mille autres douleurs qui viennent à leur tour,
Te feront par de longs supplices
Payer à chaque heure du jour
Le cruel intérest de tes courtes délices.

C'est là de la morale utilitaire ; et c'est sans doute ce qui a scandalisé l'abbé Goujet ; mais les maximes de ce genre, directement empruntées à la philosophie païenne, sont rares dans le recueil. Voici une bonne traduction de la belle strophe si connue : *Justum ac tenacem*, etc.

Le sage, grand comme les dieux,
Est maistre de ses destinées ;
Et de la fortune et des cieux
Tient les puissances enchaisnées.
Il règne absolument sur la terre et sur l'onde :
Il commande aux tyrans, il commande au trépas ;
Et s'il voyoit périr le monde,
Le monde périssant ne l'étonneroit pas (1).

(1) Nous recommandons encore aux curieux la traduction des strophes *Quid brevi fortes* (liv. II, od. 16) et *Cum semel occideris* (liv. IV, od. 7). La dernière a été jugée digne d'être reproduite dans les recueils de Brienne et de Lefort de la Morinière.

Peu de temps après la publication de sa *Doctrine des Mœurs*, Gomberville adressa au cardinal Mazarin, qui se trouvait alors dans toute sa faveur près de la régente, un sonnet épigrammatique dont nous dirons quelques mots. Le trésor était à cette époque aux abois, et pour subvenir aux frais des guerres étrangères, on frappait des impôts de toute sorte, même sur les charges et les revenus. L'un de ces impôts est resté connu sous le nom de taxe des aisés. Il paraît que Gomberville, malgré sa fortune et ses nouvelles idées religieuses, trouvait fort mauvais que, sous prétexte du bien public, on lui enlevât ses épargnes, et que son titre d'homme de lettres ne lui assurât pas un privilége. « Il y a je ne sçay quel charge, dit Tallemant des Réaux, pour laquelle il fut taxé à quatre mille livres, du temps de M. d'Esmery. Il remua ciel et terre pour s'en faire décharger ; il fut parler au surintendant, avec un crocheteur chargé des livres qu'il avoit mis en lumière, car il avoit fait encore d'autres livres, et mesme d'autres romans avant ces deux dont j'ai parlé (le *Polexandre* et la *Cythérée*) ; mais on ne les connoist point autrement. Feu M. de Schomberg, qui sollicita fort pour luy, représentoit que c'estoit un écrivain et non point un homme d'affaires : Je vous promets, dit M. d'Esmery, qu'il ne payera point comme autheur, mais comme officier seulement (1)..... »

Cela ne donnait guère satisfaction à Gomberville, qui, en désespoir de cause, résolut de s'adresser directement au cardinal. Il luy envoya ce sonnet :

Noble et vivant portrait de l'antique Fabrice,
Jules, tout plein de cœur, de prudence et de foy,
Aime ta propre gloire, et fais que j'accomplisse
Ce que tes grands travaux se promettent de moi.

Tu sçais que l'avenir exerce une justice,
Qui traite également le berger et le roy;
Crains que ce fier censeur, si tu ne m'es propice,
En voyant mes écrits ne parle ainsi de toy :

Jules qui d'un enfant fit le maître du monde,
Lassé de triompher sur la terre et sur l'onde
Rendit le siècle d'or aux peuples baptisez.

Il est vrai qu'une tache obscurcit sa mémoire,
C'est qu'il a consenti qu'au mépris de sa gloire,
On mette Gomberville au nombre des aisez (2).

(1) Tallemant, IV, 465.
(2) Richelet, *Recueil des plus belles épigrammes*, I, 168, 169.

On a souvent parlé de l'impertinente jactance des plus obscurs gens de lettres, qui s'imaginent que leurs œuvres éphémères doivent leur faire trouver grâce devant la postérité la plus reculée, et qui n'hésitent devant aucun moyen pour menacer des foudres vengeresses de la déesse de mémoire les rois ou les ministres assez peu prodigues envers eux des trésors de leur générosité. Il serait difficile de trouver un exemple plus frappant de la rodomontade de ces disgraciés du Parnasse, que dans le sonnet précédent qui rappelle un peu trop pour la forme le fameux placet de Maynard à Richelieu. Il est vrai que Maynard avait quelque droit de se plaindre, et bien que le nom de Gomberville fût alors en haute réputation dans le monde littéraire, nous lui pardonnerions difficilement ces deux derniers vers, si la versification facile de son sonnet ne promettait déjà le poëte qui devait, dix ans plus tard, doter la muse chrétienne de ces petits morceaux choisis que Sainte-Beuve a pu appeler lamartiniens.

VII

LA JEUNE ALCIDIANE, 1651. — GOMBERVILLE, POËTE. — LE RECUEIL DE BRIENNE.

Cependant Gomberville n'oubliait pas la promesse qu'il avait faite au libraire Courbé, de lui donner à imprimer des romans spirituels « qui vaudroient mieux que les autres ». — Après quinze années tranquillement passées à laisser son imagination errer à l'aventure au milieu d'intrigues et de trames toujours nouvelles qui charmaient la cour et la ville, le fécond auteur de *Polexandre* pouvait difficilement se résigner à ne plus délasser son esprit dans le pays des rêves et des songes. Il crut qu'en imitant l'exemple de l'évêque de Belley, le doux Camus, l'ami de S. François de Sales et d'Honoré d'Urfé, l'auteur de tant de petits romans simples et tranquilles où le sentiment chrétien domine avant tout, il pourrait en moralisant ses lecteurs reconquérir sur un nouveau théâtre sa vogue et ses succès.

Malheureusement, il eut la main maladroite dans le choix de

son sujet; pleurant depuis sa conversion le mal qu'il pouvait avoir fait par son roman de *Polexandre*, il ne devait pas reprendre les mêmes personnages, pour les ramener dans la mémoire des lecteurs; peut-être s'imaginait-il que l'effet de leur conversion produirait, comme la sienne, des effets d'édification propres à réparer le mal d'autrefois. Le roman de la *Jeune Alcidiane*, dont la première partie parut en 1651, n'est, en effet, qu'une sorte de suite au roman de *Polexandre*. La nouvelle héroïne est fille du héros et de la grande princesse Alcidiane, et l'on retrouve près d'elle presque tous ceux qui avaient jadis suivi la fortune de son père; mais ce ne sont plus les bruyants chevaliers aux merveilleuses ou pathétiques aventures. Aussi le succès du volume ne répondit-il point à l'attente de Gomberville.

« Ce livre, je ne sçay pourquoy, dit Tallemant des Réaux, fut un an imprimé, sans estre publié. Là ceux qui sont morts dans *Polexandre*, comme Iphidamante, se portent bien. De peur de passer pour un homme qui n'a point esté à la cour, il affecte tellement de faire dire à Alcidiane la mère, le Roy mon seigneur, en parlant de *Polexandre*, et autres choses semblables, qu'il n'y a rien de si ennuyeux. Au reste, c'est un roman de janséniste, car les héros, à tout bout de champ, y font des sermons et des prières chrétiennes. Cydarie, en un endroit, destourne son fils d'aimer une femme mariée, et fait cela comme un confesseur; aussy, le roman n'a-t-il pas été achevé d'imprimer (1)..... »

Tallemant écrivait ces quelques lignes, trois ou quatre ans seulement après l'apparition de la *Jeune Alcidiane*, et le premier volume n'eut point, en effet, de successeur. Il n'y eut de restauration de ce roman qu'au XVIII[e] siècle. Mme de Gomès, en 1733, le revit, le corrigea, l'acheva, le mit au goût du jour et le publia en trois volumes. « Le premier auteur, dit-elle dans sa préface, n'en avait laissé qu'une esquisse très-imparfaite, sans suite ni conclusion, et mourut sans vouloir le finir, ni le corriger (2)..... » Gomberville avait raison d'en agir ainsi, car il s'était complétement fourvoyé; mais il était de ceux, nous l'avons déjà dit, qui reconnaissent volontiers qu'ils ont fait fausse route : il ne recommença plus (3).

(1) Tallemant, *Historiettes*, IV, 467.
(2) Voir le *Dictionnaire de Moreri*.
(3) Dans la première édition de son estimable *Histoire de la littérature français e*

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rechercher, dans le dernier roman de Gomberville, ces traces de jansénisme signalées par Tallemant; nous le ferons à la suite de M. Sainte-Beuve, qui, dans ses notes à l'*Histoire de Port-Royal*, effleure ce sujet. On ne trouve, dit-il, au milieu du réseau presque inextricable des aventures de *Polexandre*, que des lieux communs de morale religieuse, mais sans aucun cachet particulier. Dans la *Jeune Alcidiane*, au contraire, Gomberville « entrelarde le roman d'un peu de sermon. On y voit, dans une certaine île du Soleil, un grand-prêtre devenu solitaire, que le monde estime tombé en frénésie, et qui n'est atteint que de la belle et divine folie des saints. » La situation de ce grand prêtre est une allusion évidente à la retraite au désert de tous ces illustres, comme Le Maître, d'Andilly et leurs compagnons, qui avaient abandonné la réputation, la fortune et les honneurs pour vivre en véritables solitaires, et que la société mondaine avait appelés fous, ne comprenant pas leur sublime folie. Gomberville ne se contente pas d'une simple allusion, il va plus loin : « Ce grand-prêtre tient des discours sur le peu de liberté de l'homme déchu, dans le sens de Jansénius, et il ajourne ses pénitents ou consultants, il les renvoie jusqu'à l'heure marquée par la grâce, selon la méthode de S. Cyran (1). » N'avions-nous pas raison de dire, au commencement de cette étude, que dans tous les romans héroïques de la première moitié du XVII^e^ siècle, depuis l'*Astrée* jusqu'à la *Clélie*, on retrouvait des peintures fidèles de toutes les classes de la société de cette époque, de véritables portraits pris sur nature? Ce que décrira plus tard en termes non voilés le roman de mœurs proprement dit, inauguré par Sorel, Furetière et Scarron, dont la vogue succédera à celle du roman héroïque, se trouve déjà plus qu'en germe dans les œuvres des imitateurs de l'*Astrée*. Qu'est-ce que ce grand-prêtre de l'île du Soleil, sinon Saint-Cyran lui-même, ou l'abbé Singlin? Si nous n'avons pas là ses traits matériels, nous y retrouvons au moins son esprit. Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire aujourd'hui de lire la *Jeune Alcidiane* pour y connaître et étudier cet esprit; les documents jansénistes les plus étendus abondent pour l'histoire.

M. Gérusez avait appelé le *Polexandre* « un roman édifiant et inextricable, dont les héros raisonnent sur la grâce à la manière de Jansénius et de Saint-Cyran..... » M. Sainte-Beuve lui ayant fait observer qu'il avait dû se tromper de titre, puisque le jansénisme n'existait pas encore en 1632, M. Gérusez a remplacé dans les autres éditions de son livre le nom de *Polexandre* par celui de la *Jeune Alcidiane*.

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, II, 266.

Mais combien d'autres traits des diverses branches de la société d'alors ne peuvent se retrouver que chez les romanciers de l'époque héroïque, puisque ceux de l'époque réaliste venaient à peine de naître !

Dans une autre île, le roman de la *Jeune Alcidiane* nous offre encore un ermite, nommé Pacôme, qui, dans ses discours prophétiques, « est comme un vague et solennel écho, dit M. Sainte-Beuve, mais un écho qui sonne bien creux, de quelqu'un de nos solitaires des champs (1). » En voici un passage :

« Ne doutez point de mes paroles, me dit-il, comme il me vit chancelant (c'est un des personnages du roman, un *Inca*, qui fait ce récit), vous ne sçauriez vous opposer à ce que Dieu a résolu de vous. Vous quitterez bientost ce fils qui vous est si cher. Vous viendrez habiter cette caverne ; et le même Dieu qui vous a préparé cette retraite, sans vous en demander conseil, préparera encore, sans vous en demander la permission, la volonté qu'il faut que vous ayez pour y venir sans contrainte.

« — Mais, mon père, luy répondis-je, au contraire, je me trouve excité à poursuivre mes premiers desseins, à rechercher les grandeurs, à les procurer pour le prince que je conduis, à le porter à une vie tout opposée à celle que vous voulez que j'embrasse.

« — Ces inquiétudes, ces vanités, ces mouvemens de la partie inférieure, me répliqua-t-il, sont des peines secrètes d'un péché que vous ignorez. Je sçay que vous estes encore tout plein des fantômes et des restes de vos déréglemens passés ; mais je sçay aussi que vous avez dans le cœur une étincelle qui, de temps en temps, vous fait sentir quelque commencement de chaleur. C'est de cette étincelle que doit procéder le grand embrasement qui vous consumera. Mais cet embrasement dépend de celuy qui, par sa pure miséricorde, fait vivre cette étincelle dans la glace, et malgré les vents auxquels elle est exposée. Quand il voudra parler, la glace sera fondue, les vents seront apaisés, le feu se mettra partout ; et vostre volonté, changée par la puissance de la dilection, semblera se porter d'elle seule, tant elle s'y portera librement, où elle sera poussée par la violence de l'Esprit qui fera son amour. Mais en voilà trop pour un coup, etc. (2)... »

Et M. Sainte-Beuve, dont on connaît la fine malice, ajoute en réflexion à ce passage : « Je crois du moins que c'en est bien

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, II, 267.
(2) Gomberville, *La Jeune Alcidiane*.

assez. Gomberville, aujourd'hui, n'est plus lisible. Je ne le remarque que parce que, l'autre jour, j'entendais auprès de moi un grand oracle, qui a pris, depuis quelque temps, la haute main et qui tranche d'autorité sur ces personnages du XVII^e^ siècle, déclarer que Gomberville avait *beaucoup* de talent. Ne vous y fiez pas (1)... »

Nous ne voudrions pas faire ici une querelle au brillant auteur des *Causeries;* mais nous n'acceptons pas facilement pour Gomberville le reproche de n'être plus lisible. Il est certain qu'on ne lirait pas d'emblée les cinq volumes du *Polexandre* avec l'attrait irrésistible que nous causent les *Portraits littéraires;* mais la page précédente, quoiqu'elle justifie parfaitement à nos yeux l'ennui mortel qui dut s'emparer de Tallemant des Réaux à sa lecture, n'est point sans intérêt pour nous; elle confirme même ce que Chapelain écrira en 1662 : « Gomberville parle très-purement sa langue, et les romans qu'on a vus de lui en sont une preuve certaine (2)... » Rappelons-nous que Pascal n'a pas encore écrit les *Provinciales*, et que son style pur et précis n'est pas encore venu, comme on l'a dit, fixer la langue française. Bien plus, les *Provinciales* parurent en 1655, sans nom d'auteur, et Pascal se cachait si bien, qu'on attribua d'abord ses fameuses lettres à qui?..... A Gomberville. On ne trouvait, parmi les amis de Port-Royal, que l'auteur du *Polexandre* qui pût écrire aussi facilement, aussi spirituellement. Il est vrai que M. Sainte-Beuve prend son ton narquois et satirique pour nous l'apprendre : « On cherchait dans le premier moment, dit-il, quelque nom célèbre pour y rattacher ce style tout à fait nouveau. On faisait mille suppositions, on alla jusqu'à nommer (bon Dieu!) le vieux Gomberville (3). Il s'en défendit, le bonhomme, par une lettre écrite au Père Castillon, recteur du collége des jésuites et de ses amis (4)... » Malgré cette raillerie, nous entendrons bientôt Sainte-Beuve appeler lamartiniens des vers fort bien tournés du bonhomme. Nous nous rangeons donc assez volontiers du côté du « grand oracle » (ne serait-ce pas M. Victor Cousin?) contre l'historien de Port-Royal, et nous n'hésitons pas à déclarer avec lui que Gomberville avait, sinon beaucoup de talent, au moins du talent. Quand les contemporains sont aussi unanimes, ce n'est pas sans quelque raison.

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, II, 267.
(2) *Mélanges tirés des lettres mss. de Chapelain.* Paris, Briasson, 1726. in-12.
(3) Il n'avait que cinquante-cinq ans.
(4) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 63.

La *Jeune Alcidiane* avait paru en 1651 entre les deux Frondes; et malgré sa formelle intention « d'achever le reste de sa vie » dans « sa chère solitude, » Gomberville était revenu dans la capitale. Il nous l'apprend lui-même dans ses mémoires : « Certes, il n'y a rien de quoy l'homme puisse moins respondre que de choses dont il croit estre absolument le maistre. Je n'avois pas été six mois dans une profonde tranquillité (après la publication de la *Doctrine des Mœurs*) que les maladies dans lesquelles je tombay, et celles dont la France fut attaquée, me contraignirent de quitter la campagne, et de me faire porter à Paris. Mes indispositions furent fort fâcheuses et fort longues, et me firent garder la chambre jusqu'à la fin de l'an 1661... » Ces maladies eurent cependant des intermittences et Gomberville ne garda point la chambre d'une façon continue pendant tout ce temps; il paraît même qu'en publiant la *Jeune Alcidiane*, il ait voulu se délasser, par quelques travaux purement littéraires, de ses nombreuses préoccupations politiques; car, dit le chroniqueur Tallemant : « Je l'ay veu grand frondeur. » Le coadjuteur Gondi, depuis cardinal de Retz, avait toujours été l'ami des solitaires, et plus tard il protégea ouvertement Port-Royal, en nommant l'abbé Singlin son grand vicaire; il est vrai que cette amitié était toute platonique, car ce bouillant organisateur d'émeutes et de manifestations populaires n'eut jamais grande attraction pour la vie du désert; mais il manifestait assez hautement l'admiration que lui inspiraient les vertus austères « des Messieurs » pour que Gomberville suivît avec confiance sa ligne de conduite politique. Du reste, la taxe des aisés avait rangé notre auteur parmi les mécontents, et c'était une raison de plus pour l'attirer vers la Fronde. Il ne faudrait pas croire pour cela que Gomberville ait jamais été appelé à jouer un rôle politique pendant les troubles; il se contentait de manifester sans ménagement son opinion et de hanter les cercles frondeurs. Il avait par exemple dîné chez Retz, avec Chapelain et le chanoine Blot, le jour des barricades du mois d'août 1648, quand l'ambitieux coadjuteur, après avoir fait part à ses convives de ses intentions, sortit en rochet et en camail dans les rues de Paris, pour aller trouver la reine (1).

S'il faut en croire Tallemant des Réaux, la cause de sa rupture avec Gondi fut une susceptibilité de caractère froissé pour un

(1) Voir *Mém. de Retz*, collect. Michaud, XXV, 61.

motif assez curieux : « Ce M. de Gomberville, dit l'auteur des *Historiettes*, s'est toujours pris pour un autre. Je l'ay vu cesser d'aller chez le coadjuteur, parce que le coadjuteur n'avoit pas esté à l'enterrement de la mère de sa femme, dont il lui avoit envoyé un billet à l'ordinaire, par un crieur de corps-morts, et le coadjuteur ne sçavoit seulement pas qu'il fust marié (1)... »

C'est probablement peu après la date de cette rupture qu'il faut placer ce sonnet adressé par Gomberville à la reine Anne d'Autriche :

Illustre sang des dieux, délices de notre âge,
Princesse dont la gloire est l'objet de mes vers,
Anne, sauve l'Europe et montre à l'univers
Qu'il n'appartient qu'à toy d'empêcher son naufrage.

Désarme les démons de la Seine et du Tage,
Romps le bandeau fatal dont leurs yeux sont couverts,
Et n'inspirant qu'une âme à cent peuples divers
Compose un siècle d'or des jours de ton veuvage.

Je sçay tous les combats qu'a faits Sémiramis,
Je sçay qu'elle a cent rois à ses armes soumis,
Et que de ses lauriers les histoires sont pleines.

Mais, sans porter envie à ses fameux exploits,
Souviens-toi que la paix est la gloire des reines,
Comme on dit que la guerre est la gloire des rois (2).

Il était alors tout à fait réconcilié avec la royauté, car il écrivait quelque temps après un autre sonnet à Louis XIV, sur les guerres de Flandre, qui se termine ainsi :

Quand tes justes desseins seront exécutez,
Ne crois plus ta valeur ni tes prospéritez,
Mais travaille sans cesse au repos de la terre.

Qu'il soit l'unique objet de tes nobles souhaits;
Si César doit sa gloire aux malheurs de la guerre,
Auguste doit la sienne au bonheur de la paix (3).

La chute de ces deux sonnets, qui provient évidemment de la même idée inspiratrice, est fort heureuse, et tout à la fois elle contient une leçon de haute moralité. La poésie, entendue de cette façon, a un noble caractère, et lorsqu'une versification facile se

(1) Tallemant, *Historiettes*, IV, 465, 466.
(2) Voir Richelet, *Recueil des plus belles épigrammes*, I, 167-168.
(3) *Ibid.*, 167.

joint, comme dans ces deux morceaux, à l'heureux choix de l'idée, on peut sans crainte saluer un poëte.

Nous sommes arrivés, du reste, au moment de la carrière littéraire de Gomberville, où son talent, mûri par l'expérience et par la réflexion, produit les plus heureux fruits. Pendant près de quinze années successives, aucun livre spécial ne sort de sa plume, mais dans plusieurs recueils du temps on rencontre de petites œuvres poétiques qui assurent à leur auteur une place honorable sur le Parnasse chrétien. Tel est le sonnet de la solitude, destiné à servir de préface à une collection des portraits des solitaires de Port-Royal, au bas de chacun desquels Gomberville avait placé un quatrain dédicatoire :

SONNET DE LA SOLITUDE.

Cesse d'aimer le siècle et ses fausses maximes;
Quitte un bien passager pour un bien éternel;
Et, t'offrant à ton Dieu par un vœu solennel,
Brûle du feu sacré qui brûle ses victimes.

Ne livre plus ton âme à l'auteur de tes crimes,
Dépouille le vieil homme et son esprit charnel;
Et fuyant les plaisirs du monde criminel,
Défends même à tes sens les plaisirs légitimes.

Lasse-toi d'irriter la colère des cieux;
Cours à la pénitence, et viens dans ces saints lieux,
Où les cœurs n'ont que Dieu pour objet de leur flamme.

Mais n'attends pas de toi ces généreux efforts;
Si Dieu ne rend ton corps esclave de ton âme,
Ton âme est pour jamais esclave de ton corps (1).

Les curieux pourront comparer ce morceau avec l'ode de M. d'Andilly, l'un des ermites de Port-Royal, sur le même sujet.

Ici, Gomberville se montre à nous, comme le poëte classique selon Port-Royal, s'il nous est permis de nous servir de cette expression, et M. d'Andilly, comme le poëte romantique. « Il ne tiendrait qu'à un malin, dit quelque part Sainte-Beuve, de dénoncer M. d'Andilly comme le Lucullus de Port-Royal des Champs (2). » Gomberville, quoiqu'il ne fût pas retiré au désert, conserve davantage dans ses poésies chrétiennes l'esprit austère de l'école

(1) *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* (Recueil de Brienne), I, 2.
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, II, 263.

janséniste. Comme facture ou comme manière, nous nous bornerons à faire remarquer cette habitude constante que prend notre poëte de terminer par une antithèse bien tranchée le second tiercet de ces petits morceaux. Les deux derniers vers font presque toujours opposition l'un avec l'autre ; et quelquefois l'antithèse est assez tournée vers la pointe pour ressembler à un jeu de mots. C'est probablement pour cette raison que Richelet a inséré plusieurs des sonnets de Gomberville dans son recueil des plus belles épigrammes des poëtes français.

Nous avons dit que le sonnet de la solitude loué par Brienne, par Baillet, et cité par tous les biographes depuis Niceron, avait été destiné à figurer au-devant du recueil des portraits des illustres solitaires de Port-Royal (1). Gomberville avait aussi composé de petits vers pour la plupart d'entre eux. On pourra lire dans les Mémoires de Pontis ceux que le vieux ligueur prit « pour devise et pour entretien dans sa solitude (2). » Mais les meilleurs qu'ait faits Gomberville furent adressés à M. de Pontchâteau : « Il me souvient, » écrivit un jour l'abbé à sa sœur la duchesse d'Épernon, « de quelques petits vers que fit autrefois M. de Gomberville quand je souhaitois avec tant d'ardeur de venir ici :

> Que ne puis-je imiter ces chastes tourterelles
> Qui pleurent dans ces bois la mort de leur époux !
> Mais pour suivre leur sort et pour gémir comme elles,
> Il faut avoir leur cœur, il faut avoir leurs ailes ;
> Et je ne puis, mon Dieu, les tenir que de vous (3).

Nous remercions M. de Pontchâteau, dit Sainte-Beuve, après avoir cité ce passage, de nous avoir conservé ces vers « charmants et tout à fait lamartiniens, les plus jolis assurément qu'ait faits le bonhomme Gomberville (4)... » Décidément, Sainte-Beuve tient absolument à dire le bonhomme ; car il l'appelait déjà de ce nom en 1655, à l'époque des *Provinciales*, quand l'auteur supposé de ces lettres piquantes n'avait que cinquante-cinq ans.

Gomberville a été, à proprement parler, le poëte des solitaires ; il avait comme la charge consacrée de leur composer des devises, destinées soit à eux-mêmes, comme celle de Pontis, soit aux por-

(1) *Dictionnaire de Moreri.*
(2) *Mém. de Pontis*, collect. Michaud, XX. 670.
(3) D'après un ms. de la biblioth. de Troyes, cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, V, p. 261.
(4) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, V, 261.

traits des saints qu'ils affectionnaient. « Je remercie M. de Gomberville du *Saint Arsène*, » disait M. de Pontchâteau, dans une lettre du 24 juin 1668, adressée à M. de Brienne, « il est admirable. Un de nos amis y trouvoit seulement une chose à redire, c'est qu'il ne paroît pas par sa vie qu'il ait été si criminel. Les quatre derniers vers me ravissent, et si je pouvois mettre quelque autre chose en la place de l'éloquence qui ne me convient pas du tout, je les prendrois pour ma devise... » C'est à ce propos que Mme du Plessis-Guénégaud disait de Gomberville, « qu'il n'y avait que lui qui sçût peindre en miniature lorsqu'il composait des vers » : aussi l'appelait-elle le *Petitot de la poésie française et chrétienne*.

Mme de Sablé, dont le célèbre salon a su inspirer de nos jours la verve d'éloquents historiens, n'avait pas moins d'estime pour le talent de Gomberville. C'est là que se donnaient rendez-vous les jansénistes à l'humeur plus mondaine que les austères habitants de Port-Royal ; on y tenait des conversations souvent sévères ; on y composait des maximes et des pensées ; c'est là que Larochefoucault, Jacques Esprit, l'abbé de la Chambre et bien d'autres moins connus firent leurs premières armes ; mais on y parlait aussi langage précieux, et les lettres des nombreux amis et correspondants de la marquise, récemment publiées par M. Ed. de Barthélemy, font souvent un singulier contraste avec les livres qui sortaient de son salon. Nous y surprenons Gomberville en flagrant délit de ce style galant, qu'il avait contribué à mettre à la mode par les épîtres insérées dans le *Polexandre*, et justifiant ainsi le surnom de *Gobrias* que lui décerne Somaize dans son *Dictionnaire des Précieuses :*

« Madame, écrivait-il, le 19 octobre 1664, à la marquise de Sablé, j'avois toujours bien cru qu'il falloit estre plus honneste homme que je ne suis pour prétendre à l'honneur de vostre cognoissance particulière, et que vostre conversation n'estoit pas pour les personnes vulgaires. Vous estes de ces choses qu'il faut voir de loin, ou plutost qu'il ne faut voir que des yeux de l'admiration et de la foy. Sans mentir, c'est un grand malheur aux pauvres hommes de porter leur esprit si haut. Pour moy, je me repens tous les jours de l'avoir ozé, et conçoy bien que ce Romain là n'estoit qu'un phanfaron qui nous a voulu faire accroire que *in magnis voluisse sat est*. Il ne faut pas, Madame, que vous fassiez l'étonnée de mon allégation ; vous sçavez ce qu'elle veut dire aussi bien que son autheur, et, par conséquent, vous devez

demeurer d'accord que j'ay sujet de me plaindre de ma mauvaise fortune et de vostre trop chère cognoissance. Mais que faire à cela? C'est une affaire faite, et je ne puis pas n'avoir pas gousté les douceurs qui se répandent de vostre conversation comme d'un vaze plein des meilleures essences. Il est vray que je sçais un remède : c'est de vous voir souvent, etc... (1) »

Mais c'est assez nous arrêter à ces galantes et respectueuses épîtres. Nous avons prononcé plus haut le nom de Brienne; ce nom va nous servir de transition pour parler des principales poésies chrétiennes de Gomberville. L'ex-secrétaire d'État, Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, était alors à l'Oratoire, et entretenait des relations fort suivies avec Port-Royal et les amis des solitaires. On ne pouvait pas prévoir encore les écarts scandaleux des vingt dernières années de sa vie; et sa correspondance avec l'abbé de Pontchâteau montre que, pendant les dix années de sa retraite, les sentiments de vraie piété guidaient seuls sa conduite. Les études littéraires charmaient principalement ses loisirs, et Gomberville devint son maître dans l'art des muses. Brienne ne fut pas un ingrat, et dans l'un de ses mémoires manuscrits, cité par l'abbé Goujet dans la *Bibliothèque française*, il n'hésite pas à déclarer que Gomberville était un très-grand poëte. « Je le louerois davantage, ajoute-t-il, s'il n'avoit été mon maître... » C'est sans doute autant par goût que par reconnaissance qu'il a inséré tant de vers de Gomberville dans son *Recueil de Poésies diverses*.

Ce recueil, connu indifféremment sous le nom de *Recueil de Brienne* ou sous le nom de *Recueil de la Fontaine*, parut en 1671, en 3 volumes in-12. Brienne, dit M. Walckenaër, avait été engagé par sa mère et par les personnes qui s'intéressaient à l'éducation du jeune prince de Conti, à former un recueil des meilleures poésiées chrétiennes; on imagina ensuite de prier La Fontaine, que M. de Loménie nomme dans ses mémoires son ami particulier, de prêter son nom à ce recueil, afin de s'assurer par cette fraude pieuse un plus grand débit; et l'on ajouta un troisième volume de poésies diverses aux deux volumes de poésies chrétiennes. La Fontaine se soumit sans difficulté à ce qu'on exigeait de lui, et consentit à ce qu'on ornât le recueil des poésies diverses de quelques-unes de ses fables; il rima une longue paraphrase du psaume XVII, *Diligam te, Domine*; enfin, il composa une épître

(1) Éd. de Barthélemy, *Les Amis de Madame de Sablé*, p. 202, 203.

dédicatoire au prince de Conti. Ainsi parut, sous la protection du nom de l'auteur de *Joconde* et de la *Courtisane amoureuse*, le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*.

Brienne a fait une large part à son maître dans sa compilation. Le recueil s'ouvre par le beau sonnet sur l'exposition du Saint-Sacrement, sonnet que plusieurs critiques ont rangé parmi les chefs-d'œuvre du genre; or l'on sait que, suivant Boileau,

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme;

Et le législateur du Parnasse ajoute quelque part :

> A peine dans Gombaud, Maynard et Malleville,
> En peut-on rencontrer deux ou trois entre mille!

Au reste, Boileau, dans presque toutes ses œuvres, semble oublier complétement notre poëte; lui qui n'a épargné ses traits mordants et satiriques qu'à bien peu de gens de lettres de son époque, ne prononce qu'une seule fois le nom de Gomberville, et c'est dans la préface du dialogue des héros de roman qui ne parut qu'en 1713. Est-ce oubli? Est-ce au contraire une estime particulière du talent sobre et sévère du poëte de Port-Royal? Boileau ne parle pas davantage des deux frères Habert, dont les petits poëmes du *Temple de la Mort* et de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, avaient fait grand bruit dans le monde littéraire à leur apparition; il est vrai que les deux poëtes, l'un par une mort prématurée, l'autre à la suite d'une retraite analogue à celle de Gomberville, arrêtèrent brusquement le cours de leur renommée poétique; et le satirique semble avoir eu quelque peine à s'attaquer aux auteurs assez sobres dans leur culte des muses, pour ne pas inonder le Parnasse de leurs vers intarissables. Gomberville était de ceux-là.

Voici le sonnet sur l'exposition du Saint-Sacrement, sous la protection duquel est placé le recueil de Brienne :

> Tel qu'aux jours de ta chair tu parus sur la terre,
> Tel montre-toi, grand Dieu, dans ce siècle effronté,
> Où des hommes armez contre la vérité
> Osent impunément te déclarer la guerre.
>
> Tu t'ouvris un chemin au travers de la pierre,
> Pour porter dans les cieux ton corps ressuscité;
> Romps cet autre tombeau, reprends ta majesté,
> Et sors comme un soleil de cette urne de verre (1).

(1) L'ostensoir.

Illumine la terre aussi bien que les cieux;
En m'échauffant le cœur, éclaire-moi les yeux,
Et ne sépare plus ta clarté de ta flamme.

Mais que dis-je, Seigneur, pardonne à mes transports,
C'est assez que la foi montre aux yeux de mon âme
Ce qu'un peu de blancheur cache aux yeux de mon corps.

On trouve encore dans le premier volume du recueil le sonnet de la solitude, que nous avons cité plus haut, des vers sur le portrait du prince de Conti, sur la mort de M. Le Maître, sur les désirs d'un pécheur pénitent..... le fragment d'une ode pour Mme de Liancourt...; mais la pièce capitale est le *Noël*, ou cantique en trois chants sur la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, adressé à M. le duc de Liancourt. Tous les critiques sont d'accord pour reconnaître que c'est une pièce excellente, quoique l'auteur ne l'ait pas achevée complétement, et que la première et la troisième partie en particulier soient restées imparfaites (1). Il est certain que ce cantique est écrit d'un style noble et soutenu, et que plusieurs strophes présentent une facture magistrale. Qu'on en juge par ces quelques passages, que nous avons le regret de détacher de l'ensemble, car ils gagneraient à être mis à leur véritable place, et ce petit poëme trop oublié est l'œuvre poétique capitale de Gomberville :

Prends ta foudre, Dieu des batailles,
Écrase le monstre odieux
Qui jadis força tes murailles
Et mit sur tes autels l'idole de ses dieux.

Descends de ta demeure sainte
Et voy sur nos bras décharnez

(1) Ces diverses pièces ne sont pas placées à la suite du sonnet du Saint-Sacrement, qui se trouve isolé en tête de l'ouvrage, mais bien dans le corps du premier volume, et l'éditeur les a précédées d'un avertissement assez curieux, dans lequel nous lisons à propos du Noël : « Il peut passer pour un chef-d'œuvre, encore que l'auteur n'y ait pas mis la dernière main; mais ce n'est pas icy le lieu d'en faire l'éloge. Nous n'avons que le commencement du premier chant et le troisième n'est aussi que par fragmens; mais pour le second, il *est parfait* à ce qu'il me paroist, et il n'y a rien à désirer. Peut-être que l'auteur se résoudra de publier enfin cette pièce tout entière, présentement qu'il la verra telle qu'elle est entre les mains de tout le monde; car sans cela on courroit fortune de ne l'avoir jamais, et ce seroit une grande perte...»

Le Noël a été reproduit en partie dans le premier volume du *Choix de poésies morales et chrétiennes*, publié en 1740, chez Briasson, par Lefort de la Morinière, en 3 volumes in-12.

Dans sa *Bibliothèque poétique*, publiée un peu plus tard en 4 volumes in-folio, Lefort de la Morinière reproduit un certain nombre de pièces de Gomberville, en particulier des sonnets et des imitations d'Horace qui avaient déjà paru en partie dans sa première publication, mais il ne cite pas le Noël.

La cruelle et sanglante empreinte
Des fers où pour jamais il nous a condamnez.

. . . . . .

Ouy le Christ est dans la bassesse,
Dans l'opprobre et dans la douleur,
Et par son occulte sagesse
Il veut vivre en esclave et mourir en voleur.

Croy toutes fois et t'humilie,
Tes sens n'ont point icy de lieu
Et ce qu'ils prennent pour folie
Est l'amour, la sagesse et la force d'un Dieu.

Un jour sa gloire sans seconde
Se répandant de toutes parts,
On verra ce dompteur du monde
Fouler d'un pied vainqueur le trône des Césars.

Le second volume du recueil de Brienne contient douze sonnets de Gomberville, dans lesquels le poëte chante les louanges d'Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de la reine-mère, et des cardinaux de Richelieu et de Mazarin; nous en avons cité quelques-uns dans le cours de cette étude. Enfin, après deux madrigaux, diverses imitations d'Horace et plusieurs autres petits poëmes, on peut lire cette épitaphe d'un homme de lettres, dans laquelle un certain nombre de biographes ont cru voir le portrait de Gomberville tracé par lui-même :

Les grands chargent leur sépulture
De cent éloges superflus :
Passant, en peu de mots, voici mon aventure :
Ma naissance fut très-obscure
Et ma mort l'est encore plus (1).

Il est certain que cette épitaphe est fort modeste, et, comme le remarque l'abbé Goujet, elle dit beaucoup de choses en peu de vers. On aimera aussi cette imitation des vers de l'ode 18, livre II, d'Horace :

Truditur dies die, etc.....

A UN VIEUX FINANCIER.

Que te sert, vieil ambitieux,
De voler toutes nos provinces,

(1) *Recueil de Brienne*, II. — Richelet, *Recueil des plus belles épigrammes*, I. — Goujet, *Bibl. franç.*, XVII, p. 349.

Pour élever en mille lieux
Des palais dignes de nos princes?
Ignores-tu que les destins,
Après quelques fâcheux matins,
Vont borner le cours de ta vie?
Déjà tes plus beaux jours ont éteint leur flambeau;
Pense donc à la mort, ton âge t'y convie;
Et si tu veux bâtir, va bâtir un tombeau (1).

Nous ne quitterons pas le *Recueil des Poésies chrétiennes et diverses*, publié par Brienne, sans ajouter qu'en retour Gomberville composa une préface latine pour un recueil de poésies en cette langue, publié aussi par l'abbé, son élève, et qu'on lui a longtemps attribuées; mais il résulterait d'un témoignage de Chapelain, que Benjamin Priolo et le P. Cossart, jésuite, ont eu la plus grande part à ces poésies (2). Dans tous les cas, elles parurent sous le nom de Brienne, et ce qu'il y a de certain, c'est que la préface latine est signée *Thalassius Basilides*. Ce pseudonyme est fort transparent, et nous savons déjà qu'il suffit de le traduire du grec en français pour y trouver Marin Le Roy. Gomberville est donc bien, quoique Ménage veuille nous faire croire qu'il ne savait pas le latin, l'auteur de l'*Avertissement;* mais il ne faut pas en conclure, comme le fait M. Weiss dans la *Biographie universelle*, qu'il ait pour cela composé les poésies latines du recueil (3). Elles sont ou bien de Brienne, comme le prétend La Monnoye malgré Chapelain, ou bien du P. Cossart. Gomberville n'a été que leur introducteur devant le public.

VIII

DERNIERS TRAVAUX ET DERNIÈRES ANNÉES DE GOMBERVILLE. — LES MÉMOIRES DU DUC DE NEVERS. — LE JOURNAL DES SAVANTS. — CONCLUSION (1666-1674).

Nous venons de rendre justice à Gomberville, poëte; mais la poésie n'était que l'accident dans ses occupations ordinaires, et comme le passe-temps qui remplissait agréablement les loisirs de ses études. Pendant les quinze dernières années de sa vie, l'ancien

(1) *Recueil de Brienne*, II. — *Bibl. poétique*, II, p. 171.
(2) Voir Pellisson et d'Olivet, édit. 1731, I, 329.
(3) Voir *Biographie universelle*.

romancier s'occupa surtout de travaux historiques, d'études géographiques, et de critique littéraire. Nous dirons un mot de ce qui nous est resté de ces divers travaux.

Nous savons déjà que, depuis longtemps, Gomberville avait réuni des matériaux et des documents pour l'histoire de la dernière moitié du XVI^e^ siècle; mais ne se sentant pas la force d'aborder lui-même l'ensemble et les détails d'un si vaste sujet, il se contenta de dresser le plan de cette histoire et se résigna à publier, avec des annotations et quelques documents nouveaux, des mémoires inédits se rapportant à cette époque. Il choisit pour cela les mémoires de Louis de Conzague, duc de Nevers, sous Henri III et Henri IV, et les édita en 1665 (deux volumes in-folio), en les accompagnant d'une longue préface et d'un grand nombre de pièces qui servent à éclairer ou à confirmer certains faits douteux.

Voici comment il s'explique à ce sujet dans l'intéressante préface dont nous avons à plusieurs reprises extrait des pages autobiographiques. Nous avons vu que de longues maladies tourmentèrent Gomberville vers l'époque de la Fronde, et qu'il fut obligé de garder la chambre jusqu'en l'année 1661.

« Peu après, dit-il, les forces me revinrent, et, pour trouver les véritables médecins qui pourroient me donner une parfaite santé, je les cherchay parmi les personnes de lettres et de cabinet. Leurs conversations m'estoient bien douces et bien agréables et la hastèrent tellement, qu'en moins de trois mois je me sentis tout renouvelé. Il y a environ quatre ans qu'estant dans le cabinet d'un de ces excellens amis, nous tombasmes sur l'opposition qu'on rencontre dans les choses qui semblent y estre le moins exposées, et je ne sçay comment il arriva que, pour appuyer cette vérité, je leur parlay des recueils que j'avois faits et de l'histoire que j'avois abandonnée. Ils n'oublièrent rien pour me convier à la reprendre lorsque ma santé le pourroit permettre. Je leur répondis en riant, comme ce philosophe qu'on vouloit marier, qu'il n'estoit plus temps; et qu'un homme qui n'estoit pas encore bien restably après trois grandes maladies, et qui avoit plus de soixante ans, estoit dispensé par les loix de toute sorte de travail. Au moins, me dit un de ces hommes illustres, devez-vous donner au public les mémoires qui se perdent dans vostre cabinet. Je confesse qu'il me prit par mon faible, que je ne résistay guères à sa proposition. Les autres vinrent à la charge, et, voyant que je lâchois le pied, ils me poussèrent si chaudement que je me rendis à leur discré-

tion. Je leur dis que je ne leur promettois pas de faire imprimer tous mes mémoires, mais que je me sentois assez fort et assez affectionné pour leur faire voir ceux de M. de Nevers; parce qu'ils m'estoient plus chers que tous les autres, et que j'avois remarqué dans leur autheur cette grande âme et cette haute vertu qui paroissent si rarement dans la plupart des hommes de sa qualité. D'ailleurs, qu'il estoit presque le seul qui avoit eu la générosité de venger la mémoire de Henri III des calomnies et des libelles diffamatoires, dont deux sortes d'écrivains également lâches et infidelles avoient osé la noircir. Toute la compagnie me respondit qu'il n'y avoit rien de plus honneste et de plus louable que mon dessein; que je le devois entreprendre sans craindre que ce travail pût nuire à ma santé; qu'au contraire, ce mot seroit un divertissement, lorsque le temps ne me permettroit pas de voir mes amis, ou de me promener dans Luxembourg. M. Hérouval, qui n'est inconnu qu'à ceux qui ne sçavent par lire, m'offrit toute son assistance, et daigna même me promettre qu'il se chargeroit d'une partie du travail. Il n'y a pas manqué, et je puis asseurer les lecteurs qu'il a presque autant de part à ce recueil que moy-mesme. Je commençay donc à mettre les mémoires de M. de Nevers par ordre, avec dessein de les donner sans aucune addition. Mais mes amis, comme j'ay desjà dit, me demandèrent d'avantage, et chacun me promettant quelque mémoire particulier, j'ay estendu ma complaisance le plus loin qu'elle a pu aller..... »

Les *Mémoires du duc de Nevers* sont un recueil des pièces détachées que l'auteur avait composées au sujet des événements les plus importants de son temps, et quelques-unes sont fort intéressantes pour l'histoire des règnes de Henri III et de Henri IV. Le premier volume s'étend de l'année 1574 à l'année 1589, et le second, qui poursuit les mémoires du duc jusqu'à sa mort en 1595, contient de plus une certaine quantité de pièces ajoutées par Gomberville jusqu'à l'année 1610, date de la mort de Henri IV. On remarque à la suite un abrégé de la vie du duc d'Alençon, rempli de particularités curieuses.

Le *Journal des Savants* publia, en 1666, un compte rendu fort élogieux de cette publication, en mettant en relief les pièces historiques sur lesquelles devait se porter plus spécialement l'attention du lecteur. Il signalait entre autres : — En tête du premier volume, les remontrances que M. de Nevers fit à Henri III pour le détourner de remettre entre les mains du duc de Savoie les villes

de Pignerol, de Savillon et de Pérouse, qui nous restaient seules des conquêtes de François Ier; « mais si ces remontrances ne furent pas alors écoutées, M. de Nevers eut au moins la satisfaction de voir que le roy se repentit depuis de n'y avoir pas déféré. » (Satisfaction peu patriotique, monsieur le chroniqueur.) — Puis l'extrait d'un journal des États de Blois « qui avoit été composé par M. le duc de Nevers, où l'on voit un détail d'histoire qu'on ne trouve point ailleurs. On a joint à cette pièce les avis par escrit de tous ceux du conseil sur la proposition qui fut faite aux États de ne plus souffrir en France d'autre religion que la catholique. Ce qui se passa dans cette conjoncture montre assez que Henri III estoit plus fin que le commun du monde ne s'imagine... » — Enfin, le célèbre journal appelle l'attention sur « la relation de ce qui se négocia touchant la proposition de mariage des ducs d'Anjou et d'Alençon avec Élisabeth, reine d'Angleterre. Toutes nos histoires en ont parlé fort diversement; mais on voit icy ce qu'on en doit croire, car M. de Gomberville nous ayant donné les lettres de la reine Élisabeth à Valsingham, son ambassadeur en France et les responses de cet ambassadeur à la reine, on ne peut plus douter que l'intention de cette princesse n'ait été peu sincère (1)..... »

Ce rapide exposé suffit pour indiquer l'importance du recueil publié par Gomberville. La préface dont il le précéda est un excellent morceau historique. Notre académicien y expose le plan très-circonstancié et fort judicieux qu'il avait dressé d'une histoire des cinq derniers rois de la maison de Valois; puis, entrant dans de longs détails personnels, dont nous avons cité plusieurs fragments dans le cours de cette étude, il avoue qu'après avoir commencé l'exécution de son plan, les forces lui ont manqué et qu'il n'est pas allé plus loin. Cette décision modeste est fort regrettable, car les quelques travaux de ce genre qui nous restent de Gomberville, montrent qu'il y portait une aptitude spéciale. Il est encore plus regrettable qu'on ait complétement perdu le manuscrit où l'éditeur des mémoires du duc de Nevers avait commencé l'exécution du plan de son histoire. Le P. Le Long le connaissait cependant lorsqu'il composa sa *Bibliothèque historique*, car il le cite au n° 8201; mais, depuis ce bibliographe, personne n'en a signalé les traces, et l'abbé d'Olivet qui les avait recherchées à

(1) *Journal des Savants*, 1666, p. 51, etc.

la suite du P. Le Long, écrivait dans ses notes à l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson : « On a tout sujet de croire que ce manuscrit est absolument perdu, car le petit-fils de Gomberville, aujourd'hui lieutenant général d'Étampes, m'a fait savoir que l'on ne conservoit dans sa famille aucuns papiers de son ayeul (1)... »

On ne peut se consoler de cette perte qu'en lisant la préface précédente; elle est écrite avec feu, quoique longue, dit M. Weiss, on y remarque du goût, du jugement et une bonne critique (2)... Nous ne pouvons que souscrire à cette élogieuse appréciation.

Les études géographiques sont un corollaire naturel des études historiques. Gomberville, après avoir publié les *Mémoires du duc de Nevers*, entreprit la traduction d'une relation espagnole de la rivière des Amazones, composée par le jésuite Chr. d'Acûnha; mais, non content de se borner à cette simple traduction, il réunit plusieurs autres relations de voyageurs concernant la même région, et compléta son travail par une dissertation sur cette rivière. Malheureusement Gomberville mourut avant d'avoir pu livrer au public le fruit de ses études. Tous ces opuscules furent publiés seulement vers l'année 1682, en quatre volumes in-12, et la dissertation sur la rivière des Amazones fut réimprimée à Amsterdam, en 1716, à la suite des voyages de Woods Rogers.

Le livre du P. d'Acûnha, traduit par Gomberville, présente des particularités intéressantes au point de vue historique et bibliographique. Ce jeune Espagnol, né à Burgos en 1597, avait, pendant de longues années, travaillé comme missionnaire à la conversion des Indiens et du Pérou, lorsqu'il fut choisi en 1638 par le conseil de Lima pour accompagner le général portugais Texiera dans un voyage de reconnaissance de l'Amazone, destiné à ouvrir une communication entre le Pérou et le Brésil. L'expédition dura neuf mois, pendant lesquels le P. d'Acûnha reconnut de nouvelles peuplades indiennes et recueillit beaucoup d'informations curieuses chez les Topinambous. La relation historique de ce voyage célèbre fut publiée, en 1641, à Madrid, sous le titre de *Nuevo Descubrimento del gran rio de las Amazones*, in-4, et se terminait par la proposition d'établir deux forteresses dans l'île du Soleil, désignée comme clef du fleuve à son embouchure. Gomberville, qui, comme nous l'avons vu à propos du *Polexandre*, recherchait beaucoup de documents sur les mœurs améri-

(1) Pellisson et d'Olivet, I, 329.
(2) Voir *Biographie universelle* de Michaud.

caines, afin de les introduire dans ses romans, se procura ce volume dès son apparition. Mais, quelque temps après, tous les projets de l'Espagne sur la communication entre le Brésil et le Pérou s'évanouirent, lorsque la maison de Bragance monta sur le trône ; et comme il était fort à craindre que les Portugais ne profitassent de la relation du jésuite pour remonter le fleuve jusqu'à sa source, Philippe IV en fit saisir tous les exemplaires qu'on pût trouver. Ils devinrent si rares que vingt ans après on n'en connaissait plus que deux : celui de la bibliothèque du Vatican et celui de Gomberville (1). Ce fut alors que notre académicien, qui se souciait peu des défiances espagnoles, et qui ne voulait pas laisser perdre pour le public des documents qu'il avait trouvés fort curieux et fort intéressants, traduisit la relation du missionnaire espagnol en l'accompagnant d'une savante dissertation sur la rivière des Amazones. Cette traduction est un peu large; à la manière de celles de Perrot d'Ablancourt pour les auteurs grecs et latins, elle ne rend pas très-fidèlement le texte original; mais elle n'en est pas moins précieuse à consulter, et les voyageurs en ont reconnu l'utilité, puisqu'on l'a réimprimée plus tard dans le tome second de la *Croisière autour du monde*, de Woods Rogers.

Outre ces divers travaux d'histoire et de géographie, Gomberville s'occupa aussi de critique littéraire pendant les dernières années de sa vie. Ce fut lui, raconte Patru dans la vie de Perrot d'Ablancourt, qui pria le grand avocat de pousser d'Ablancourt à la traduction de Marmol (2); mais ce n'était là qu'un conseil. Quelques années plus tard, Gomberville entrait dans la critique active et collaborait à la rédaction du *Journal des Savants* lors de sa fondation. M. de Sallo, conseiller au Parlement, commença ce célèbre journal en 1665, sous le nom du sieur d'Hédouville, l'un de ses domestiques, avec le concours de Chapelain, de Gomberville et des abbés Gallois et de Bourzeis. Son but était d'exposer avec liberté son sentiment sur les livres nouveaux ; malheureusement cette liberté même et les railleries vives et amères qu'on n'épargnait pas à des savants orgueilleux, comme Ménage, Charles Patin et autres, causèrent la perte de l'entreprise. Les gens qui se sentaient piqués usèrent de leur influence pour faire donner au journal un censeur, et M. de Sallo, blessé dans sa

(1) Voir *Biographie universelle*, art. *Acûnha*.

(2) *OEuvres de Patru*, p. 391. Voir notre étude sur Nicolas Perrot d'Ablancourt en publication dans la nouvelle *Revue* de Champagne et de Brie.

dignité, préféra supprimer sa publication plutôt que de subir un joug auquel on n'était pas accoutumé à cette époque. Le premier *Journal des savants* n'eut qu'une année de vie, et lorsque M. de Sallo se fût retiré avec ses principaux collaborateurs, l'abbé Gallois, sur la sollicitation de Colbert, reprit le journal, qui se borna dès lors à analyser les ouvrages sans les critiquer.

Il est presque impossible, de reconnaître quels sont, dans le volume de 1665, les articles dus à la plume de Gomberville, car on lit dans l'avertissement placé en tête du recueil : « Le lecteur « ne trouvera pas estrange de voir des opinions différentes des « siennes touchant les sciences. Pour ce qu'il est du style, comme « plusieurs personnes contribuent à ce journal, il est très-diffi- « cile, voire même impossible, qu'il soit uniforme. Mais pour que « cette inégalité, qui vient tant des choses et des génies qui les « traitent, pourroit être désagréable, on a prié le sieur de Hé- « douville, de prendre le soin d'ajuster les matériaux qui vien- « nent de différentes mains, en sorte qu'ils puissent avoir quelque « proportion et quelque régularité. Ainsi, sans rien changer au « jugement d'un chacun, il se donnera seulement la liberté d'en « changer quelquefois l'expression.... » Il nous suffira donc d'avoir mentionné la collaboration de notre académicien à la première année de ce célèbre recueil.

Nous avons épuisé la série de tous les travaux de Gomberville. Il ne nous reste plus qu'à dire quelques mots de sa situation d'esprit pendant les dernières années de son existence.

Il paraît, d'après un grand nombre de témoignages jansénistes, qu'il se relâcha vers la fin de ses jours, de l'austérité de son ancienne conversion. Lui qui disait quelquefois de certain pénitent : « La peur du diable, oui, mais l'amour de Dieu, il ne l'a pas, quelque mine qu'il fasse, soyez-en sûr... (1), » devint, malgré ce rigorisme, suspect aux austères élèves de Port-Royal. Le point délicat dans sa conversion était le désir sincère qu'il devait manifester du mal qu'il avait causé en écrivant ses premiers romans. On le crut bien longtemps arraché complétement à ses anciennes amours.... Arnault, écrivant à Charles Perrault sa lettre apologétique de la satire sur les femmes de Boileau, disait : « Mademoiselle de Scudéry a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois (le Cyrus et la Clélie) lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les

(1) Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 336.

amis de M. de Gomberville, qui avoit aussi beaucoup de mérite, et qui a été un des premiers académiciens, savent que ç'a été sa disposition à l'égard de son *Polexandre*, et qu'il eût voulu, si cela eût été possible, l'avoir effacé de ses larmes... (1). »

Cependant Gomberville conservait au fond du cœur une certaine tendresse pour ces œuvres de perdition, et quelquefois, lorsque cette tendresse venait brusquement à se manifester, il donnait à ses amis des craintes sérieuses sur la sincérité de son retour à Dieu. Par une contradiction assez naturelle, remarque M. Sainte-Beuve, en même temps qu'il s'exagérait et se plaisait à exagérer aux autres le mal qu'avait causé cet innocent Polexandre, il n'aimait pas trop que les autres le félicitassent trop nettement de son repentir. Un jour le médecin Dodart y fut pris ; il lui disait ou à peu près : « Je suis bien aise de voir qu'enfin vous regrettez le mal produit par ces détestables romans... — Pas si détestables », répondit le bonhomme en se redressant. Quoi qu'il en soit des termes mêmes, Dodart rapporte qu'il fut relevé très-durement et qu'il en resta tout scandalisé. Il y a de ces reproches, ajoute finement Sainte-Beuve, qu'on ne prend bien que de soi seul, parce que seul on sait y mettre l'accent (2).

Voici à ce sujet un passage d'une lettre de M. Dodart à l'abbé Arnaud, dans lequel le pauvre médecin décontenancé paraît avoir peu de confiance dans les bons sentiments de l'académicien port-royaliste : « Je me souviens aussi, dit-il, que feu M. de Gomberville, moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement, me releva rudement sur le compliment que je lui fis exprès sur son regret d'avoir fait le *Polexandre*, et j'en fus très-scandalisé... Feu M. de Montausier a estimé cette vermine de livres jusqu'aux derniers temps, et je n'ai jamais pu tirer une condamnation nette de la bouche de M. Pellisson. Cela me fait douter de Mlle Scudéry... (3). »

Quoi qu'il en soit, Gomberville ne retourna point à ses anciennes erreurs, et nous avons la conviction que ces trente années de pénitence furent agréées favorablement par le Juge éternel, quand il rendit son âme à Dieu, le 14 juin 1674 (4). Il fut enterré

(1) *OEuvres d'Arnaud*, édit. de Genève, in-4°, IV, 16.
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, II, 266.
(3) *OEuvres d'Arnaud*, IV, 74.
(4) Une liste officielle de l'Académie publiée en 1673 par Pierre Le Petit (4 pages in-4°), indique ainsi son adresse : *rue Sainte-Catherine, près la porte Saint-Jacques*.

à Saint-Gervais, où reposaient déjà deux littérateurs fort connus au XVII^e^ siècle, Duryer, mort en 1658, et Scarron, mort en 1660. L'un de ses petits-fils fut lieutenant général d'Étampes, où sa famille existait encore au commencement de ce siècle.

En terminant cette étude, nous nous bornerons à faire remarquer de nouveau que tous les biographes et critiques littéraires du XVII^e^ siècle sont unanimes pour louer en Gomberville un romancier fécond, un poëte sobre et bien inspiré, un historien de ressources, un écrivain au style pur et bien cadencé. Tallemant des Réaux jette seul une note un peu discordante dans ce concert de louanges ; mais sa critique n'est pas très-sévère.

Au XVIII^e^ siècle, presque tous aussi, sauf l'abbé Sabathier de Castres et La Harpe, répètent l'un après l'autre le résumé des éloges qu'Adrien Baillet avait stéréotypé dans ses jugements des savants. Mais La Harpe ne parle que des romans, qui l'avaient mortellement ennuyé, et l'abbé Sabathier déplace la question. Voici comment ce critique parle de Gomberville dans ses *Trois Siècles de la littérature française :*

« Si les louanges des contemporains, dit-il, pouvaient assurer l'immortalité, cet auteur, qui n'est plus connu, tiendroit un rang distingué sur notre Parnasse. Tel est le sort ordinaire de ces réputations soufflées par l'esprit de parti ou par une amitié indiscrète ; elles s'évanouissent aussi promptement qu'elles ont été créées. On fit pour Gomberville, pendant sa vie, ce que deux ou trois journalistes font aujourd'hui en faveur d'une foule d'auteurs médiocres qui ne valent pas mieux que lui. Il fut gratifié de plusieurs odes, épîtres, sonnets et, entre autres, d'un de Maynard, où l'on est étonné de voir la louange prodiguée sans mesure... Qu'avait fait Gomberville pour mériter une si forte dose d'encens? Quelques romans insipides, que le peuple ne voudrait pas lire à présent, quelques poëmes dont le recueil serait à peine supportable quand on le réduirait à quatre pages. Pourrait-t-on compter, après cela, sur tant de brevets d'honneur décochés si libéralement du pied des Alpes (de Trévoux?), promulgués par l'auteur du *Mercure*, et adoptés par une multitude de louangeurs qui ne se doutent certainement pas que la louange est un ridicule pour ceux à qui on la donne sans mérite et pour ceux qui se croient en droit de la dispenser?... (1) »

(1) Sabathier de Castres, *Trois Siècles littéraires*, II, 420-422.

Nous n'avons pas besoin de répéter les diverses appréciations que nous avons répandues dans le cours de cette notice pour montrer l'exagération de cet article de polémique littéraire. Nous sommes loin de prétendre que notre académicien, aujourd'hui trop peu connu, ait eu du génie; mais l'on conviendra avec nous qu'il avait du talent, et, ce qui est plus rare, un talent assez souple pour se plier tour à tour et avec un égal bonheur au roman, à l'histoire et à la poésie. Que le peuple ne veuille plus aujourd'hui lire ses romans, nous en convenons de bonne grâce; mais lirait-il plus volontiers ceux de Mlle de Scudéry, si hautement remis en honneur par M. Cousin? M. Victor Fournel se plaignait récemment qu'il ne se fût encore trouvé personne pour réhabiliter Gomberville et la Calprenède. Sans avoir la prétention de réhabiliter ce qui n'est qu'oublié, ce qui même fut à peine dénigré, nous croyons avoir simplement revendiqué un tardif souvenir de la postérité envers ce littérateur modeste et justement estimé par tous ses contemporains.

Aussi, sans crainte d'en faire un éloge exagéré, ne pouvons-nous mieux terminer notre étude qu'en citant ce passage de Fléchier, directeur de l'Académie, répondant au discours de réception de l'évêque d'Avranches, le savant Huet, successeur de Gomberville au vingtième fauteuil; et nous remarquerons encore une fois qu'on avait peu l'habitude alors de s'étendre beaucoup sur les louanges des académiciens perdus :

« L'Académie regrettoit la perte qu'elle avoit faite et ne pensoit qu'à la réparer. Vous le sçavez, monsieur, elle voit avec douleur céder à la nécessité fatale des ans ces hommes choisis qui présidèrent à sa naissance, qui formèrent sa première réputation, qui ont suivi toutes ses fortunes, et qui l'ont élevée par leurs ouvrages jusqu'au degré de gloire où elle est montée; ces hommes de ce premier âge, où les lumières étoient si pures, la société si douce, l'émulation si noble, la vie si tranquille et si innocente; ces hommes qui, ayant reçu, pour ainsi dire les prémisses de l'esprit académique, l'ont entretenu dans la compagnie, et qui, joignant la raison à l'usage et les réflexions à l'expérience, ont été tout ensemble nos compagnons et nos maîtres, et nous ont laissé des règles et des exemples de bien parler, de bien écrire et de bien vivre.

« Tel étoit celuy dont vous occupez aujourd'hui la place. Son imagination vive et féconde, son discours pur et poli, sa raison

droite et éclairée, son génie noble et élevé, ont paru dans ces narrations ingénieuses, où, sous des noms de héros supposez, il représente des vertus véritablement héroïques... (1). »

Deux siècles viennent de s'écouler depuis le discours de l'éloquent évêque de Nîmes. Son jugement nous paraît encore la plus juste appréciation du talent de Gomberville.

(1) *Harangues de l'Académie*, I, 349.

TABLE DES MATIÈRES

Pag.

I. Premiers travaux 1
II. Le roman au XVII^e siècle. — *La Carithée* (1621) 9
III. Mariage de Gomberville. — Ses travaux historiques. — Autobiographie (1621-1630) 20
IV. *Le Polexandre.* — Confession de l'auteur (1629-1637) 26
V. L'Académie. — Poésies diverses. — *La Cythérée.* — L'éditon de Maynard (1634-1645) 50
VI. Conversion de Gomberville (1645). — Port-Royal. — *La Doctrine des Mœurs* (1646). — Sonnet à Mazarin 62
VII. *La Jeune Alcidiane* (1651). — Gomberville poëte. — *Le Recueil de Brienne* 71
VIII. Derniers travaux et dernières années de Gomberville. — Les *Mémoires du duc de Nevers.* — Le *Journal des Savants.* — Conclusion (1666-1674) 85

ERRATA

Page 3, *au lieu de* Pareo caballorum, *lisez* Parco caballorum.
— 11, *au lieu de* L'Ame d'or, *lisez* L'Ane d'or,
— 22, ligne 1, *au lieu de* Danila, *lisez* Davila.
— 26, note 1 *à supprimer.*

7965 — PARIS. IMP. JULES LE CLERE ET C^IE, RUE CASSETTE, 29.

27 [illegible]

3036099951

TAYLOR INSTITUTION LIBRARY
OXFORD OX1 3NA

PLEASE RETURN BY THE LAST DATE STAMPED BELOW

Unless recalled earlier

0 4 JAN 2001		

BUREAUX ET ADMINISTRATION : RUE DE LILLE, 19.

LE CONTEMPORAIN

REVUE CATHOLIQUE

PARIS ET DÉPARTEMENTS. Un an. . . . 25 francs.
" " Six mois. . . 15 francs.
ÉTRANGER. . . . . 30 francs.

Un numéro : 3 francs.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er AOUT 1876.

I. La République française en Europe, par Xavier Roux. — II. Massillon, 2e partie (suite), par Mme de Marcey. — III. Marie Le Roy, sœur de Gomberville (fin), par René Kerviler. — IV. Madeleine (suite), nouvelle, par Lia Crassaden. — V. La Russie épique, par Adolphe d'Avril. — VI. L'Afrique et Caméron, par l'abbé Rouche. — VII. La Loi absolue du devoir considérée comme fondement de la morale, par A. Bondelet. — VIII. La Situation scientifique. M. Dumas à l'Académie française, par C.-A. Valson. — IX. Mélanges et Critique. — X. Chronique du mois, par F. Levé. — XI. Bulletin bibliographique.

LE

MESSAGER DE LA SEMAINE

JOURNAL DE TOUT LE MONDE

PUBLIÉ

Sous le patronage de M. le Vicomte DE MELUN

Publication spécialement approuvée par S. G. Mgr l'évêque d'Orléans.

PARIS ET DÉPARTEMENTS : Un an . . . . . 8 francs.

Ce journal, illustré de charmantes gravures, paraît tous les Samedis

L'abonnement part du 1er de chaque mois.

PARIS. — IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET CIE, RUE CASSETTE, 29